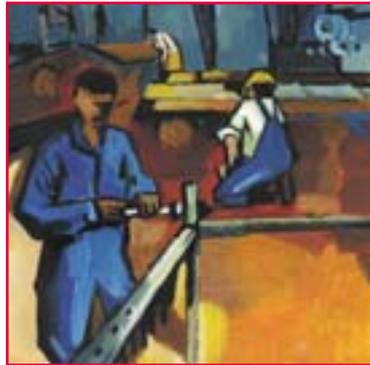


Promotion de la santé
et de la sécurité
dans les petites et moyennes
entreprises européennes (PME)





Promotion de la santé
et de la sécurité
dans les petites et moyennes
entreprises européennes (PME)



Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver
des réponses aux questions
que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISBN 92-9191-018-X

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2003
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

Table des matières

PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES PME EUROPÉENNES

AVANT-PROPOS	8
INTRODUCTION	10

PROJETS

16 PROJETS UE/TRANSNATIONAUX	14
------------------------------	----

ORGANES EUROPÉENS

■ Implication des travailleurs: expériences dans différents pays de l'UE (Confédération européenne des syndicats)	15
■ Préventisme — Prévention des accidents dans les PME en pratique (UEAPME)	18
■ Adopter des PME — Le principe du parrainage (euro-info-centre du Luxembourg belge)	22
■ Coordination des partenaires sociaux européens dans la construction (Europäische Föderation der Bau- und Holzarbeiter)	25

AUTRICHE/ÖSTERREICH

■ Tirer les leçons des erreurs en analysant les accidents évités de justesse (Arbeitsleben Geissler-Gruber KEG)	27
---	----

BELGIQUE/BELGIË

■ Formation pour employés d'entreprises de travail intérimaire (Preventie en Interim)	30
---	----

DANEMARK/DANMARK

■ L'Italie et le Danemark s'associent pour améliorer la santé et la sécurité dans la construction (BAR Bygge og Anlæg)	33
--	----

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

■ Communication transfrontalière du message de santé et de sécurité au travail (fédération centrale de la Berufsgenossenschaften HVBG allemande)	36
■ Collaboration transfrontalière dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten)	39

GRÈCE/ΕΜΜΑΔΑ/ΕΛΛΑΔΑ

■ Gaz naturel: aide en matière de sécurité (Macedonian Natural Gas SA)	41
--	----

FINLANDE/SUOMI

■ Transfert d'outils utiles pour diffuser le message de SST (Technical Research Centre of Finland, VTT Automation)	44
--	----

FRANCE

■ Formation de formateurs — La clé de la construction de réseaux (Émergences)	47
---	----

ITALIE/ITALIA

■ Apprendre des victimes d'accidents du travail (Consulta Regionale Costruttori Edili Abruzzesi — Ance Abruzzo)	49
---	----

T a b l e d e s m o n t i é r e s	LUXEMBOURG	
	■ Dix États membres coopèrent pour améliorer les normes de sécurité et de santé dans les PME (chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg)	52
	ESPAGNE/ESPAÑA	
	■ Bonnes pratiques dans la marine marchande européenne (Federacion Estatal de Transporte, Comunicación y Mar — UGT)	56
	■ Campagne d'information pour les travailleurs agricoles (Federación Agroalimentaria FTA-UGT)	58
	35 PROJETS NATIONAUX	
	60	
	AUTRICHE/ÖSTERREICH	
	■ Préserver la santé des travailleurs dans le domaine des soins de santé (Gesundheitsmanagement Burger-Wieland OEG)	61
	■ Inciter les travailleurs à trouver leurs propres solutions (Firma Kostmann Transporte GmbH)	64
	BELGIQUE/BELGIË	
	■ Remplaçants agricoles particulièrement exposés (Agro/bedrijfshulp, vzw)	66
	■ Habilitation et implication des employés (Prevent)	68
	DANEMARK/DANMARK	
	■ S'unir pour résoudre les problèmes [BST-Center Fredericia (BST job+miljø)]	70
	FINLANDE/SUOMI	
	■ Évaluation des risques — La clé de la sécurité (Kirjapaino Oy West Point)	72
	■ Les PME de l'industrie des métaux s'unissent pour réduire les accidents (institut finlandais de la santé au travail)	74
	FRANCE	
	■ Pleins feux sur les conjointes et les collaboratrices (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics)	77
■ Création d'un club par des microentreprises (Union syndicale artisanale tarnaise)	80	
■ De nouveaux arrivants dans la SST en France: les conseillers en prévention (Confédération française démocratique du travail)	82	
ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND		
■ Coup de projecteur sur les boucheries, les boulangeries et les pâtisseries allemandes (Gesamtverband Handwerk Sachsen-Anhalt e.V.)	84	
■ Formation des chauffeurs de poids lourds aux risques liés au chargement et au déchargement (AGV Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheit im Verkehrswesen)	86	
GRÈCE/ΕΜΜΑΔΑ/ELLADA		
■ La prévention des accidents dans la construction et la réparation des navires (Techniki Ekpedeftiki)	88	
■ L'information, c'est le pouvoir (ministère grec du travail et des affaires sociales)	91	
IRLANDE/IRELAND		
■ Introduction d'une formation à la gestion de la sécurité dans les régions (Irish Small & Medium Enterprises Association Ltd)	94	
■ Comblent les lacunes en persuadant les microentreprises d'investir dans la formation (Associated Craft Butchers of Ireland)	97	
■ La formation des responsables de la sécurité dans la construction (Irish Congress of Trade Unions)	100	

ITALIE/ITALIA

■ La maîtrise des risques d'explosion pour les ouvriers métallurgistes (Consorzio per la Ricerca e l'Educazione Permanente Torino)	102
■ «Ce chantier est sûr!» (Treviso Tecnologia)	104
■ Le tutorat dans les métiers de la construction en Italie (Scuola & Formazione Confartigianato)	106
■ L'évaluation des risques pour les aciéries italiennes (Polistudio Srl)	109

PAYS-BAS/NEDERLAND

■ L'élimination du décalage entre la législation et la pratique (Organisatie Adviesburo Maras)	111
■ Tirer un enseignement des pratiques les meilleures pour les enseigner aux autres (Total Loop Management Ltd)	114

PORTUGAL

■ Gestion des risques dans le secteur de la pierre naturelle (Cevalor — Centro Tecnológico para o Aproveitamento e Valorização das Rochas Ornamentais e Industriais)	116
■ Les mesures de prévention des accidents dans le secteur portugais de la construction (Câmara do Comércio e Indústria de Ponta Delgada)	119
■ Un site web pour le secteur portugais de la métallurgie (Factor de Seguranca)	121

ESPAGNE/ESPAÑA

■ Services de prévention dans les secteurs maritime et de la pêche (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo)	124
■ Observatoire des travailleurs indépendants (Union General de Trabajadores)	126
■ Savoir quand on est dans le bon (Confederación Empresarial Vasca)	129
■ Informations conviviales dans l'univers en constante mutation de la technologie de l'information (Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud)	133
■ Combattre les maux de dos et les problèmes des membres supérieurs dans les PME (Mutua Universal)	135

SUÈDE/SVERIGE

■ Amélioration de l'environnement de travail dans le secteur graphique (Grafiska Fackförbundet Mediafacket)	137
---	-----

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

■ Faire passer le message à ceux qui en ont besoin (Construction Industry Training Board)	140
■ Questions de sécurité dans les magasins d'associations caritatives (Association of Charity Shops)	143
■ Le pouvoir du partenariat (Stow College)	146

INDEX DES PROJETS PAR SECTEUR 148**ANNEXE — REMERCIEMENTS 152**

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EUROPÉENNES (PME)

PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PME 2001-2002

Anna Diamantopoulou,
commissaire européenne chargée
de l'emploi et des affaires
sociales

«Promouvoir l'application de la législation dans les PME en tenant compte des contraintes spécifiques auxquelles elles sont confrontées est l'un des principaux objectifs de l'agenda social européen en matière de santé et de sécurité. La *stratégie communautaire de santé et de sécurité au travail (2002-2006)* invite à mettre en place des mesures spécifiques appropriées aux PME et aux microentreprises par le biais de programmes de prévention, d'information et de sensibilisation.

La Commission européenne félicite l'Agence européenne pour cette publication de ses premières activités consacrées aux PME pour la période 2001-2002 et l'invite à continuer à rassembler des exemples de bonnes pratiques spécifiques aux PME. Nous espérons que ce document constituera un outil puissant pour aider les États membres à mettre en pratique la législation européenne en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail.»



Theodorus J. J. Bouwman,
député européen, président
de la commission de l'emploi
et des affaires sociales
du Parlement européen

«Le développement et la collecte d'exemples de bonnes pratiques spécifiques aux PME illustrent bien l'aide que peuvent apporter les ressources de l'Agence aux salariés et employeurs de PME européennes. Le Parlement européen a promu le programme d'entrée de jeu considérant que ces activités pratiques étaient un complément essentiel de la législation européenne. Les projets retenus constituent des modèles de bonnes pratiques et offrent une pléthore d'informations utiles pour tous. Ces exemples montrent que la "volonté" plus que les "normes" constitue la principale entrave à la mise en œuvre des normes de santé et de sécurité européennes. Nous espérons vivement que l'Agence continuera à montrer que les PME peuvent également satisfaire aux normes européennes lorsqu'elles disposent d'un savoir-faire et d'une aide suffisante des autorités nationales et européennes.»



Avant-propos

Les accidents liés au travail dans les petites et moyennes entreprises restent malheureusement l'un des principaux problèmes de sécurité et de santé au niveau de l'Union européenne (UE). Le programme de financement pour la prévention des accidents du travail au sein des PME a été lancé à l'instigation du Parlement européen pour promouvoir la prévention en entreprise et fournir des informations pratiques sur la réduction des taux anormalement élevés d'accidents survenus dans ces entreprises.

Ce programme a d'emblée suscité un vif intérêt. Sur les 450 soumissionnaires, 51 ont été retenus couvrant une large gamme de secteurs, de sujets, d'approches, de catégories, de candidats et d'États membres de l'UE.

Les projets montrent comment travailleurs et employeurs de différents secteurs à travers l'Europe ont bénéficié d'une approche sur mesure dans un domaine spécifique. Maçons portugais, bouchers irlandais, graphistes suédois, métallurgistes italiens, travailleurs autrichiens dans le domaine de la santé, boulangers allemands, remplaçants agricoles belges ne sont que quelques-uns des bénéficiaires des solutions pratiques visant à réduire les accidents liés au travail dans leur secteur.

Un autre aspect tout à fait remarquable réside dans la diversité de solutions novatrices proposées par ce programme à des questions aussi diverses que l'analyse des moyens de réduction des risques d'explosion pour les métallurgistes, la réduction des glissades et des chutes dans les magasins de charité, la prévention des accidents dans l'industrie de la construction et de la réparation navales, l'analyse constructive des *near accidents* ou accidents évités de justesse et la communication transfrontalière de messages de santé et de sécurité au travail. Les activités ont inclus la formation, les campagnes d'information et le développement de pratiques efficaces en matière de santé et de sécurité et se sont concentrées sur les risques prioritaires et les secteurs à haut risque.

Cet ouvrage contient des synthèses, des résultats et des points de contact pour tous les projets. Toutefois, loin d'être un simple inventaire de projets, il offre des résultats intéressants et directement applicables. Nous vous invitons à vous en servir et à profiter des leçons apprises. Vous pouvez contacter les responsables des projets correspondant le mieux à votre domaine d'activité et saisir cette opportunité pour réduire et supprimer les accidents sur le lieu de travail. «Pas d'accident, défi gagnant.»

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Avril 2003

Introduction

Programme de prévention des accidents du travail dans les PME 2001-2002

Les accidents du travail survenus notamment dans les petites et moyennes entreprises sont actuellement l'un des problèmes de sécurité et de santé au travail les plus urgents au sein de l'UE. La lourde charge qu'infligent les accidents du travail aux travailleurs, à leurs familles et à l'ensemble de l'économie européenne constitue une importante source de préoccupation. Eurostat a recensé en 1996 4,8 millions de cas d'accidents du travail dans l'UE entraînant plus de 3 jours d'absence, soit un total de 146 millions de journées de travail perdues. Cette même année, on recensait plus de 5 500 accidents mortels.

Ce problème se pose d'une manière particulièrement aiguë dans les petites et moyennes entreprises: ainsi, le taux d'incidence d'accidents mortels dans les entreprises comptant moins de 50 travailleurs est d'environ le double de celui atteint dans les grandes entreprises.

Promouvoir des normes de santé et de sécurité plus élevées dans les PME européennes

La majorité des PME disposent de ressources financières et organisationnelles inadéquates et de connaissances limitées en matière de santé, de sécurité et de capacité de prévention. De ce fait, toute initiative visant à améliorer les connaissances et la capacité des PME à combattre les risques liés à la sécurité et à la santé présente un avantage pour les petites entreprises et leurs employés de même que pour l'économie européenne en général.

C'est la raison pour laquelle l'Agence a lancé en 2001, dans le cadre des efforts consentis pour réduire les accidents en Europe, un programme de financement de 5 millions d'euros destiné aux PME. La Commission européenne et le Parlement européen ont alloué un budget à l'Agence pour le programme de prévention des accidents.

Le programme visait les objectifs suivants (1):

- sensibiliser le public quant aux risques d'accidents, au poids supporté par les salariés et leurs familles et aux conséquences économiques considérables pour les PME;
- promouvoir le développement et l'identification d'exemples de bonnes pratiques efficaces, susceptibles de réduire les risques d'accidents dans les PME et faciliter leur diffusion en Europe;
- promouvoir le développement de pratiques d'évaluation et de prévention des risques conformes aux directives relatives à la sécurité et à la santé ainsi que les interventions précoces/l'accès à des instruments de diagnostic et de traitement, en particulier dans les PME;
- inciter les cadres responsables à entreprendre des actions et à décider de mesures préventives;
- encourager la réalisation d'actions relevant de la sécurité et de la santé au travail qui soient durables et comportent une valeur ajoutée européenne; celles-ci impliqueront les employeurs, les salariés et leurs représentants, ou des programmes de partenariat élaborés spécifiquement par des intermédiaires travaillant en étroite collaboration avec les PME dans le but d'améliorer leurs pratiques en organisant, par exemple, des programmes d'intervention;
- contribuer à diminuer le nombre d'accidents du travail et à réduire leur gravité dans les PME;
- promouvoir les concepts de sécurité et de santé au travail comme faisant partie intégrante du mode de pensée commercial et du développement organisationnel et démontrer aux PME que «sécurité et santé sont synonymes de bonnes affaires»;
- faire face à la diversité des PME en Europe et répondre à leurs besoins spécifiques.

L'objectif global de ce tout premier programme mené par l'Agence consistait à identifier, à diffuser et à soutenir des actions et des projets à valeur ajoutée réelle de nature à encourager, développer et soutenir une organisation efficace de la sécurité et de la santé au travail ainsi que de la gestion de celles-ci dans les PME.

(1) Voir l'appel d'offres relatif à des projets OSHA/SME/2001 — JO S du 21.4.2001.

51 projets retenus, axés sur les besoins des PME

Ce programme a d'emblée suscité un vif intérêt. À la date de clôture de l'appel de propositions, l'Agence avait reçu 459 propositions de toute l'Union européenne, dont 410 éligibles (281 projets nationaux et 129 projets européens/transnationaux).

Après une évaluation et une délibération approfondies avec les gouvernements nationaux, les représentants des employeurs et des travailleurs, les experts indépendants et les délégués nationaux et internationaux de la Commission européenne, l'Agence a finalement retenu 51 propositions de projets en vue d'un cofinancement: 16 projets UE/transnationaux et 35 projets nationaux. La décision de l'Agence ⁽²⁾ a été largement diffusée ⁽³⁾. Les projets sélectionnés couvraient un large éventail de secteurs, de sujets, d'approches, de catégories, de candidats et d'États membres de l'UE et contenaient des informations pratiques sur la manière de réduire des taux d'accidents disproportionnellement élevés dans les PME.

Les 51 projets sélectionnés ont reçu des subventions allant de 25 000 à 190 000 euros et ont pu être menés à bien, comme en témoignent les rapports des titulaires de projets remis à l'Agence à la fin de 2002 et comme l'a reconnu l'IDOM, contractant externe responsable de l'évaluation du premier programme de financement des PME mené par l'Agence.

À propos des programmes des PME

Le programme de prévention des accidents au sein des PME est le premier d'une série de programmes menés par l'Agence et financés par la Commission européenne et le Parlement européen. L'objectif global de ces programmes est d'identifier et de soutenir des activités et des projets capables de motiver, de développer, d'appuyer et de financer une organisation et une gestion efficaces de la SST au sein des PME. Les projets PME sélectionnés sont conçus pour avoir des effets positifs durables sur le lieu de travail en stimulant des activités et une coopération plus fructueuses.

Cette publication s'inscrit dans le droit fil des initiatives prévues par l'Agence pour diffuser les conclusions du projet PME à un large public. L'Agence compte réserver une large diffusion aux résultats et leçons issus de tous les programmes à l'aide des supports disponibles, notamment de l'internet. Vous trouverez plus de détails sur le site web de l'Agence à l'adresse <http://agency.osha.eu.int/sme/>



⁽²⁾ 24 octobre 2002 sous la référence DOC/WE(01) 3152.

⁽³⁾ <http://osha.eu.int/sme/sme.php?lang=en&id=2>

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PME 2001-2002

PROJETS

16 projets UE/transnationaux

ORGANES EUROPÉENS

- Implication des travailleurs: expériences dans différents pays de l'UE (Confédération européenne des syndicats)
- Préventisme — Prévention des accidents dans les PME en pratique (UEAPME)
- Adopter des PME — Le principe du parrainage (euro-info-centre du Luxembourg belge)
- Coordination des partenaires sociaux européens dans la construction (Europäische Föderation der Bau- und Holzarbeiter)

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Tirer les leçons des erreurs en analysant les accidents évités de justesse (Arbeitsleben Geissler-Gruber KEG)

BELGIQUE/BELGIË

- Formation pour employés d'entreprises de travail intérimaire (Preventie en Interim)

DANEMARK/DANMARK

- L'Italie et le Danemark s'associent pour améliorer la sécurité et la santé dans la construction (BAR Bygge og Anlæg)

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Communication transfrontalière du message de santé et de sécurité au travail (fédération centrale de la Berufsgenossenschaften HVBG allemande)

- Collaboration transfrontalière dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten)

GRÈCE/ΕΜΜΑΔΑ/ELLADA

- Gaz naturel: aide en matière de sécurité (Macedonian Natural Gas SA)

FINLANDE/SUOMI

- Transfert d'outils utiles pour diffuser le message SST (Technical Research Centre of Finland, VTT Automation)

FRANCE

- Formation de formateurs — La clé de la construction de réseaux (Émergences)

ITALIE/ITALIA

- Apprendre des victimes d'accidents du travail (Consulta Regionale Costruttori Edili Abruzzesi — Ance Abruzzo)

LUXEMBOURG

- Dix États membres coopèrent à l'amélioration des normes de sécurité et de santé au travail dans les PME (chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Bonnes pratiques dans la marine marchande européenne (Federación Estatal de Transporte, Comunicación y Mar — UGT)
- Campagne d'information pour les travailleurs agricoles (Federación Agroalimentaria FTA-UGT)

Implication des travailleurs: expériences dans différents pays de l'UE

De plus en plus de preuves tendent à suggérer que la représentation des travailleurs constitue un outil puissant pour améliorer les dispositions de gestion de la santé et de la sécurité dans les petites entreprises.

L'emploi au sein des petites et moyennes entreprises ne cesse de croître dans les économies européennes. Le nombre de blessures, de décès et de problèmes de santé atteint des niveaux inacceptables, de l'aveu général.

Il est également admis que ces entreprises sont confrontées à des défis considérables en termes de santé et de sécurité inhérents à l'organisation et à la culture du travail dans ce secteur, au manque de réglementation et aux faibles niveaux d'inspection et d'application des suites à donner aux inspections.

Organisateur du projet

Confédération européenne des syndicats (CES)



Organisations partenaires

- Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois, Belgique
- South Bank University, Royaume-Uni
- Sindnova, Italie
- Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud (ISTAS), Espagne
- Landsorganisationen i Sverige (LO), Suède
- Trade Union Congress (TUC), Royaume-Uni

Titre du projet

Développer un système durable de participation à la prévention au sein des PME; identifier, analyser et diffuser de bonnes pratiques en matière de participation à la prévention des accidents sur le lieu de travail dans les PME européennes.

Objectif du projet

Ce projet visait à analyser et à comparer les systèmes existants d'implication des travailleurs et de leurs représentants pour améliorer les conditions de santé et de sécurité et la prévention des accidents dans les PME.

Il était spécifiquement centré sur l'identification de cas de bonnes pratiques, la création des conditions nécessaires pour les développer et les critères pour pouvoir les exporter à différents contextes organisationnels de prévention en Europe.

L'analyse était essentiellement axée sur quatre pays: l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni, certaines informations supplémentaires étant fournies sur la France ainsi qu'une analyse comparative approfondie de l'industrie du bois.

Actions dans le cadre du projet

Le principal résultat de ce projet a été la publication d'un rapport comparatif des bonnes pratiques en matière de représentation et de participation des travailleurs à la santé et à la sécurité dans quatre pays européens: l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni (et, dans une moindre mesure, la France, un collègue français ayant rejoint le groupe directeur du projet).

Un séminaire européen a également été organisé en vue de présenter un rapport consolidé, d'examiner les différents supports nécessaires à la mise en œuvre des pratiques participatives dans les PME (mise en commun des ressources, programmes de financement et de formation, offre d'informations).

Confédération européenne des syndicats

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Tous les secteurs

Activité

✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

✓ Publications

✓ Ateliers

Budget total 213 393 EUR

Concours de l'Agence 160 000 EUR

Par ailleurs, des sessions ont eu lieu sur les pratiques participatives dans le secteur du bois ainsi qu'une table ronde au cours de laquelle les représentants de l'UEAPME (Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises), de l'UNICE (Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe) et de l'Agence de Bilbao ont pu exprimer leurs points de vue sur le développement du dialogue social dans les PME.

Étaient également présents les représentants de onze pays européens, un professeur australien invité et trois fédérations industrielles européennes. Des représentants de pays candidats (Malte, Pologne et République tchèque) ont également participé, et un universitaire allemand a assisté à ces événements.

Portée du rapport

Ce projet de la CES a analysé et mis en lumière la capacité des programmes de représentation des travailleurs dans le domaine de la santé et de la sécurité à rehausser les normes de sécurité dans les petites entreprises.



Il a examiné l'incidence de ces pratiques dans différents pays européens et tenté de déterminer les principaux facteurs les ayant rendues possibles et efficaces. Le projet a identifié et évalué les soutiens et contraintes d'une participation représentative en matière de santé et de sécurité dans les petites entreprises. Cette analyse a permis de mesurer:

- les besoins de représentation des travailleurs en matière de gestion participative de la SST dans les petites entreprises;
- ses implications en termes de ressources;
- la manière de déployer efficacement les ressources pour rehausser les normes de santé et de sécurité.

Une meilleure compréhension de ces questions a contribué à déterminer la faisabilité du transfert de ces programmes au-delà des frontières sectorielles et nationales.

Le rapport considère tout d'abord le poids des petites entreprises dans l'économie des États membres de l'UE et l'importance de la santé et de la sécurité des nombreux travailleurs qu'elles emploient. Il passe ensuite brièvement en revue la nature du problème de gestion des performances de santé et de sécurité dans les entreprises plus petites. Tel est l'objet du premier chapitre qui inclut en outre des indicateurs sur la nature et l'étendue du problème et un examen de ses causes.

Le deuxième chapitre analyse les solutions efficaces connues à ce problème, aborde le rôle important des intermédiaires tiers pour fournir, transférer et diffuser des messages préventifs en rapport avec la santé et la sécurité au sein des petites entreprises et explique en quoi la représentation des travailleurs et le soutien des syndicats peuvent jouer et jouent un rôle important à cet égard. La participation représentative en matière de santé et de sécurité présente des caractéristiques correspondant bien aux moyens efficaces de promotion et de soutien de l'organisation dans les petites entreprises.

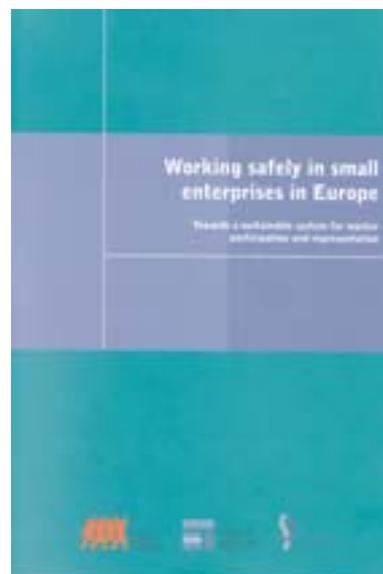
Différentes approches de participation représentative en matière de santé et de sécurité dans les petites entreprises et les situations de travail connexes dans les États membres de l'UE visés par l'étude sont examinées. L'étude porte essentiellement sur quatre pays: l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni. D'autres aperçus d'initiatives syndicales et conjointes sur la santé et la sécurité dans les petites et moyennes entreprises ont été tirés de l'examen de pratiques en France et d'informations sur les pratiques dans l'industrie du bois recueillies dans plusieurs États membres de l'UE, dont ceux principalement visés par l'étude.

Les quatre principaux chapitres de l'ouvrage s'attachent à examiner le rôle de la participation représentative dans l'amélioration de la santé et de la sécurité dans chacun des quatre pays analysés.

Chaque chapitre considère brièvement le rôle des petites entreprises dans l'économie nationale et l'étendue du problème de santé et de sécurité qu'elles représentent avant d'examiner le rôle de la représentation des travailleurs et des syndicats. Les pays choisis sont assez représentatifs de la taille et des structures économiques de l'UE. Ils sont également représentatifs de l'éventail des approches visant à améliorer l'environnement de travail des salariés des petites entreprises et du rôle que jouent les syndicats et l'État à cet égard.

Certains pays comme la Suède disposent d'un cadre législatif bien établi de représentation des travailleurs en matière de santé et de sécurité qui s'étend à des accords spécifiques pour couvrir les petites entreprises.

Dans d'autres pays comme l'Italie, les syndicats et organisations d'employeurs peuvent reprendre les dispositions législatives existantes et les développer via des conventions collectives en vue de mettre sur pied des accords de représentation



en matière de santé et de sécurité des travailleurs dans les petites entreprises. Toutefois, ces dispositions sont beaucoup plus récentes qu'en Suède et, partant, le système est, d'un point de vue national et sectoriel, nettement moins développé qu'en Suède.

Le caractère national des relations de travail influence considérablement le développement de ces systèmes. Ceci s'applique à tous les pays examinés, que les accords soient statutaires ou non.

Le rapport fournit, pour chaque pays, un aperçu des accords pertinents et de leur mode de fonctionnement, y compris des comptes-rendus des participants. Il s'attache à examiner les facteurs de succès et d'échec de certaines initiatives.

Le chapitre de conclusion resitue les expériences présentées dans le contexte plus vaste des moyens durables pour améliorer la santé et la sécurité au travail au sein de l'Union européenne. Le rôle des syndicats pour développer et soutenir la représentation dans les petites entreprises est considéré comme essentiel pour assurer l'efficacité de ces activités. C'est aussi un moyen utile par le biais duquel les syndicats peuvent développer leur identité dans le climat actuel de changement des relations de travail.

Cela requiert la volonté et la capacité des syndicats à examiner et à développer les stratégies de représentation non traditionnelles. Leur capacité en la matière serait clairement influencée par des contextes de relations de travail et politiques plus vastes et aurait des implications sur les stratégies législatives de représentation des travailleurs.

Réalisations

Le rapport final du projet a été publié en anglais et en espagnol. Ce rapport très complet, qui compte 176 pages, a été imprimé à 1 000 exemplaires en anglais et à 800 en espagnol:

- *Working safely in small enterprises in Europe: Towards a sustainable system for worker participation and representation* (anglais),
- *Salud y seguridad en las PYMEs en Europa: Hacia un sistema sostenible de participación y representación de los trabajadores* (espagnol).

La version italienne du rapport a été publiée sur l'internet:

- *Lavorare in sicurezza nelle piccole imprese in Europa: Verso un sistema sostenibile di rappresentanza e partecipazione dei lavoratori.*

Une synthèse du rapport est disponible à l'adresse www.etuc.org/tutb/uk/pdf/executive-summary-etuc.pdf

Le rapport en espagnol peut être téléchargé à l'adresse www.istas.ccoo.es/

Le rapport en italien peut être téléchargé à l'adresse www.626.cisl.it

Les informations sur le projet, le séminaire et/ou les rapports nationaux sont disponibles sur les sites web des partenaires:

TUC: www.tuc.org.uk/h_et_s/tuc-5565-f0.cfm

Sindnova: www.626.cisl.it

ISTAS: www.istas.ccoo.es/

LO: www.lo.se/arbetsmiljo

ETUC: www.etuc.org/tutb/uk/sme.html

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jean Lapeyre ou Janine Delahaut
Confédération européenne des syndicats
Boulevard du Roi Albert II 5
B-1210 Bruxelles
Tél. (32-2) 224 04 11
Fax (32-2) 224 04 54

E-mail: jdelahau@etuc.org

Site web pour plus d'informations:
www.etuc.org/tutb

Préventisme – Prévention des accidents dans les PME en pratique

Rassembler les exemples de bonnes pratiques au niveau national est une chose, tenter de rassembler des exemples de bonnes pratiques dans sept pays différents, divers secteurs et en poursuivant des critères d'excellence en est une autre, totalement différente. Ce vaste projet doit largement son succès au réseau existant d'associations de PME, regroupées sous l'égide de l'UEAPME. Les bonnes pratiques publiées dans ce cadre bénéficient de l'expérience de différents pays et cultures, et les résultats sont à la fois informatifs et transférables.

Des études de cas intéressantes menées en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni sont présentées dans ce projet intitulé «Préventisme – Prévention des accidents dans les PME en pratique».

Organisateur du projet

L'UEAPME, Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises, est l'organisation des employeurs représentant les intérêts de l'artisanat, du commerce et des PME dans l'Union européenne et les pays candidats.

Elle compte aujourd'hui 70 organisations membres regroupant des fédérations nationales intersectorielles, des fédérations sectorielles européennes et d'autres membres associés qui soutiennent la «famille» des PME. L'UEAPME représente 7 des 19 millions d'entreprises de l'Union européenne. Ces 7 millions emploient 30 millions de personnes. Dans toute l'Europe, l'UEAPME représente plus de 10 millions d'entreprises qui emploient près de 50 millions de personnes.

Objectif du projet

Le projet «Préventisme» visait à rassembler les bonnes pratiques dans la prévention d'accidents dans les PME.

Le principal objectif était d'identifier et de diffuser des bonnes pratiques efficaces dans la prévention des accidents du travail et le risque d'accidents dans les PME, plus particulièrement dans les petites et micro-entreprises à travers l'Union européenne. Ces activités s'accompagnaient d'une analyse approfondie des structures et acteurs clés en matière de prévention des risques au niveau national.

D'une part, les responsables de projet ont examiné les initiatives engagées par les partenaires sociaux, les organisations spécialisées et les organes consultatifs pour lutter contre les risques d'accidents du travail dans différents États membres. D'autre part, ils ont analysé les actions préventives menées par les PME.

Le projet tentait d'identifier les facteurs de succès en matière de réduction et de prévention des risques d'accidents en partant des expériences pratiques des entreprises.

«Préventisme» désigne la prévention des accidents dans les PME. Le projet poursuivait cinq grands objectifs:

- 1) identifier de bonnes pratiques efficaces dans la prévention des accidents du travail et du risque d'accident dans les PME et les microentreprises à travers l'Union européenne;
- 2) rassembler ces bonnes pratiques au niveau européen;
- 3) analyser les cas selon les critères de bonnes pratiques courants;
- 4) identifier les facteurs de réussite;
- 5) diffuser de la manière la plus large possible les bonnes pratiques efficaces.

UEAPME

Type d'organisation

- ✓ Organisation d'employeurs

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 157 000 EUR

Concours de l'Agence 125 600 EUR

Groupes cibles

«Préventisme» avait quatre groupes cibles:

- 1) les PME et, plus spécifiquement, les petites et micro-entreprises;
- 2) les partenaires sociaux locaux, régionaux, nationaux et européens;
- 3) les structures consultatives et de soutien pour les PME dans le domaine de la santé et de la sécurité;
- 4) les organisations interprofessionnelles et sectorielles représentant les PME.



Actions dans le cadre du projet

Les activités suivantes ont été menées tout au long du projet:

Recueil et identification de bonnes pratiques et d'études de cas dans des PME et des microentreprises

L'analyse des bonnes pratiques a été effectuée en deux temps, précédée, dans chaque cas, d'une réunion d'experts de toutes les organisations participantes des sept pays en vue de convenir ensemble des critères d'analyse, d'aborder les facteurs de succès et de sélectionner les cas ainsi que d'échanger des points de vue et de comparer les résultats.



1. Dans la première phase de l'analyse, les experts transmettaient au comité directeur (composé de l'UEAPME, d'un soutien extérieur de Prevent et d'un expert national) une brève description des tâches, risques et solutions pour les études de cas proposées, conformément à une liste de contrôle incluant le nom et les coordonnées de l'entreprise, la taille et le secteur, suivie d'une description des bonnes pratiques, de la méthode appliquée et des risques abordés.
2. Dans la seconde phase de l'analyse, l'entrepreneur et les experts devaient compléter de nouveaux formulaires d'évaluation nettement plus détaillés, dans leur langue respective, incluant, entre autres, des précisions sur les tâches, les risques et les mesures adoptées, les critères retenus pour l'évaluation — notamment son impact sur la motivation des travailleurs, des entrepreneurs, des clients, des fournisseurs, l'environnement extérieur —, l'amélioration de la formation en matière d'organisation du travail, une description des attentes de l'entreprise, les facteurs de succès et le témoignage de l'entrepreneur.

Au total, 24 cas de bonnes pratiques ont été sélectionnés, concernant 15 secteurs:

- production,
- construction de terrains de sports,
- construction,
- travail du métal,
- services,
- réparations,
- soins médicalisés,
- soins esthétiques,
- soins aux personnes âgées,
- industrie agroalimentaire,
- menuiserie,
- commerce,
- distribution,
- imprimerie,
- nettoyage.

En tout, 16 types de risques ont été sélectionnés:

- écrasement,
- collision,
- coupures,
- amputations,
- chutes d'objets,
- chutes de personnes,
- lésions auditives,
- dommages de la vue,
- inhalation de poussières,
- exposition à des vapeurs toxiques,
- allergies,
- contamination,
- lombalgies,
- troubles musculosquelettiques,
- explosion,
- incendie.

Séminaire final

Un séminaire final s'est tenu à Bruxelles afin de diffuser le projet. Cet événement d'un jour a réuni quarante personnes, notamment des entrepreneurs, des représentants d'organisations sectorielles et nationales de PME, des experts dans le domaine de la prévention des risques sur le lieu de travail, des représentants des syndicats, la Commission européenne et l'Agence pour la santé et la sécurité au travail.

Dans le cadre de ce séminaire, la présentation du programme d'action pour les PME et du programme «Préventisme» en général a été suivie d'une description de quatre solutions novatrices primées pour la prévention des accidents du travail dans les petites entreprises et d'une cérémonie de remise des prix récompensant les entreprises sélectionnées comme modèles de bonnes pratiques dans le cadre du projet. Le site web du projet «Préventisme» a également été présenté aux participants, et la dernière partie du séminaire était consacrée à une table ronde réunissant les syndicats, les petites entreprises et les représentants de la Commission.



Campagnes de presse

Un communiqué de presse a été publié pour signaler le lancement du site web «Préventisme» destiné à sensibiliser le public sur la question et à diffuser les résultats du projet. Le communiqué de presse a été utilisé par les organisations nationales et sectorielles de l'UEAPME pour leurs propres campagnes de presse et initiatives de diffusion. Différents articles sur le programme «Préventisme» ont été publiés dans la presse spécialisée.

Réalisations

Un guide de bonnes pratiques de 80 pages a été produit, contenant une introduction générale sur la prévention des risques dans les PME, suivie d'explications détaillées sur 24 études de cas portant sur les pratiques de prévention des risques et couvrant 15 secteurs différents dans le cadre du projet. Ce guide est disponible en allemand, en anglais, en français et en italien.

Un site web a également été lancé (www.preventisme.org) en deux langues (anglais et français); il contient certaines informations supplémentaires disponibles en allemand et en italien. Ce site expose les buts et objectifs du projet ainsi que les groupes cibles. Il présente également les systèmes de prévention des risques mis en œuvre aux niveaux national et sectoriel dans les pays des organisations participantes et décrit les études de cas de bonnes pratiques rassemblés en matière de prévention des risques. Le guide complet peut être téléchargé sur le site web.

Les trois résultats tangibles de ce projet sont les suivants:

Le site web

Le site web www.preventisme.org a été lancé à la fin du projet. Il est également accessible via un lien sur le site de l'UEAPME, ce qui étend la visibilité et la prise de conscience du projet au-delà des organisations membres de l'UEAPME participantes.

Le site web existe en anglais et en français, certains documents pouvant également être téléchargés en allemand et en italien, y compris le guide de bonnes pratiques.

Le site web a été conçu pour faciliter l'accès des petites entreprises aux bonnes pratiques et a été examiné avec les experts nationaux afin de refléter les besoins et attentes de leurs membres, en particulier les petites et micro-entreprises. Le site web contient:

- une page d'accueil générale,
- les buts et objectifs du projet,
- une liste des organisations impliquées et des liens vers leurs sites web,
- les domaines et secteurs à risque,
- des liens vers la Commission européenne et l'Agence de Bilbao,
- une étude des acteurs nationaux et des structures des sept pays participants (Belgique, Espagne, France, Italie, Autriche, Pays-Bas et Royaume-Uni),

- des exemples de bonnes pratiques,
- des études de cas,
- un lien pour télécharger les guides de bonnes pratiques (en quatre langues: allemand, anglais, français et italien).

Le guide

Ce guide énonce les bonnes pratiques et les principaux facteurs de réussite dans les PME à travers l'Europe. Dans une section introductive, il présente la situation actuelle de la santé et de la sécurité dans le cadre des petites et micro-entreprises. Le programme européen de prévention des accidents dans les PME de l'Agence est décrit, suivi par un chapitre sur les facteurs de réussite en matière de sécurité et de santé dans les PME. L'essentiel du guide présente les bonnes pratiques recueillies au long du projet. Celles-ci sont exposées en détail en fonction de la tâche, des risques, de la solution et des méthodologies utilisées, de l'efficacité des résultats, de l'implication des travailleurs dans la solution choisie, des coûts et bénéfices et des conditions de transférabilité des bonnes pratiques.

Comprenant environ 80 pages, ce guide est disponible en quatre langues: allemand, anglais, français et italien. Un millier d'exemplaires ont été imprimés et distribués gratuitement aux organisations membres de l'UEAPME, aux partenaires sociaux européens, aux autorités publiques et institutions européennes et nationales, aux partenaires sociaux nationaux des pays impliqués dans le projet ainsi qu'aux institutions et organisations au sein des pays candidats. Il est également disponible en format électronique dans les quatre langues sur les sites de l'UEAPME et de «Préventisme».

Le réseau de personnes de contact

Le projet présenté par l'UEAPME n'était pas officiellement un projet de partenariat. Toutefois, sept organisations membres de l'UEAPME y ont participé et leurs personnes de contact ont constitué un réseau qui avait pour rôle principal de recueillir les bonnes pratiques en matière de prévention des risques auprès des PME aux niveaux national et sectoriel, en définissant les critères pour la sélection d'études de cas, établissant les facteurs de succès et la conception d'un site web aisément accessible pour les petits entrepreneurs et les conseillers en entreprise. En outre, les membres du réseau jouent un rôle essentiel dans la diffusion des résultats du projet par le biais de leur réseau de contacts, des sites web de leur organisation, de leurs activités au niveau local et des bulletins d'informations.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Liliane Volozinskis
 UEAPME
 Rue Jacques de Lalaing 4
 B-1040 Bruxelles
 Tél. (32-2) 230 75 99
 Fax (32-2) 230 78 61

E-mail: ueapme@euronet.be

Sites web pour plus d'informations:
www.ueapme.com
www.preventisme.org



Adopter des PME – Le principe du parrainage

Quelle que soit l'appellation qu'on lui donne: tutorat, soutien, patronage, encadrement, parrainage ou bon voisinage, la pratique bien accueillie qui consiste à transférer les connaissances, compétences et savoir-faire des grandes entreprises aux PME qu'elles parrainent s'est révélée bien souvent efficace.

L'expérience acquise par les grandes entreprises peut être transmise aux PME sans coût excessif, des réseaux peuvent être créés et renforcés pour le plus grand profit de tous. Les retombées, en termes de bonnes pratiques, peuvent être compilées et distribuées sur différents supports à un groupe plus large encore.

Ce projet de collaboration a réuni 44 PME et 20 de leurs principaux parrains de quatre régions de Belgique, d'Allemagne et de France, démontrant une fois encore que sécurité et santé riment avec rentabilité.

Organisateur du projet

Euro-info-centre du Luxembourg belge

Organisations partenaires

- EIC Trier (euro-info-centre), Allemagne
- Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle, France
- Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, France

Titre du projet

Bonnes pratiques de sécurité: parrainage des PME de la sous-traitance

Objectif du projet

Le but de ce projet était de faire prendre conscience aux employeurs et aux employés de l'importance de la prévention des accidents du travail.

Le principal objectif du projet était de réduire le nombre d'accidents du travail en offrant des exemples de bonnes pratiques.

Le but du projet est de fournir aux directeurs de PME et à leur personnel des informations concernant la mise en œuvre appropriée de mesures préventives sur le lieu de travail. À long terme, le projet vise à réduire le nombre d'accidents du travail, à promouvoir l'échange d'expériences entre entreprises confrontées à des risques et accidents similaires et à permettre aux PME de recevoir l'aide d'experts de grandes compagnies en matière de santé et de sécurité. À cet égard, le choix des «parrains/sponsors» s'est porté sur un groupe de grandes entreprises; celles-ci ont fourni aux PME une aide pratique pour la mise en œuvre d'exemples de bonnes pratiques afin d'améliorer leur situation actuelle concernant les questions de santé et de sécurité.

Le projet a couvert quatre régions: Luxembourg (Belgique), Allemagne, Moselle et Meurthe-et-Moselle (France). La sélection de plusieurs «parrains» par région s'est faite au début du projet. Au total, 10 PME par région ont été invitées à participer au projet; les activités suivantes ont été organisées dans chaque groupe:

- des ateliers/réunions des groupes cibles,
- des audits/visites de PME,
- une réunion transfrontalière,
- l'élaboration d'exemples de bonnes pratiques par groupe.

Euro-info-centre du Luxembourg belge

Type d'organisation

- ✓ Réseau d'entreprises

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 242 072 EUR

Concours de l'Agence 174 292 EUR

Actions dans le cadre du projet

Le projet a commencé par la réunion de grandes entreprises pour les inviter à jouer le rôle de «parrains» de PME. Plus de 20 grandes entreprises ont accepté cette tâche. Ces entreprises ont été sélectionnées par le biais d'un contact direct et de visites sur site.

Une fois le groupe de sponsors constitué, l'étape suivante a consisté à démarrer la promotion du projet afin d'atteindre les PME qui seraient impliquées dans le projet. Dans un premier temps, il a été prévu de cibler environ 10 entreprises par région. À la fin, 44 entreprises participaient activement au projet. La plupart des entreprises étaient issues du secteur de la sous-traitance, quelques-unes venant du secteur manufacturier.

Le contact avec les PME s'est fait par des listes de diffusion, des réunions de promotion, des articles de magazine et des informations sur les sites web des partenaires. Selon les estimations, le projet a touché au total 6 000 entreprises et, bien qu'elles n'aient pas toutes participé au projet, l'impact a été positif sur le plan des problèmes de santé et de sécurité au travail.

Les activités menées durant la période de financement peuvent être résumées comme suit:

- une série d'ateliers a été organisée dans chaque région. Les PME ont elles-mêmes choisi les sujets abordés qui ont été adaptés à leurs besoins spécifiques. À cet égard, les contenus varient d'une région à l'autre, mais la méthodologie reste la même. Les ateliers, d'une durée de deux à quatre heures, comptaient la présence d'un expert et d'au moins un sponsor. Les PME ont eu l'opportunité d'échanger des expériences et des points de vue sur les sujets analysés;
- une conférence interrégionale a réuni toutes les personnes des quatre régions concernées par le projet, soit au total 60 participants. Lors de cette conférence intitulée «Gestion des comportements en matière de sécurité au travail», un expert en cette matière a expliqué les aspects psychosociaux et la difficulté de modifier les attitudes individuelles par rapport aux questions de santé et de sécurité;
- afin d'aider les PME et de répondre pleinement à leurs besoins et problèmes spécifiques, une ligne directe «Sécurité» a été instaurée. Les PME pouvaient s'y adresser pour poser toutes leurs questions en matière de sécurité et de santé au travail. Un large éventail de questions a été posé, et cet outil s'est avéré extrêmement utile pour résoudre des questions spécifiques concernant les problèmes et situations individuels;
- certaines visites de PME ont été organisées dans le but de leur prodiguer des conseils personnalisés sur la manière de gérer la sécurité et la santé au travail. Le principal objectif des *check-up* était d'identifier trois ou quatre questions pertinentes qui pourraient être améliorées par les employeurs et les employés de PME. Après les visites, un rapport ex post a été envoyé à chacune des entreprises résumant la situation de la PME analysée et sa marge de progrès;
- des fiches pratiques ont été élaborées à la suite des ateliers organisés durant le projet. Le but de cette publication était de diffuser les informations présentées et collectées durant les ateliers sur une large échelle, de manière à atteindre le plus grand nombre de PME possible;
- pour terminer, une réunion de clôture a été organisée rassemblant toutes les personnes concernées.



Réalisations

- Une série d'au moins sept ateliers a été organisée dans chaque région. Les PME ont elles-mêmes choisi les sujets abordés, ce qui a permis d'apporter des réponses à leurs questions et besoins spécifiques. Cela explique les différences considérables d'une région à l'autre, en termes de sujets abordés et de calendriers, bien que la méthodologie ait été la même.
- En guise de complément à ces ateliers, une série de visites d'entreprises ont eu lieu pour identifier les aspects à améliorer et leur donner des conseils en matière de gestion de la sécurité et de la santé au travail.
- Toutes les informations recueillies à l'occasion des ateliers ont été présentées sous forme de fiches pratiques.
- Les méthodes utilisées pour la diffusion du projet ont varié d'une région à l'autre: site web, CD-ROM et/ou publications. Toutes les informations sont disponibles sur les sites web des quatre partenaires. www.ccilb.be, www.eic-trier.de, www.moselle.cci.fr et www.nancy.cci.fr.
- Afin d'aider les PME et de répondre pleinement à leurs besoins et problèmes spécifiques, une ligne directe «Sécurité» a été instaurée. Celle-ci a permis de suivre les thèmes identifiés lors des ateliers et d'accorder aux entreprises des informations supplémentaires sur leur situation spécifique.
- La conférence interrégionale a réuni toutes les entreprises participant au projet et les sponsors des quatre régions considérées. Au total, 60 personnes ont pris part à la conférence et les formulaires distribués témoignent de leur satisfaction par rapport au contenu.
- Une réunion de clôture à la fin du projet a réuni 80 participants.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Anne-Michèle Barbette
 Euro-info-centre du Luxembourg belge
 Grand-rue 1
 B-6800 Libramont
 Tél. (32-61) 29 30 40
 Fax (32-61) 29 30 69

E-mail: am.barbette@ccilb.be
ccilb@ccilb.be

Site web pour plus d'informations:
www.ccilb.be

Coordination des partenaires sociaux européens dans la construction

La communication vers un public aussi vaste que possible était l'une des priorités de ce projet transnational. Aussi, tout le matériel produit en français a été traduit en allemand, anglais, danois, espagnol et italien. Menées par les partenaires sociaux européens de la construction, avec une consultance basée en Belgique/Luxembourg, les activités du projet faisaient exclusivement référence au secteur de la construction qui demeure l'un des secteurs les plus touchés par les accidents du travail.

Contenant un volume important de matériel de référence et de données techniques, le guide final a été un outil inestimable pour le secteur de la construction, suffisamment solide pour être utilisé sur chantier.

Organisateur du projet

Europäische Föderation der Bau- und Holzarbeiter (FETBB — Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois)

Organisations partenaires

- Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)
- Société européenne pour la formation, le management et l'expertise de projets (SEFMEP)

Titre du projet

Guide de bonnes pratiques de coordination de la sécurité et de la santé dans la construction

Objectif du projet

Ce projet transnational visait à réduire les risques d'accidents pour les PME opérant dans le secteur de la construction par la collecte et la diffusion de bonnes pratiques efficaces, avec la participation de travailleurs, en accord avec la mise en œuvre de la directive 92/57/CEE du 24 juin 1992.

L'objectif du projet était de faire prendre conscience des risques d'accidents et de leur prévention à tous les acteurs de la construction, notamment les concepteurs, propriétaires, employeurs, salariés, ouvriers et coordonnateurs de la santé et de la sécurité. Conformément à cette directive, toutes les parties sont concernées par la mise en place de plans de santé et de sécurité ainsi que par la mise en œuvre d'exigences spécifiques en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de construction et durant la rénovation, l'entretien et la démolition de bâtiments.

Ce projet a permis d'aider les parties concernées à identifier et à mettre en œuvre des exemples de bonnes pratiques susceptibles de réduire les risques d'accidents. Il leur a fourni les outils nécessaires pour améliorer l'évaluation des risques, conformément aux directives 92/57/CEE et 89/360/CEE, et les a motivées pour engager des actions et développer des mesures préventives.

Ce projet promouvait l'insertion de la santé et de la sécurité au travail dans le cadre d'une logique commerciale normale et démontrait aux PME que «sécurité et santé riment avec rentabilité»; il a ainsi contribué à réduire le nombre et la gravité des accidents du travail sur les chantiers et le bâtiment.

En identifiant et en communiquant de bonnes pratiques, il a aidé à motiver, développer et soutenir la gestion et l'organisation efficaces de la santé et de la sécurité au travail au sein des PME et la participation des travailleurs dans le cadre de la directive 92/57/CEE.

Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Bâtiment et bois

Activité

- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Ateliers

Budget total 116 356 EUR

Concours de l'Agence 92 920 EUR



Actions dans le cadre du projet

Un comité directeur créé pour l'occasion a organisé l'élaboration de la documentation. Cet organe s'est réuni à six reprises durant la période du projet. Il a évalué les expériences et pratiques concernant la prévention des accidents dans les petites et moyennes entreprises du secteur de la construction.

La documentation a été traduite du français en allemand, anglais, danois, espagnol et italien. L'atelier final de deux jours a été organisé par le comité directeur et a bénéficié de la participation d'un grand nombre d'institutions, à savoir des représentants des partenaires du projet, la Commission européenne, différentes inspections industrielles, les institutions nationales de santé et de sécurité dans les secteurs concernés, les médecins-conseils du travail ainsi que de l'organe FOCUS actif dans la formation de coordonnateurs.

Réalisations

Le principal résultat de ce projet a été la publication d'un code de conduite et un exemple de bonnes pratiques à suivre dans le cadre des activités de construction pour assurer aux travailleurs un maximum de sécurité.

Ce code de conduite et de bonnes pratiques a été édité et traduit entièrement en six langues. Dans la mesure du possible, le message est présenté sous forme de bandes dessinées et de dessins.

Contenu

- Extraits de lois et de réglementations européennes et internationales concernant la santé et la sécurité sur les chantiers de construction intéressant tous ceux qui ont des responsabilités en matière de santé et de sécurité.
- Stratégies générales de coordination réussie de sécurité dans les sites de construction et mesures de prévention pratique pour des situations de travail spécifiques.
- Exposition de la situation actuelle sur les chantiers de construction et des risques potentiels et formulation de propositions de mesures de prévention possibles, allant des mesures d'organisation et de précautions de sécurité collectives à des mesures de protection personnelles.

Cette documentation se fonde sur des situations réelles représentées sous une forme imagée et contenant des conseils de prévention.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Werner Buelen
 Europäische Föderation der Bau- und Holzarbeiter
 Rue Royale 45 — Bte 3
 B-1000 Bruxelles
 Tél. (32-2) 227 10 40
 Fax (32-2) 219 82 28

E-mail: info@efbh.be

Tirer les leçons des erreurs en analysant les accidents évités de justesse

Dans tout lieu de travail, des événements imprévus peuvent survenir au cours desquels l'accident est évité de justesse. Pousser un «ouf» de soulagement et remercier sa bonne étoile? Telle n'est pas l'optique de ce projet qui vise au contraire à tirer les leçons des accidents évités de justesse. Pour ce faire, les responsables du projet ont créé une gamme complète d'outils dont l'objet est d'aider les compagnies à reconnaître, mémoriser, consigner et tirer les leçons d'événements trop souvent occultés plutôt que d'être considérés comme une source d'apprentissage considérable.

Oscar Wilde a écrit: «L'expérience est le nom que chacun donne à ses erreurs.» Ce projet reconnaît ces erreurs et tente de dégager des leçons de ces situations, afin de ne plus trop compter sur sa bonne étoile à l'avenir.

Organisateur du projet

Arbeitsleben Geissler-Gruber KEG

Organisations partenaires

- Art of Work Vogel — ZAK OEG, Autriche
- Wirtschaftsförderungsinstitut der Wirtschaftskammer Österreich, Autriche
- Change@Work, Lund University, Suède
- Innovation&Development@Work, Univa, Lund University, Suède

Titre du projet

Apprendre des accidents évités de justesse: prévention des accidents dans les PME

Objectif du projet

La loi autrichienne sur la santé et la sécurité au travail oblige à prendre des mesures en cas d'accidents évités de justesse. Les salariés doivent faire état de chaque incident ayant failli provoquer un accident et les employeurs doivent conserver ces rapports.

Tirer des leçons des accidents évités de justesse constitue le principal objectif du projet. Ce projet transnational autrichien et suédois considère les moyens pratiques de le faire et encourage un échange actif d'opinions entre membres du personnel pour renforcer la prise de conscience de la sécurité et les normes de qualité. Les équipes du projet offrent des outils efficaces destinés aux entreprises et des modèles de bonnes pratiques disponibles à l'adresse www.near-accident.net.

L'objectif du projet est d'adapter la stratégie de prévention des accidents à la pratique actuelle. Les activités suivantes ont été envisagées:

- proposer des méthodes locales pour identifier, rapporter, documenter et analyser les accidents évités de justesse;
- développer, pour différents groupes cibles, des formations sur la manière de gérer les accidents évités de justesse et d'en tirer les leçons qui s'imposent;
- établir un réseau d'apprentissage parmi les projets pilotes;
- diffuser des expériences et instruments (brochure, site web) pour renforcer l'approche de l'apprentissage d'accidents évités de justesse, organisés par les compagnies elles-mêmes.

Arbeitsleben Geissler-Gruber KEG

Type d'organisation

- ✓ Compagnie privée

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 314 485 EUR

Concours de l'Agence 150 000 EUR

Groupe cible

Le groupe cible englobait les propriétaires et gérants de PME et leurs employés. Les secteurs choisis étaient les associations d'artisans autrichiens (construction métallique, ingénierie mécanique, toiture, menuiserie, recyclage). En Suède, les entreprises ont été sélectionnées par la Fédération des entreprises privées et la Confédération suédoise des entreprises.



Actions dans le cadre du projet

Pendant la phase pilote, des informations ont été recueillies auprès de sept entreprises pilotes en Autriche et cinq en Suède, à l'aide de questionnaires et de «cercles d'expérience» en face à face, de vidéos et d'entrevues de gestion.

Des formations et des réunions ont été organisées en Autriche avec la participation de médecins du travail, de professionnels et de représentants de la sécurité (avec la collaboration de la chambre du travail). En Suède, une réunion de réseau élargie rassemblant notamment les entreprises pilotes a eu lieu.

Le projet et ses outils ont été présentés à la conférence du syndicat du travail à Bruxelles, à la conférence trisannuelle de la CIST au Brésil et au colloque international du comité AISS-Recherche à Athènes.

L'action a été annoncée par le biais d'une série d'événements publics, d'articles de presse, de journaux scientifiques, de réunions avec des inspecteurs de l'environnement et de courriers directement adressés aux associations de 100 districts.

Plusieurs cours ont été organisés dans le cadre de conférences scientifiques, dont un atelier lors de la quatrième conférence de l'European Academy of Occupational Health Psychology à Vienne, une conférence des psychologues du travail de la British Psychological Society à Bournemouth, une foire sur la sécurité et la santé au travail à Dusseldorf et le congrès de l'association internationale de l'ergonomie en Corée.

Deux étudiants néerlandais ont également rédigé des thèses sur le sujet.

Réalisations

Un site web en allemand, en anglais et en suédois (www.near-accidents.net) contenant:

- des informations générales sur les accidents évités de justesse;
- des entretiens vidéo avec des employés sur les accidents évités de justesse (allemand et suédois);
- des entretiens vidéo avec des employeurs sur les résultats escomptés des leçons tirées des accidents évités de justesse;
- des entretiens vidéo avec des experts (chambre économique, assurance sociale des risques du travail...);
- un manuel pour les groupes d'échanges d'expériences (guide à l'attention des présidents) à télécharger;
- une enquête sur la motivation des salariés en allemand et en anglais; à télécharger;
- un outil de présentation des fréquences et graphiques à télécharger;
- une introduction à diverses méthodes et instruments locaux pour le soutien de l'apprentissage d'accidents évités de justesse;
- l'accès au forum et au réseau de campagne;
- des avis (formations, événements).



Une brochure de 12 pages en allemand (6 000 exemplaires), en suédois (4 000 exemplaires) et en anglais (2 000 exemplaires), intitulée *Learning from near-accidents* (tirer les leçons des accidents évités de justesse)

Cette brochure, disponible en version papier pour ceux qui n'ont pas de connexion internet, explique comment gérer les situations d'accidents évités de justesse et en tirer les leçons qui s'imposent.

Un ouvrage de travail pour les présidents des groupes d'échanges d'expériences

Cet ouvrage contient une description détaillée et une introduction à la procédure du groupe d'échanges d'expériences. Il est disponible en allemand et en anglais sous forme de fichier à télécharger. De même, une version papier est disponible au bureau du projet autrichien.

Enquête sur la motivation du personnel

Cette enquête est disponible en allemand et en anglais, sous forme de fichier à télécharger.

Outils d'analyse de l'enquête sur la motivation du personnel (fréquences et présentation graphique) disponibles en allemand à télécharger

Plus qu'une illustration, les vidéos constituent dans ce cas un outil pouvant être utilisé au niveau de l'entreprise pour traiter la problématique des accidents évités de justesse.

Une carte d'annonce est disponible sur le site web pour soutenir la campagne d'information. Les cartes de présentation peuvent être utilisées pour les événements de formation et d'information.

Depuis septembre 2002, un bureau de projet a été créé en Autriche.

Le site web sera régulièrement mis à jour par les équipes du projet autrichienne et suédoise.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Brigitta Geissler-Gruber
Arbeitsleben Geissler-Gruber KEG
Koesslmuehlgasse 8
A-4810 Gmunden
Tél. (43) 761 26 59 47
Fax (43) 761 26 79 26

E-mail: arbeitsleben@aol.com

Sites web pour plus d'informations:
www.near-accident.net
www.arbeitsleben.com



Formation pour employés d'entreprises de travail intérimaire

Les entreprises intérimaires sont appelées à trouver du personnel en un clin d'œil, souvent pour les PME. C'est leur travail. Comment être certain que le personnel affecté aux PME est conscient des risques encourus en matière de santé et de sécurité au travail? Telle était la principale question posée par le projet de collaboration belge/néerlandais/luxembourgeois.

Ce dernier a débouché sur la conception soignée d'un cours de formation destiné aux employés des entreprises de travail intérimaire, afin de s'assurer qu'ils pourront à leur tour garantir un niveau minimal de formation aux nombreux travailleurs qu'ils placent dans les PME.

Organisateur du projet

Preventie en Interim (PI)

Organisations partenaires

- Algemene Bond Uitzendondernemingen (ABU), Pays-Bas
- Union luxembourgeoise des entreprises de travail intérimaire (ULEDI), Luxembourg

Titre du projet

Formation des dirigeants et des intermédiaires des entreprises de travail intérimaire

Objectif du projet

L'objectif était de promouvoir la santé et la sécurité des travailleurs des entreprises de travail intérimaire désignés pour travailler dans des PME en renforçant les connaissances des recruteurs de l'agence d'intérim sur les risques dans les PME et les mesures de prévention.

Pour mieux préparer et informer les employés intérimaires sur les risques qu'ils encourent sur le lieu de travail, les recruteurs des entreprises de travail intérimaire doivent être conscients des risques qui existent et des mesures de prévention possibles pour les tâches que devront accomplir les employés qu'ils recrutent.

Le projet vise à fournir aux entreprises de travail intérimaire les outils nécessaires pour leur permettre de former leur personnel. À cet égard, un outil complet de formation a été conçu, couvrant à la fois les aspects de santé et de sécurité de base et les problèmes spécifiques des emplois temporaires et des congés de maladie.

Actions dans le cadre du projet

Les activités ont été les suivantes:

- préparation d'un cours et de matériel didactique relatifs à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, spécifiquement axés sur les connaissances dont doivent disposer les consultants des entreprises de travail intérimaire pour accomplir leur fonction d'intermédiaire entre le client (PME) et le travailleur intérimaire;
- le texte du cours, le matériel didactique et la procédure de test ont été élaborés dans la perspective de les rendre disponibles pour les entreprises de travail intérimaire en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. À une première phase de préparation, réalisée avec le concours de spécialistes de la formation et d'experts du travail intérimaire et de la sécurité au travail a succédé une phase de test impliquant la consultation des consultants des entreprises de travail intérimaire et des directeurs des ressources humaines sur l'acceptabilité et l'application efficace du matériel didactique;

Preventie en Interim (PI)

Type d'organisation

- ✓ Services de prévention au travail

Secteur

- ✓ Entreprises de travail intérimaire pour tous les secteurs

Activité

- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 209 188 EUR

Concours de l'Agence 130 000 EUR

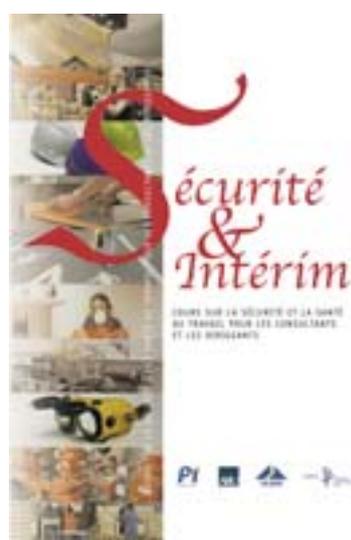
- durant la préparation du matériel, les spécialistes des entreprises de travail intérimaire en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas (Manpower, Creyf's Interim, Randstad, Actief Interim, Technicum, le service de santé au travail de l'industrie) ont été activement impliqués et un appel a été lancé aux instituts de formation spécifiques de Belgique et des Pays-Bas (Prevent, Artra, DINS-consulting Terneuzen) pour la rédaction des textes. Un comité composé de dirigeants d'administrations publiques, de syndicats, d'entreprises de travail intérimaire et d'instituts de prévention a dirigé l'ensemble du processus;
- un séminaire de formation en gestion des ressources humaines adressé aux directeurs de la formation, aux directeurs qualité et aux directeurs exécutifs de petites entreprises a été organisé en Belgique et aux Pays-Bas. À cette occasion, les expériences du cours de test et l'intégration renforcée du programme de formation dans la politique de formation générale des entreprises de travail intérimaire ont été examinées;
- la dernière phase du projet concernait la reproduction de matériel. Pour le texte du cours, le choix s'est porté sur la production d'une version néerlandaise traitant séparément les situations spécifiques en Belgique et aux Pays-Bas et d'une version française analysant les éléments adéquats des législations belge et luxembourgeoise. Le reste du matériel pédagogique est identique en français et en néerlandais.

Réalisations

Matériel de formation

Les spécialistes et experts d'entreprises de travail intérimaire et les professionnels de la santé et de la sécurité ont soigneusement élaboré le matériel de formation.

Le texte du cours, le matériel didactique et la procédure de test ont été élaborés dans la perspective de les rendre disponibles pour les entreprises de travail intérimaire en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Trois supports didactiques ont été élaborés en français et en néerlandais:



- 1) un matériel didactique disponible à grande échelle pour les entreprises de travail intérimaire, les conseillers de ces agences et les entreprises individuelles;
- 2) un matériel destiné uniquement à ceux qui organisent les examens;
- 3) un matériel de base destiné aux établissements de formation et aux agences de recherche d'emploi intéressés par l'organisation de leurs propres sessions de formation interne et désireux d'adapter le matériel de base du cours.

- Un guide de cours de 200 pages, impression en quatre couleurs en français et en néerlandais, adapté aux législations européenne, belge, luxembourgeoise et néerlandaise. Ce guide comprend vingt chapitres qui abordent les tâches et les responsabilités, la politique de prévention, la manière de procéder et les risques spécifiques sur le lieu du travail. Le tirage total est de 3 000 exemplaires, 2 000 en néerlandais et 1 000 en français.



- Un CD-ROM contenant le texte du cours, une sélection des questions de test subdivisées en chapitres pour évaluer les connaissances, des diapositives avec une synthèse du contenu par chapitres et une base de données de photos avec des illustrations, des photos et des dessins qui illustrent plus explicitement le contenu du cours. Un total de 540 copies a été produit, 220 en français et 320 en néerlandais.
- Une base de questions d'évaluation des connaissances du candidat. Cette base contient 650 questions en français et en néerlandais classées par chapitres concernant tous les sujets analysés dans le cadre du cours.

Séminaire

Un séminaire destiné aux directeurs des ressources humaines d'entreprises de travail intérimaire en Belgique et aux Pays-Bas a encouragé l'échange d'expériences et conduit aux conclusions insérées dans le rapport final.

Ateliers

Afin de promouvoir le cours et le matériel didactique, PI a créé des ateliers pour les différents groupes cibles: personnel de recrutement des entreprises de travail intérimaire, PME désireuses d'engager du personnel intérimaire et représentants des travailleurs du comité de sécurité. La description des cas pratiques est disponible pour les spécialistes de la formation de différentes organisations d'employeurs et de travailleurs (en français et en néerlandais).

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Hendrik De Lange
Preventie en Interim
Helihavenlaan 21 — Bte 1
B-1000 Bruxelles
Tél. (32-2) 204 56 83
Fax (32-2) 204 56 89

E-mail: hdl@p-i.be

Site web pour plus d'informations:
www.p-i.be



L'Italie et le Danemark s'associent pour améliorer la sécurité et la santé dans la construction

L'une des principales caractéristiques de cette collaboration italo-danoise est l'accent placé sur les petites entreprises, c'est-à-dire celles qui comptent moins de cinquante employés. De même, l'identification des bonnes pratiques a été le fruit d'efforts conjoints transfrontaliers, mais aussi entre employés et dirigeants de l'entreprise.

En outre, l'attention accordée à la diffusion et l'accent manifestement placé sur la diffusion par la presse ont montré l'importance d'une promotion ciblée pour atteindre le public visé.

Organisateur du projet

BAR Bygge og Anlæg (conseil sectoriel sur l'environnement de travail dans le secteur de la construction)

Organisation partenaire

Comitato Paritetico Territoriale per la Prevenzione Infortuni l'igiene e l'ambiente di Lavoro (CPT), Italie

Titre du projet

Recueil, analyse et échange de bonnes pratiques sur la prévention des accidents du travail dans les petites entreprises du secteur de la construction

Objectif du projet

Le projet avait pour objet de réduire le nombre d'accidents du travail dans le secteur de la construction par la collecte, l'analyse et la diffusion des meilleures pratiques sur la prévention des accidents.

Les objectifs sont les suivants:

- identifier les mesures de prévention adaptées pour sa mise en œuvre dans les petites entreprises;
- examiner leur transférabilité à d'autres petites entreprises au Danemark, en Italie et ailleurs;
- établir une liste novatrice d'exemples de bonnes pratiques incluant un guide pour réduire les accidents liés au travail;
- promouvoir la liste et le guide de bonnes pratiques auprès des petites entreprises par le biais de la distribution directe à ces dernières, de communiqués de presse, d'articles dans des revues professionnelles et de l'internet.

Actions dans le cadre du projet

Le projet s'est centré sur deux ateliers d'organisation auxquels ont participé les employeurs et employés des petites entreprises du Danemark et d'Italie.

Quatre entreprises remplissant les critères de participation au projet ont été identifiées: deux danoises et deux italiennes. Ces entreprises ont été mises au courant de la teneur du projet, y compris des activités attendues des différents participants du projet.

BAR — Conseil sectoriel sur l'environnement de travail dans le secteur de la construction

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation sans but lucratif

Secteur

- ✓ Construction

Activité

- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Ateliers

Budget total 176 352 EUR

Concours de l'Agence 124 505 EUR

Dans le droit fil du plan du projet et pour préparer le premier atelier, les entreprises ont été invitées à compléter un questionnaire élaboré à cet effet. Celui-ci comprenait des informations sur les produits/activités, les employés, les problèmes de santé et de sécurité, les accidents liés au travail, l'organisation de la santé et de la sécurité au travail et les exemples de bonnes pratiques des entreprises.

Les sujets ci-après ont été abordés lors de l'atelier:

- structure/organisation de la santé et de la sécurité au travail au Danemark et en Italie,
- organisation et tâches de CPT et de BAR,
- produits et organisation de la santé et de la sécurité au travail au sein des quatre entreprises,
- exemples de bonnes pratiques sur la prévention d'accidents.

Durant le premier atelier, une visite a eu lieu sur un chantier de construction danois.

Les résultats de ce premier atelier ont été les suivants:

- une liste préliminaire de bonnes pratiques contenant vingt-six exemples de bonnes pratiques,
- une sélection d'exemples de bonnes pratiques à développer et à mettre en œuvre par les participants. Les entreprises ont sélectionné six à sept exemples pour la mise en œuvre.

Afin d'évaluer les exemples de bonnes pratiques, chaque entreprise a été invitée à discuter des expériences de mise en œuvre des cas de bonnes pratiques sur lesquels elles avaient travaillé durant cette période.

Dans le deuxième atelier, les différents cas de bonnes pratiques ont été analysés et discutés. Ce fut une occasion intéressante d'échanger des expériences entre participants.

Les cas de bonnes pratiques suffisamment développés et ceux que les participants ont jugés pertinents ont été inclus dans le guide de bonnes pratiques qui est l'élément clé du projet.

CPT et BAR ont élaboré un site web incluant le contenu du projet. L'URL de ce site est www.sme-safesite.com et les informations sont disponibles en anglais, en danois et en italien.



Réalisations

Site web

Les informations du site web sont disponibles en anglais, en danois et en italien (www.sme-safesite.com). Le contenu du site web est le suivant:

- une page d'accueil contenant une très brève introduction du projet;
- une brève description du projet mettant l'accent sur le contexte;
- une description détaillée du contenu du projet incluant l'historique et l'objet du projet, les résultats, le délai, les participants et les contacts;
- le statut du projet;
- une liste d'exemples de bonnes pratiques sur la prévention des accidents;
- une description des entreprises participantes;
- des liens intéressants.

Ateliers

Le principal résultat du premier atelier est une liste préliminaire contenant vingt-six exemples de bonnes pratiques. Certaines entreprises ont été sélectionnées pour développer et mettre en œuvre des exemples de bonnes pratiques.

Un deuxième atelier a permis aux entreprises d'échanger leurs expériences sur la mise en œuvre des exemples de bonnes pratiques préalablement choisis. Certains de ces exemples ont été inclus dans le guide et recommandés à d'autres entreprises du secteur de la construction mais également d'autres secteurs.

Guide de bonnes pratiques

Le guide inclut quatorze cas de bonnes pratiques sur la prévention des accidents. Essentiellement destiné aux PME de la construction, certains exemples seraient également utiles pour les PME d'autres secteurs.

Les exemples de bonnes pratiques inclus dans le guide sont les suivants:

- prévention des accidents de la route,
- entretien d'outils et d'appareils,
- coût d'un accident,
- plan annuel pour un travail sûr,
- choix de domaines ciblés,
- réunions conjointes sur la santé et la sécurité,
- ordre du jour fixe pour les réunions du comité de sécurité,
- formation sur le lieu de travail,
- évaluation des risques,
- inspections de sécurité,
- représentants de sécurité,
- examen d'accidents,
- vêtements de protection individuelle et de travail,
- installation et utilisation d'échafaudages de façades et de murs.

Le guide est disponible en version papier et sur l'internet en anglais, en danois et en italien. Quelque 9 000 copies ont été imprimées en danois et en italien et 500 en anglais. En raison du vif intérêt témoigné par les organisations et la presse au Danemark, un tirage supplémentaire de 10 000 copies du guide a été imprimé en danois.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Charlotte Martin
ou Jacob Munk
BAR Bygge og Anlæg
Ramsingsvej 7
DK-2500 Valby
Tél. (45) 36 14 14 03
Fax (45) 36 14 14 09

E-mail: cma@bar-ba.dk

Sites web pour plus d'informations:
www.bar-ba.dk
www.sme-safesite.com



Communication transfrontalière du message de santé et de sécurité au travail

La communication transfrontalière constitue un véritable défi, en termes de langue, de culture et de caractéristiques nationales. Elle doit être planifiée, conçue et gérée d'emblée dans le but de franchir les frontières nationales et internationales et de transmettre le message à différents marchés.

Ce projet sur la communication a utilisé la doyenne des médias de masse, la télévision, pour transmettre son message.

Organisateur du projet

Fédération centrale de la Berufsgenossenschaften HVBG allemande (fédération centrale des organismes d'assurance accident pour le secteur industriel)

Organisations partenaires

- Health & Safety Executive (HSE), Royaume-Uni
- Istituto Nazionale per l'Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro (INAIL), Italie
- Institut national de recherche et de sécurité (INRS), France
- Health & Safety Authority (HSA), Irlande

Objectif du projet

Le projet «TV spots» (spots télévisés) a été conçu pour produire une série de spots de qualité d'une durée de trente à cinquante secondes dans le but de renforcer la prise de conscience des principaux risques qu'encourent les travailleurs dans les secteurs prioritaires où les accidents sont les plus fréquents. Les groupes cibles sont des travailleurs et des employeurs de PME dans le domaine de la construction, de la fabrication et des services. Sont particulièrement visés les travailleurs exposés aux risques du travail en hauteur, de glissade, de faux pas et de transport sur le lieu de travail, les causes possibles incluant la confiance excessive, la fatigue et le stress.

Les programmes ont été conçus pour pouvoir être utilisés en Allemagne, en France, en Italie, en Irlande et au Royaume-Uni et sont potentiellement utilisables partout en Europe. Les productions peuvent être diffusées à la télévision et au cinéma et être utilisées sur l'internet, à l'occasion d'expositions, de conférences et de présentations, dans la presse et sur d'autres supports ainsi que dans des campagnes de publicité et de prévention.

Les spots peuvent être utilisés ensemble dans le cadre d'une campagne ou d'une initiative de sensibilisation diffusée par l'intermédiaire des médias de masse ou individuellement pour cibler un public ou des groupes spécifiques. Ils sont conçus sur une structure modulaire pour pouvoir en assembler les différentes parties et former de nouvelles productions à l'aide d'une même imagerie puissante.

Actions dans le cadre du projet

Les spots de promotion télévisés ont été conçus en vue d'attirer un public jeune et les travailleurs en général. Les scénarios se déroulent dans une ambiance menaçante évoquant les scènes cauchemardesques d'un *Terminator* ou d'un *Blade Runner*. Les couleurs chrome et les scintillements numériques qui rappellent au spectateur le temps et l'argent perdus évoquent le célèbre film *The Matrix*.

HVBG — Fédération centrale des organismes allemands d'assurance accident

Type d'organisation

- ✓ Organisme d'assurance du travail

Secteur

- ✓ Construction, industrie manufacturière et services

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Matériel audiovisuel
- ✓ Réseau

Budget total 563 830 EUR

Concours de l'Agence 160 000 EUR



Le thème central des spots télévisés est un lieu de travail vide, déserté à l'instant où les machines tournent à vide, les fers à souder pendent sans objet tandis qu'un tapis roulant continue à fonctionner et que les objets qu'il transporte s'accumulent jusqu'à bloquer totalement le système. Dans la vaste cuisine, les couteaux aiguisés comme des lames de rasoir se balancent, accrochés en hauteur à des barres, tandis que les marmites bouillonnent. Un liquide évoquant le sang a éclaboussé le plan de travail...

Dans le bureau vide, les papiers sont éparpillés sur les marches, tandis que les ordinateurs et autres machines de bureau continuent à fonctionner. Dans le bâtiment, un chariot élévateur a déchargé sa cargaison sur le sol, la chaîne d'une grue balance, menaçante, après avoir déversé sa charge, une montre brille dans la boue...

Un texte animé vient parfois meubler ces scènes de dévastation. Il aide le spectateur à résoudre le mystère de ces lieux de travail désertés à la suite d'accidents: chutes d'objets, coupures, brûlures, glissades, faux pas, répétition de contraintes physiques, blessures occasionnées par des machines, chutes de personnes.

Une voix *off* énumère les milliers d'accidents qui surviennent chaque année et leur coût en termes de vies humaines et économiques. Un sentiment de soulagement envahit le spectateur, quand apparaît le numéro de ligne d'aide, sauveur potentiel au milieu du chaos.

L'utilisation d'un lieu de travail déserté à la suite d'un accident est évocatrice et puissante. Élément clé dans la production des spots, l'émotion a bien fonctionné.

Les éléments jugés décisifs étaient les suivants:

- les productions utilisent des images fortes, suscitant l'émotion pour transmettre le message et avoir un impact;
- la voix *off* est brève et peut être aisément reproduite en différentes langues: il n'y a pas de dialogue face à la caméra afin d'éviter tout stéréotype culturel et de rendre ainsi ces spots plus aisément exportables;
- des caractéristiques culturelles et nationales neutres ont été utilisées sur le lieu de travail pour assurer l'exportabilité des spots: bureau, usine, chantier, cuisine.

Les spots télévisés ne sont pas éphémères ni limités dans le temps; ils impriment une direction et des idées que d'autres pourront exploiter. En produisant ces films de qualité, le projet vise à atteindre un nouveau groupe cible. L'utilisation de médias publics vise à rendre les travailleurs et directeurs conscients du risque, non seulement dans leur environnement professionnel, mais aussi dans leur vie privée et familiale.

Les productions sont intrinsèquement exportables. Elles peuvent faire l'objet d'un usage transnational à long terme. Les images sont dégagées de toute connotation nationale. L'utilisation de différentes voix permet d'adapter aisément les spots à d'autres pays et de renouveler les messages sans changer les images. Pour assurer un résultat durable, les spots seront disponibles sur différents supports; ils seront par exemple publiés sur divers sites web partout en Europe.

Outre la diffusion sur plusieurs chaînes télévisées, ils seront utilisés à des fins de formation, à l'occasion de conférences, de congrès, d'expositions.

Cette expérience conçue à Cologne, partiellement financée depuis Bilbao, filmée à Prague, éditée à Londres et lancée à Vienne, montre qu'il est possible de produire une communication percutante par la collaboration et d'assurer la rentabilité sans perdre en créativité.



Réalisations

- Un spot télévisé principal de cinquante secondes
- Trois spots télévisés différents de trente secondes chacun

Ces spots ont été produits en:

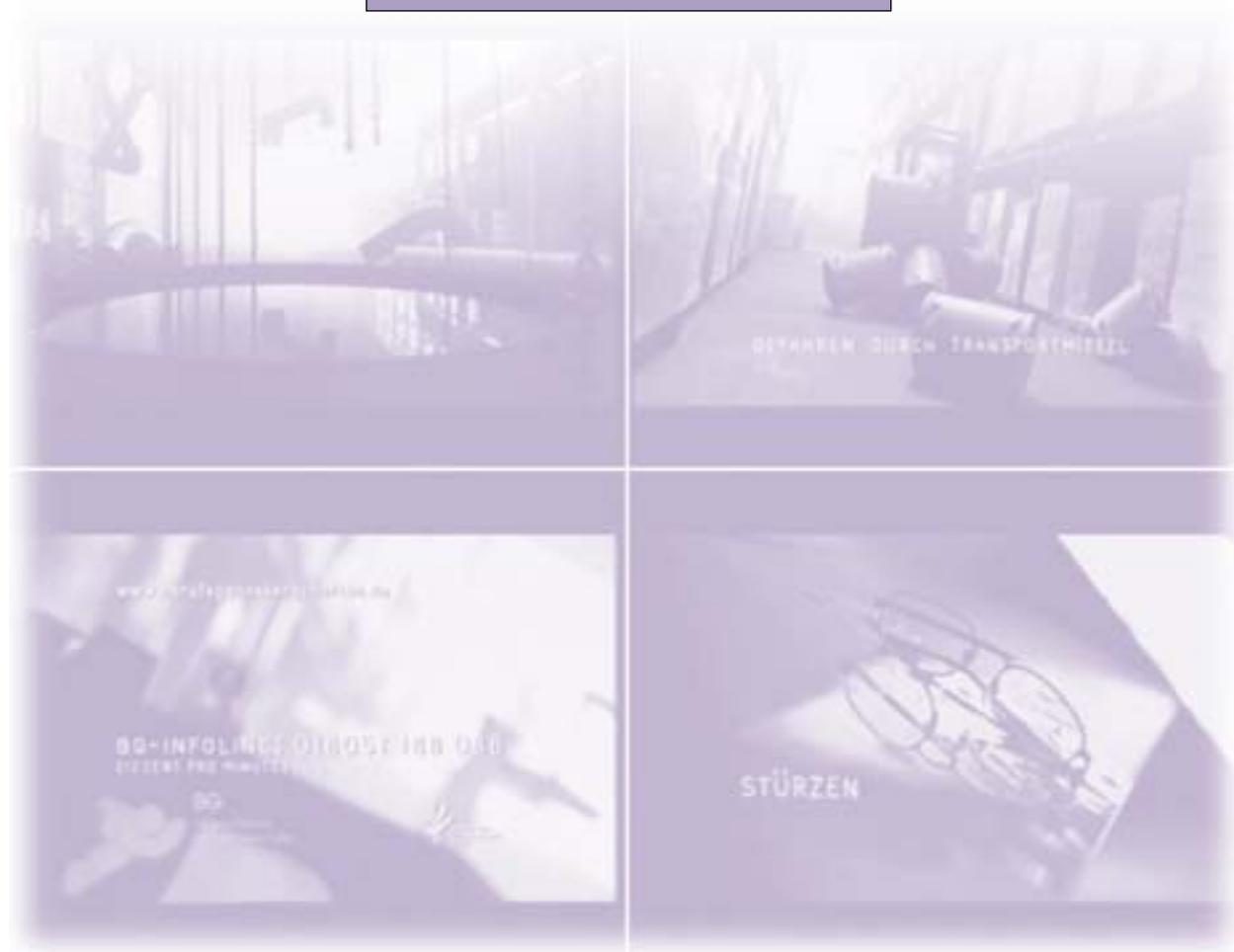
- allemand,
- anglais,
- français,
- italien.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Martin Rueddel
Hauptverband der gewerblichen
Berufsgenossenschaften
Alte Heerstraße 111
D-53757 Sankt Augustin
Tél. (49-2241) 231 11 54
Fax (49-2241) 231 13 91

E-mail: Martin.rueddel@hvbg.de

Site web pour plus d'informations:
www.berufsgenossenschaften.de



Collaboration transfrontalière dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration

Les organisateurs de ce projet ont reconnu l'importance des réseaux. Les réseaux et partenariats ont été systématiquement créés pour véhiculer le message de prévention à un public aussi vaste que possible. Ciblées sur le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, les activités se sont déroulées dans trois pays: Belgique, Allemagne et Pays-Bas. Des centaines de personnes ont été directement formées et plusieurs milliers d'entreprises ont été contactées via une campagne d'information.

Organisateur du projet

Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststaetten (BGN — Organisme officiel d'assurance accident et de prévention dans l'industrie de l'alimentation et la restauration)

Organisations partenaires

- Allgemeine Ortskrankenkasse (AOK) Rheinland, Allemagne
- Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin (BAuA) Initiativbüro Neue Qualität der Arbeit, Allemagne
- COK, Belgique
- Commit Arbo BV, Pays-Bas
- CZ-Group, Pays-Bas
- FED. Ho. Re. Ca Vlaanderen, Belgique
- Friesland College, Pays-Bas
- Gesundheitsamt Emden, Allemagne
- International Social Security Association (ISSA), Suisse
- Koninklijk Horeca, Pays-Bas
- Koninklijk Technisch Atheneum Turnhout, Belgique
- Koning Willem I College, Pays-Bas
- Prevent, Belgique
- Royal Association MKB-Nederland Noord, Pays-Bas
- UNIZO, Belgique

Titre du projet

Promotion de la participation d'employés pour réduire les risques de santé et de sécurité dans les PME du secteur de la restauration par le biais de réseaux transnationaux

Objectif du projet

Ce projet visait à réduire les risques relatifs aux accidents et à la santé dans les PME du secteur de la restauration en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, en vue de renforcer, à long terme, la compétitivité des petites entreprises. La mise sur pied d'un réseau de quinze partenaires comprenant des experts en matière de prévention, des organes et des représentants de travailleurs de PME et des établissements d'enseignement a créé une synergie pour atteindre le groupe cible. Au sein du réseau, les petites entreprises et leurs représentants avaient davantage l'opportunité de participer activement au développement et à la mise en œuvre de mesures de prévention et de les adapter à leurs exigences.

BGN — Organisme officiel d'assurance accident et de prévention dans l'industrie de l'alimentation et la restauration

Type d'organisation

- ✓ Organisme d'assurance du travail

Secteur

- ✓ Restauration

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 105 425 EUR

Concours de l'Agence 63 255 EUR

Actions dans le cadre du projet

Les organisateurs de ce projet ont reconnu l'importance des réseaux. Des réseaux et partenariats ont été systématiquement créés pour véhiculer le message de prévention à un public aussi vaste que possible.

Ce projet a donné lieu à un grand nombre d'activités, au point que les organisateurs ont adopté l'appellation «Switch» (Safe Work: Innovative Tools for the Catering and Hotel Industry — Travail sûr: outils novateurs pour le secteur de la restauration et de l'hôtellerie).

Des opportunités de formation approfondie dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail ont été proposées gratuitement aux entreprises, visant en particulier des groupes capables d'avoir un effet multiplicateur, notamment des entrepreneurs et leurs épouses, des stagiaires, d'autres employés ainsi que des formateurs d'entreprise et des enseignants.



Ateliers

Les ateliers de formation faisaient partie intégrante de ce projet et rassemblaient des personnes de différents pays. Quelque douze ateliers ont été organisés en Belgique et un cours de formation et un atelier en Allemagne. Aux Pays-Bas, 100 participants ont assisté au lancement du projet et seize ateliers au total ont été organisés.

Les cours de formation couvraient un large éventail de sujets, allant de la prévention des accidents en cuisine et au restaurant à la conception ergonomique.

Envois de courriers

Les différents envois de courriers effectués dans le cadre du projet ont atteint plus de 17 000 entreprises.

Ligne d'assistance sur le harcèlement moral

Une compagnie d'assurance allemande influente a offert une ligne d'assistance sur le harcèlement dans le cadre de ce projet.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Isabel Dienstbuehl
ou D^r Romano Grieshaber
Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel
und Gaststätten
Dynamostraße 7-11
D-68165 Mannheim
Tél. (49-621) 44 56 31 77
Fax (49-621) 44 56 31 03

E-mail: Isabel.Dienstbuehl@bgn.de
Romano.Grieshaber@bgn.de

Gaz naturel: aide en matière de sécurité

Le nombre de PME travaillant dans le secteur du gaz est impressionnant. Mais cela signifie aussi qu'elles peuvent être difficiles à atteindre et que leur expérience est rarement partagée. Ce projet greco-danois vise à rassembler les ouvriers d'installation et de maintenance, les fournisseurs de gaz à l'industrie et aux ménages, les inspecteurs de sécurité et les chambres de commerce, les techniciens, les syndicats et les utilisateurs finaux. La synergie fut immédiate et différentes activités ont eu lieu, de la formation au développement de bonnes pratiques en passant par la création de sites web et d'une ligne d'assistance.

Organisateur du projet

Macedonian Natural Gas SA, Grèce

Organisations partenaires

- Sigma Consultants Ltd, Grèce
- NaturGas Midt-Nord SA, Danemark
- Leeds University, Chemical Engineering Dept., Royaume-Uni

Titre du projet

Ligne d'assistance pour la prévention des accidents dans les PME

Objectif du projet

Ce projet avait pour objectif de fournir une assistance à une série de personnes travaillant dans le secteur du gaz naturel et du GPL. Le projet couvrait la conception, le développement et le pilotage d'une ligne d'aide d'information et de communication pour les PME sur la prévention des accidents et d'autres questions liées à la santé et à la sécurité.

Groupe cible

Le projet était axé sur les risques générés par la production, la distribution et l'utilisation du gaz naturel et du GPL. Par conséquent, les groupes cibles étaient:

- les PME concernées par l'installation et la maintenance d'infrastructures de gaz combustible;
- les PME liées à la distribution de gaz naturel et de GPL aux industries et ménages;
- les PME travaillant dans le secteur de l'installation d'usines de gaz naturel et d'équipements de GPL;
- les utilisateurs finaux (PME) de gaz naturel et de GPL;
- les gestionnaires de sécurité et les inspecteurs impliqués dans les PME;
- les chambres de commerce et d'industrie;
- les syndicats;
- les techniciens travaillant dans les usines de gaz naturel et de GPL;
- les PME concernées par l'installation et la maintenance d'appareils à gaz;
- les fabricants d'équipements pour gaz combustible;
- d'autres institutions de santé et de sécurité.

Macedonian Natural Gas SA

Type d'organisation

- ✓ Compagnie privée

Secteurs

- ✓ Gaz naturel
- ✓ Liquid Petroleum Gases (LPG)

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication
- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Matériel audiovisuel
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 200 109 EUR

Concours de l'Agence 160 000 EUR

Actions dans le cadre du projet

Guide de bonnes pratiques

Les partenaires de ce projet ont été actifs sur plusieurs fronts. Deux guides de bonnes pratiques: *Health and safety good practice guide for natural gas* (guide de bonnes pratiques pour la santé et la sécurité dans le secteur du gaz naturel) et *Health and safety good practice guide for liquid petroleum gas (LPG)* [guide de bonnes pratiques pour la santé et la sécurité dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL)] ont été publiés, en anglais et en grec.

Chaque guide, d'une centaine de pages, a été tiré à 500 exemplaires gratuits, distribués durant la conférence finale du projet, lors de cours de formation et par le biais des syndicats. Des copies ont été également envoyées à l'organe d'inspection du travail national.

Site web

Dès le départ, un site web a été créé (www.safegas.gr) afin de publier les activités du projet sur l'internet et de soutenir la diffusion des activités du projet et des produits.

Le site web inclut:

- toutes les annonces concernant les événements et la diffusion du projet;
- les photos illustrant les mauvaises pratiques;
- les deux guides au format électronique;
- les détails d'accès à la ligne d'assistance;
- le moteur de recherche pour un accès aisé au contenu du site web et aux bases de données;
- la législation nationale (textes complets, résumés, aide à la recherche);
- la législation européenne;
- les notes sur la législation européenne;
- la législation britannique;
- la législation danoise;
- les publications de l'IGEM;
- les normes BSI;
- des liens vers d'autres sites pertinents;
- les informations du projet (vue d'ensemble, productions, partenaires);
- un catalogue de fournisseurs pour la sécurité et les équipements de construction.

CD-ROM

Un CD-ROM avec le contenu de la page web (versions anglaise, danoise et grecque) est prévu pour fournir toutes les informations et l'assistance technique aux PME qui n'ont pas d'accès à l'internet, mais disposent d'ordinateurs personnels. Au total, 1 000 exemplaires ont été distribués.

Centre d'assistance téléphonique en Grèce

Le centre d'assistance téléphonique a fonctionné du 1^{er} juillet au 15 septembre 2002 (de 9 à 17 heures, du lundi au vendredi) dans les bureaux des consultants SIGMA. Il a accepté les demandes par téléphone, télécopie et courrier électronique.

Articles

Les partenaires du projet ont préparé des articles pour la presse locale et spécialisée.

Atelier et conférences

Le projet a tenu un atelier en avril 2002, avec une table ronde finale afin de donner à chacun l'opportunité d'échanger des idées et des pratiques de travail. Les résultats de la table ronde ont été utilisés comme guide pour les activités futures.

Des représentants des sapeurs-pompiers, de la DEPA (agence gouvernementale du gaz naturel), de l'EPA (compagnie semi-publique de distribution du gaz naturel) de Thessalonique, de l'université Aristote de Thessalonique, de l'inspection du travail, du bureau de planification et de



l'utilisation de la terre ainsi que des compagnies d'installation de conduites, des compagnies de distribution et d'équipement ont assisté à l'atelier.

Plus de 100 personnes ont participé à la conférence finale du projet où ont été présentés tous les produits et résultats du projet.

Sessions de formation

En raison de l'énorme succès rencontré par le cours de formation du projet, d'une durée de vingt heures, une seconde session a dû être organisée.

Ces cours se sont déroulés dans une agence de formation agréée de la fédération d'industriels du nord de la Grèce et ont été dispensés par des ingénieurs et professeurs d'université hautement qualifiés dans les domaines de la santé et de la sécurité. Ces deux cours ont porté sur la sécurité des installations et les questions de santé et de sécurité liées aux conditions de travail des installateurs de gaz naturel et de GPL.

Il est intéressant de constater que le syndicat des installateurs de Thessalonique a créé sa propre ligne d'assistance en utilisant l'expérience acquise grâce à ce projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Athanasios Papadopoulos
ou Themistoklis Kartsiotis
Macedonian Natural Gas SA
148 Vas. Olgas
GR-5445 Thessaloniki
Tél. (30) 310 85 96 66
Fax (30) 310 85 96 56

E-mail: A.Papadopoulos@sigmaconsultants.gr
macedoniangas@the.forthnet.gr

Site web pour plus d'informations:
www.safegas.gr



Transfert d'outils utiles pour diffuser le message de SST

Il y a quelques années, un outil finlandais conçu pour former les instructeurs de santé et de sécurité et les travailleurs de PME a connu un succès immédiat dès sa première mise en œuvre en Finlande. Ce projet transnational a permis de rapprocher les experts allemands, britanniques et finlandais dans le domaine de la SST, de transférer les connaissances acquises et de profiter de l'expérience finlandaise.

La transférabilité constitue un facteur important du programme de financement des PME, comme en témoigne cet exemple de partage de connaissances et de matériel de formation entre trois pays européens.

Organisateur du projet

Centre de recherche technique de Finlande, VTT Automation

Organisations partenaires

- Institution of Occupational Safety and Health (IOSH), Royaume-Uni
- Institut des sciences du travail, université de technologie de Darmstadt (IAD), Allemagne

Titre du projet

SME-RM — Accident risk management focused training for small and medium-sized enterprises (formation en gestion des risques d'accidents pour PME)

Objectif du projet

Le principal objectif du projet était d'établir deux programmes de formation sur l'évaluation des risques, la gestion des risques et la prévention des accidents à l'aide d'un outil de gestion des risques d'accidents.

Un des programmes portait sur la formation des PME à l'utilisation de l'outil de gestion des risques d'accidents et, partant, à l'évaluation et gestion des risques et à la prévention des accidents.

L'autre programme portait sur la formation d'instructeurs experts. Ces derniers ont appris à utiliser l'outil de gestion des risques d'accidents et à transmettre efficacement ces connaissances aux PME. Après la formation, ils ont à leur tour formé des PME.

Les deux programmes de formation ont été menés en Allemagne, en Finlande et en Grande-Bretagne.

Le matériel de formation incluait l'outil de «gestion des risques pour les PME» développé en Finlande en 1996-2000 dans un projet financé par le FSE. Au début du projet, l'outil de gestion des risques existait en finnois; il a ensuite été traduit et adapté aux besoins allemands et britanniques. L'outil a été traduit en allemand et en anglais au début du projet.

Les groupes cibles du projet sont toutes les PME répondant aux critères européens, les instructeurs (consultants, organisations de formation, agents de SST, organes gouvernementaux) et toutes les autres parties intéressées.

Actions dans le cadre du projet

Le projet comprenait trois parties:

- traduction et adaptation de l'outil,
- établissement d'un programme de formation pour les PME,
- établissement d'un programme de formation pour les instructeurs experts.

VTT — Centre de recherche technique de Finlande

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation sans but lucratif

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 250 557 EUR

Concours de l'Agence 167 873 EUR

Finlande

Deux ateliers ont été organisés avec les partenaires du projet; le premier, de deux jours, s'est tenu à Leicester et le deuxième à Darmstadt.

Le projet avait pour objectif d'introduire le matériel et les méthodes de formation réalisées dans le cadre du projet finlandais de gestion des risques pour les PME.

L'atelier a également examiné le matériel traduit et son adéquation aux habitudes, à la société et aux lois allemandes et britanniques.

Une formation des instructeurs a été organisée en Finlande. Cette formation de deux jours a réuni 22 participants.

Le programme du premier jour abordait les thèmes suivants:

- les tâches pour formateurs de gestion des risques,
- les risques classiques dans les PME,
- la définition de la gestion du risque; les concepts de base et un modèle de réflexion (présentation du livret *Basics of risk management*),
- une analyse de vulnérabilité,
- l'outil de gestion du risque pour les PME,
- comment former à la gestion des risques dans les PME.

Avant le deuxième jour de formation, les instructeurs devaient planifier et réaliser une formation de gestion des risques dans une entreprise (PME). Au total, 74 personnes ont été formées dans les PME.

Les thèmes abordés dans le cadre de la formation au sein des PME étaient les suivants: les principes de base en matière de gestion des risques, l'analyse de vulnérabilité et les risques encourus par le personnel.

Royaume-Uni

Deux ateliers, l'un de deux jours et l'autre d'un seul, ont été organisés pour former les instructeurs.

Le premier atelier a permis de former dix délégués, tous formateurs en SST expérimentés. Le programme prévoyait des présentations de l'outil de gestion des risques, des exercices au cours desquels les différentes facettes de l'outil ont été utilisées et développées ainsi que des discussions sur l'outil.

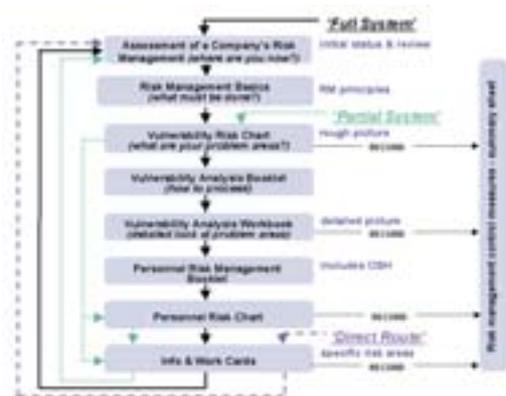
Le deuxième atelier a réuni quinze délégués formateurs en SSTI expérimentés, et a compris des présentations en PowerPoint du matériel modifié, des exercices collectifs et des discussions de groupe. Un certain nombre de suggestions ont été avancées pour améliorer l'outil.

Au total, vingt-cinq instructeurs ont été formés à l'utilisation de l'outil. Ceux-ci ont à leur tour formé quarante-cinq personnes de PME et d'entreprises plus grandes.

Allemagne

Du matériel et des prospectus ont été préparés pour des institutions et des PME. En outre, certains ateliers gratuits ont été organisés à l'université de technologie de Darmstadt.

En Allemagne, quarante-et-un formateurs et intermédiaires ont été formés en trois séminaires d'une demi-journée à une journée. Les formateurs étaient des personnes responsables pour la section de formation du Berufsgenossenschaften, des formateurs du REFA et des conseillers en promotion d'entreprise. En outre, sept personnes qui ont participé à la formation destinée aux PME ont joué un rôle de vecteurs de l'idée de gestion du risque. En tout, quarante-huit formateurs/intermédiaires ont été formés.



Réalisations

L'outil traduit comprend les éléments suivants:

- Brochure:
 - ➔ principes de base en matière de gestion des risques,

- ➔ analyse de vulnérabilité,
- ➔ ouvrage sur l'analyse de vulnérabilité,
- ➔ gestion des risques du personnel.
- Cartes de travail (listes de contrôle, graphiques de risque, etc.):
 - ➔ évaluation de la gestion du risque au niveau d'une société,
 - ➔ exigences de base en matière de gestion des risques,
 - ➔ risques liés à l'entreprise,
 - ➔ analyse de vulnérabilité,
 - ➔ accords et responsabilités,
 - ➔ la dépendance peut être un risque élevé,
 - ➔ risques liés à l'environnement,
 - ➔ risques liés à l'information,
 - ➔ risques liés au produit,
 - ➔ risques personnels,
 - ➔ actes préjudiciables,
 - ➔ expérience,
 - ➔ risques de santé et sécurité au travail,
 - ➔ risques liés aux voyages et au trafic,
 - ➔ mesures de contrôle de la violence,
 - ➔ capacité de travail et bien-être,
 - ➔ communauté de travail.
- Cartes d'information:
 - ➔ planification de la gestion des risques,
 - ➔ risques de crime,
 - ➔ risques liés aux projets,
 - ➔ sécurité et santé au travail,
 - ➔ gestion du risque,
 - ➔ violence au travail.
- Guide des formateurs:
 - ➔ travail de groupe dans la formation,
 - ➔ cours,
 - ➔ élaboration et projection de transparents.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Teuvo Uusitalo
ou Päivi Mikkonen
Technical Research Centre of Finland
VTT Automation
PO Box 1306
FIN-33101 Tampere
Tél. (358-3) 316 32 62
Fax (358-3) 316 32 82

E-mail: teuvo.uusitalo@vtt.fi
paivi.mikkonen@vtt.fi

Site web pour plus d'informations:
www.pk-rh.com

Formation de formateurs — La clé de la construction de réseaux

Ce projet a impliqué des partenaires belges, espagnols et français. Il s'est centré sur la formation de représentants des travailleurs et de syndicalistes sur la nature spécifique et les exigences en matière de santé et de sécurité dans les PME. Le projet reconnaît d'emblée l'importance des réseaux et a permis d'obtenir une coopération transfrontalière par le biais de programmes de formation conjoints et l'usage innovateur de l'internet, qui se poursuivront après la fin du projet.

Organisateur du projet

Émergences

Organisations partenaires

- Confédération générale du travail (CGT), France
- Fondation André Renard (FAR), Belgique
- Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud (ISTAS), Espagne

Titre du projet

Contre les accidents du travail — Vers l'évaluation des risques dans les PME (CAVE)

Objectif du projet

Ce projet transnational a développé un réseau sur la prévention des risques dans les petites et moyennes entreprises, s'appuyant sur la formation et la diffusion d'informations dynamiques via les technologies de l'information et de la communication.

Il avait pour objectif de mettre en place des outils de sensibilisation des salariés à la question de l'évaluation des risques d'accidents du travail dans les PME, outils qui soient des outils pérennes et de proximité (en termes géographiques et de compréhension).

Les principales réalisations de ce projet sont un programme de formation pour les syndicalistes et représentants des travailleurs, un manuel du formateur, un guide de prévention, des cartes postales et un site extranet contenant l'ensemble du matériel pertinent disponible.

La formation contenait des informations sur la nature spécifique du travail dans les PME, mettant en lumière les déterminants socio-économiques spécifiques aux PME. La structure de l'emploi, les différentes catégories de fonctions et le rôle particulier du travail des femmes y sont considérés.

Réalisations

- Un programme de formation à l'attention de 48 délégués syndicaux et représentants du travail.
- Un manuel de formation d'environ 200 pages a été élaboré à l'adresse des formateurs des syndicats. Quelque 100 exemplaires ont été distribués dans le réseau de syndicats français, y compris dans les territoires d'outre-mer. Le guide a également été converti au format PDF et publié sur le site web de la CGT.
- Un guide de prévention et d'évaluation des risques, contenant des informations pratiques et techniques sur les réalités socio-économiques des PME et l'état actuel des réflexions sur l'évaluation des risques. Il contient également les coordonnées d'experts sur des questions particulières. 5 000 exemplaires de ce guide ont été imprimés.
- Une carte postale d'information pour publier le projet (3 500 exemplaires en français et 1 500 en espagnol).

Émergences

Type d'organisation

- ✓ Services de prévention du travail

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Réseau

Budget total 165 659 EUR

Concours de l'Agence 132 527 EUR

- Un site extranet qui centralise les informations documentaires à l'attention des responsables de la santé et de la sécurité, utilisé comme base de données pour les sessions de formation. Ce site offre des possibilités de recherche par mots clés et thèmes.
- Un forum pour l'échange d'expériences.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Pierre Coutaz
ou Kéo Nackphouminh
Émergences
Le Méliès
261, rue de Paris
F-93556 Montreuil Cedex
Tél. (33) 155 82 17 60
Fax (33) 155 82 17 65

E-mail: keo@emergences.fr
pcoutaz@emergences.fr

Sites web pour plus d'informations:
www.emergences.fr
www.emergences.fr/cave



Apprendre des victimes d'accidents du travail

Une coopération espagnole, française et italienne a élargi la portée de cette campagne de communication destinée spécifiquement au secteur de l'entretien des bâtiments. Les entrevues et les témoignages de victimes d'accidents du travail ont été utilisés pour produire un film au ton réaliste, ponctué de messages percutants. L'implication des salariés et des cadres a également enrichi le projet et contribué à son succès.

Organisateur du projet

Consulta Regionale Costruttori Edili Abruzzesi — Ance Abruzzo

Organisations partenaires

- Costic, France
- Idetra, Espagne; M3 Srl, Italie
- Consorzio Centro Studi Edili, Italie
- Ente Scuola Edile della Provincia di Chieti, Italie

Titre du projet

Entretien des bâtiments et sécurité: campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents au sein des PME

Objectif du projet

L'objectif du projet était la sensibilisation des travailleurs des PME dans le secteur de la construction en lançant une campagne d'information soutenue par une vidéo, un manuel contenant des fiches techniques et un vade-mecum, produit avec la participation d'employeurs, d'employés et de travailleurs victimes d'accidents du travail.

Les principaux buts du projet sont:

- d'améliorer l'accès aux informations sur la sécurité sur les sites d'entretien des bâtiments;
- de promouvoir la participation d'employés et/ou de leurs représentants dans le domaine de la sécurité en les encourageant par l'utilisation d'outils nouveaux et efficaces;
- de développer une forme de communication novatrice destinée à diffuser les bonnes pratiques en vue de réduire les risques d'accidents dans les PME au moyen de petits films, de dessins et de fiches techniques fondés sur les données et l'expérience des victimes d'accidents du travail.

Actions dans le cadre du projet

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes:

Première étape — Définition des actions et des responsabilités

Une réunion de tous les partenaires a eu lieu pour définir le travail à accomplir et les domaines de responsabilité, la finalisation des objectifs et l'assignation des tâches. Un document préliminaire a été élaboré contenant la liste des opérations d'entretien, subdivisée en secteurs: électricité, eau, installations de chauffage, construction, etc., qui seraient soumises à une analyse du risque.

Ce document a été utilisé par chaque partenaire pour développer le contenu des fiches techniques de bonnes pratiques sur une plate-forme commune et en conformité avec les réglementations de sécurité de son pays.

Ance Abruzzo

Type d'organisation

- ✓ Organisation d'employeurs

Secteur

- ✓ Entretien des bâtiments

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Matériel audiovisuel
- ✓ Réseau

Budget total 250 157 EUR

Concours de l'Agence 150 000 EUR

Deuxième étape — Conception des fiches techniques et du manuel

Une fois les fiches techniques compilées, les partenaires les ont vérifiées et la version finale a été produite.

L'identification des risques sous-jacents d'opérations de maintenance a résulté en un guide moins technique et directement compréhensible, produit spécifiquement pour les travailleurs du bâtiment, toujours soumis aux risques d'accidents potentiels et pourtant rarement impliqués dans les processus de sécurité.

Les informations contenues dans le manuel ont été transposées d'un langage technique descriptif à un langage visuel, à l'aide d'images et de graphiques pour être directement compréhensibles par les travailleurs de langue étrangère ou faiblement scolarisés, ce qui est le cas de nombreux travailleurs dans les PME.



Troisième étape — Production d'une courte vidéo

Parallèlement à la production de fiches techniques et du manuel, les personnes impliquées de différentes façons et à différents niveaux dans des accidents ont été contactées. Elles ont ensuite été invitées à témoigner de leur expérience au cours d'entrevues ciblées et d'un film conçu comme un moyen efficace d'accroître la prise de conscience et de dégager les responsabilités des personnes concernées.

Quatrième étape — Activités visant à diffuser et à promouvoir les résultats

La publication du matériel et des outils sur l'internet et la création d'un service pour distribuer le manuel aux institutions responsables de la sécurité dans chacun des trois États membres ont permis de diffuser et de promouvoir les réalisations de ce projet.

Réalisations

Les réalisations de ce projet peuvent être consultées gratuitement, grâce à l'outil multimédia créé à cet effet, sur le web à l'adresse www.mtre.it

■ Vidéo

Le film produit en anglais et en italien dure environ trente-cinq minutes. Son contenu peut être résumé en ces termes:

- présentation de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail,
- énonciation des objectifs du projet par la présentation des partenaires participants,
- témoignages de victimes d'accidents dans la construction,
- recommandations d'experts.

■ *Vade-mecum*

L'objectif de cette publication est de mettre en exergue certains risques spécifiques liés aux opérations d'entretien d'usines et de bâtiments par le biais d'un langage imagé. Les fiches techniques incluses permettent aux utilisateurs de vérifier non seulement les risques mais leur offrent également les mesures de prévention à adopter. Le guide illustré en couleurs est particulièrement utile pour les travailleurs qui ont des problèmes de communication liés à la langue. Il a été tiré à 500 exemplaires en anglais, espagnol, français et italien et diffusé aux compagnies et parties intéressées.

■ Guide

Ce document inclut des fiches techniques conçues selon les opérations d'entretien récurrentes dans tous les pays concernés. L'objectif était de fournir des informations pertinentes sur la mise en œuvre appropriée des opérations de maintenance, la diffusion des principaux risques ainsi que des mesures de prévention à adopter. La description des interventions et des principaux risques liés à la mise en œuvre du travail d'entretien dans le secteur de la construction a été menée en étroite collaboration avec les travailleurs, les employés de compagnies intermédiaires, les associations de travailleurs et les entrepreneurs.

Ce guide offre aux travailleurs des outils de communication directs et faciles à comprendre et renforce l'importance de la conformité aux réglementations de sécurité, confrontant également les employeurs aux expériences négatives de collègues victimes d'accidents du travail. 500 exemplaires ont été publiés en anglais, espagnol, français et italien.

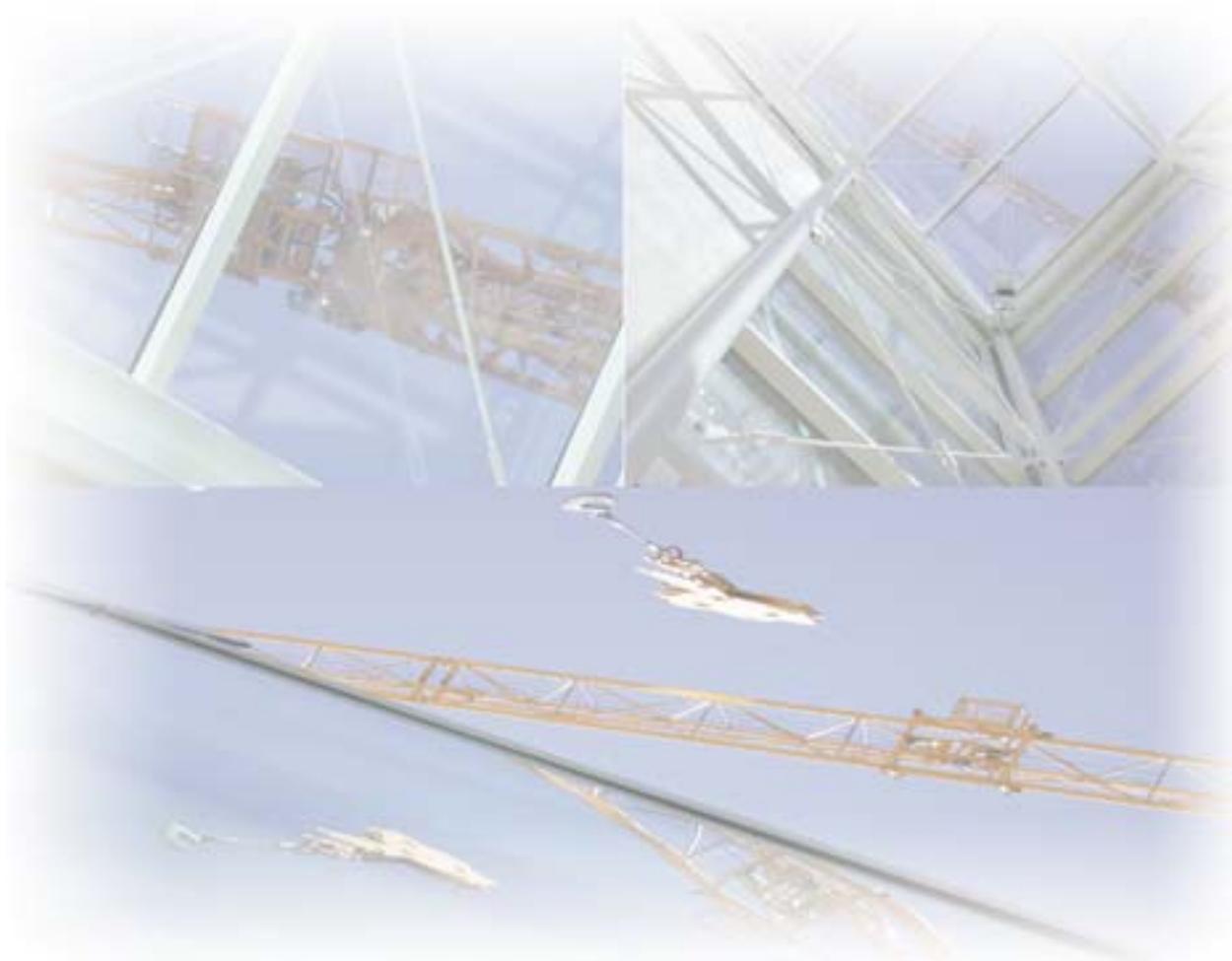
- CD-ROM incluant tous les produits du projet
- Outil multimédia pour permettre la totale accessibilité des produits. Tous les produits élaborés dans le cadre de ce projet sont disponibles gratuitement sur le web à l'adresse www.mtre.it.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Fausto Ronconi
ou Anna Amati
Consulta Regionale Costruttori Edili Abruzzesi —
Ance Abruzzo
Via A de Gasperi, 60
I-67100 L'Aquila
Tél. (39) 86 26 21 72
Fax (39) 86 26 21 51

E-mail: anceab@tin.it
a.amati@mtre.it

Site web pour plus d'informations:
www.mtre.it



Dix États membres coopèrent pour améliorer les normes de santé et de sécurité dans les PME

Le projet Prediaesme, mené par un réseau existant d'euro-info-centres, vise à encourager les PME européennes à s'engager dans une politique de santé et de sécurité sur mesure, efficace et adaptée.

Simultanément mené par dix États membres, Prediaesme est le plus grand projet PME financé par l'Agence, en termes de nombre de pays participants. Il a été articulé autour de l'organisation d'événements, de visites sur site, d'audits de société et de publicité.

Les secteurs et groupes cibles ont différé selon les besoins identifiés, certains étant plus orientés sur les activités (par exemple, le secteur de la santé), d'autres davantage axés sur les risques. Chaque partenaire a librement choisi la meilleure approche, faisant de cette collaboration ambitieuse une expérience flexible et ciblée.

Organisateur du projet

Chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Organisations partenaires

- Landesgewerbeanstalt Bayern, Allemagne
- EU Radgivningskontoret, Danemark
- Confederación Regional de Empresarios de Aragón, Espagne
- Employment and Development Centre for Varsinais-Suomi, Finlande
- Fédération d'industries de la Grèce septentrionale, Grèce
- Federazione delle associazioni industriali del Piemonte, Italie
- EG-Adviescentrum Zuid-Nederland, Pays-Bas
- Comissão de Coordenação da Região Centro, Portugal
- Business Information Source Highland Opportunity Ltd, Royaume-Uni

Titre du projet

Prediaesme: Pre(vention)-Diagnostic Action for European SMEs [action de pré(vention)-diagnostic pour les PME européennes]

Objectif du projet

Le principal objectif du projet Prediaesme était de faire prendre conscience aux compagnies des sujets concernant la santé et la sécurité au travail.

Dix euro-info-centres de différents États membres ont mené le projet Prediaesme qui comprenait deux parties:

- un événement pour promouvoir les meilleures pratiques au sein des PME,
- un prédiagnostic sur site.

Durant la première phase, chaque organisation partenaire s'est engagée à organiser un événement visant à faire prendre conscience aux sociétés de son pays des questions de santé et de sécurité. Les compagnies ont été informées des questions de santé et de sécurité au moyen d'événements standards partout en Europe. Ces événements «sur site» se fondaient essentiellement sur des exemples concrets de bonnes pratiques présentés par des compagnies modèles dans le domaine de

Chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation sans but lucratif
- ✓ Réseau d'entreprises

Secteur

- ✓ Tous les secteurs (à l'exception de l'artisanat et de l'agriculture)

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 201 029 EUR

Concours de l'Agence 158 813 EUR

la SST. Une partie de l'événement a été consacrée à présenter d'une manière générale les principaux aspects de la sécurité et de la santé au travail, tels que les avantages à disposer d'une politique en matière de SST. En même temps, cette partie de l'événement a été utilisée pour avoir une vision en profondeur de l'intérêt des sociétés pour le prédiagnostic. Ces activités normalisées, qui se sont déroulées sur un modèle similaire dans tous les pays participants, revêtaient un caractère promotionnel, analytique et de surveillance.

La seconde phase a mis l'accent sur le soutien spécialisé et sur mesure aux entreprises sélectionnées. L'action s'est concentrée sur un petit groupe d'entreprises sélectionnées désireuses d'engager des activités en matière de SST, mais ne sachant pas comment s'y prendre. Ces entreprises ont reçu les conseils d'experts compétents qui se sont rendus sur site pour leur fournir toutes les informations nécessaires adaptées au projet de l'entreprise.

Ces deux phases ont conduit à la compilation d'un document intitulé *H&S starter kit* (kit de démarrage en santé et sécurité). Ce document est disponible en versions papier et électronique pour assurer une diffusion maximale des informations recueillies. Les visites des entreprises ont permis de compiler un manuel de base à l'attention des entreprises, comprenant une liste de contrôle des principaux aspects dans le domaine de la santé et de la sécurité et d'autres informations utiles et disponibles, telles que les adresses d'organisations européennes et nationales, les sources d'information et une vue d'ensemble des événements programmés.

Actions dans le cadre du projet

Organisation d'événements pour promouvoir les meilleures pratiques

En moyenne, chaque pays a programmé au moins 1 événement et 5 audits. Au total, 11 événements regroupant 500 compagnies et 51 audits ont eu lieu. La plupart des participants étaient des PME, comptant le plus souvent entre 50 et 250 employés. Certains événements se sont déroulés dans les locaux mêmes des entreprises.



Après chaque événement, une réception a été organisée pour faciliter les échanges informels entre participants avec les organisateurs et les délégués.

Au cours de chaque événement, des informations ont été données aux entreprises. D'une manière générale, certains types de documents ont été utilisés dans tous les États membres associés: législations nationale et européenne, méthodes d'évaluation des risques, information sur les normes, sources d'information disponibles, etc.

Des courriers ont été envoyés, de même qu'une invitation aux compagnies ciblées pour présenter, diffuser et promouvoir le projet. Toujours adressé aux PME, ce projet a ciblé des secteurs différents d'un pays à l'autre selon les besoins régionaux et nationaux exprimés.

Organisation de prédiagnostics sur sites

Durant le projet, 51 prédiagnostics ont été menés sur sites. Des experts du réseau des EIC ou des experts externes ayant visité les entreprises ont réalisé des audits. Cette partie du programme était le noyau du projet Prediasme.

Après l'événement (première phase), plusieurs EIC ont fait état de l'intérêt formulé par de nombreuses entreprises pour recevoir l'aide d'experts. Plusieurs entreprises ont donc été sélectionnées. Elles ont ouvert leurs portes aux experts et expliqué les activités menées pour permettre à ces derniers d'effectuer une évaluation des risques de la structure et de l'environnement de travail de l'entreprise.

Après chaque audit, des «kits de démarrage» ont été distribués aux entreprises concernées et un rapport confidentiel leur a été transmis contenant l'évaluation des experts et certaines informations pratiques sur la conduite d'une politique de gestion efficace de la santé et de la sécurité.



Réalisations

Danemark

Un index social a été créé pour mesurer le degré de responsabilité sociale des entreprises.

Finlande

- Les actes du congrès (dossier SST sur les sujets sélectionnés).
- Un kit d'information (analyse des risques, rapports, documents d'évaluation).



Allemagne

- Des listes de contrôle pour le programme de prédiagnostic de l'événement.
- Des kits de démarrage individuels.
- Le programme de l'événement.
- Des diapositives de synthèse de l'événement.

Grèce

Un dossier incluant une présentation des compagnies, une description du projet Prediaesme, des discours, des exemples de bonnes pratiques et la législation européenne.

Italie

- Un guide expliquant les éléments essentiels du système de gestion de la sécurité en cinq phases.
- Un questionnaire pour aider les entreprises à comprendre comment mettre en œuvre ce système et les lignes directrices sur les aspects à vérifier.
- Un questionnaire de base pour créer une base de données d'accidents incluant les solutions appropriées.

Luxembourg

- Une brochure distribuée durant l'événement présentant le projet et les exemples de bonnes pratiques.
- Un document de soutien distribué aux entreprises au cours de la journée de préparation incluant un questionnaire pour l'évaluation des risques.
- Un CD-ROM rassemblant toutes les informations disponibles dans les autres documents et résultats d'audits.

Portugal

- Cinq rapports d'audits.
- Un manuel fondé sur les rapports contenant des informations concernant les solutions en matière de SST, une liste de contrôle liée à cinq secteurs différents avec les questions les plus importantes dans ce domaine, le planning des contrôles à effectuer, une synthèse des actions correctives, la liste de points de contact nationaux.

Espagne

- Un kit de démarrage (fichiers pratiques et informations diverses sur des sujets précis).
- Un questionnaire (identification des risques).

Pays-Bas

- Un bulletin.
- Des guides présentant le projet, les partenaires et l'Agence, incluant également des informations pratiques à l'attention des entreprises.

Royaume-Uni

- Un jeu de documents pour les délégués.
- Un dossier d'informations sur la santé et la sécurité pour les dirigeants.
- Des informations sur la santé au travail en Écosse.
- Un jeu de documents d'actions.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: François Nénon
ou Sabrina Sagromola
Chambre de commerce du Grand-Duché
de Luxembourg
31, boulevard Konrad Adenauer
L-2981 Luxembourg
Tél. (352) 423 93 93 33 83
Fax (352) 42 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

Site web pour plus d'informations:
www.eicluxembourg.lu



Bonnes pratiques dans la marine marchande européenne

Cet exemple de coopération danoise et espagnole avait pour objectif de définir les critères pour faciliter une prévention efficace des accidents sur les vaisseaux de la marine marchande au sein de l'Union européenne. Le secteur du transport maritime est particulièrement exposé à des défis en tous genres et mérite, par conséquent, que l'on y accorde une attention particulière. Une bonne idée de ce projet était la promotion d'attitudes durables en matière de prévention des accidents parmi les PME dans le secteur en offrant un «label d'excellence» en matière de santé et de sécurité au travail et de bonnes pratiques.

Organisateur du projet

Federación Estatal de Transporte, Comunicación y Mar — UGT (syndicat espagnol de la communication, des transports et du secteur maritime)

Organisations partenaires

- Entité KPMG Seguridad y Prevención S.L. participant à l'audit de prévention des accidents liés au travail, Espagne
- Specialarbejd erforbundet i Danmark. SID (syndicat maritime danois)
- KPMG Netherlands, consultance en environnement

Titre du projet

Détermination et diffusion d'exigences techniques et légales pour mettre en œuvre un système de santé et de sécurité au travail en vue de prévenir les accidents du travail dans les PME de la marine marchande européenne. «Label d'excellence» en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail et bonnes pratiques

Objectifs du projet

Les objectifs du projet étaient les suivants:

- 1) déterminer, avec l'aide d'experts des organisations les plus représentatives du secteur, une série de critères techniques pour réduire les accidents liés au travail à appliquer dans l'élaboration de méthodologies préventives novatrices;
- 2) inciter les responsables de la prévention des accidents dans les PME du secteur à mettre sur pied des systèmes de prévention durables offrant une valeur ajoutée à la gestion globale de l'entreprise, qui auront pour effet de réduire les coûts liés à l'absence de prévention et de renforcer la position concurrentielle de l'entreprise et l'entreprise elle-même;
- 3) promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques préventives par la création d'un «label d'excellence» en matière de santé et de sécurité au travail et de bonnes pratiques;
- 4) communiquer, diffuser et promouvoir les activités liées aux objectifs précités par la publication d'un document et l'organisation d'une journée d'information.



UGT — Fédération espagnole des transports maritimes

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Marine marchande

Activité

- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

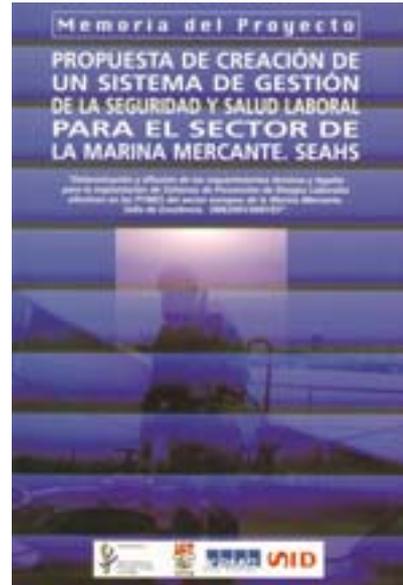
- ✓ Publications
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 249 825 EUR

Concours de l'Agence 150 000 EUR

Actions dans le cadre du projet

- Une réunion a eu lieu pour créer la commission technique chargée de canaliser, de gérer et de préparer les informations générées par le projet. Cette commission a été secondée par le groupe de travail permanent, qui a préparé les projets de documentation devant être soumis à la révision et à l'approbation de la commission technique.
- Préparation, publication et distribution d'un document contenant les résultats du travail de la commission technique, utilisé comme guide de référence pour les hommes d'affaires, le personnel responsable de la prévention des accidents et les fonctionnaires administratifs des États membres de l'UE.
- Une journée d'information pour publier les conclusions de la commission technique. Toutes les compagnies du secteur ont été invitées à cette conférence intitulée «Critères techniques pour réduire les accidents dans les PME du secteur de la marine marchande européenne: défis et solutions».
- Un label de qualité durable en matière de prévention des accidents, qui différencie les entreprises et apporte une valeur ajoutée aux PME qui l'ont obtenu.



Réalisations

Un guide de 65 pages (imprimé à 1 000 exemplaires) recueillant les conclusions des experts et contenant les diagrammes, graphiques, photos et les éléments suivants:

- l'historique: analyse de la situation actuelle du secteur de la marine marchande en Europe, en considérant les statistiques et la législation principale;
- la méthodologie de travail: explication de la détermination des objectifs du projet et la manière dont le travail sera organisé pour atteindre les objectifs dans les délais impartis;
- la présentation des résultats: quatre propositions principales de bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité ont été suggérées afin de tenter d'atténuer les problèmes et les défaillances détectés:
 - 1) système de gestion de la sécurité SEAHS,
 - 2) agent de sécurité,
 - 3) formation en sécurité à l'attention de l'équipage et de l'inspecteur,
 - 4) guide technique en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur de la marine marchande.

Ce guide a été essentiellement distribué lors de la conférence. Il a également été envoyé aux personnes intéressées qui n'ont pas pu assister à la réunion. Il est possible d'obtenir une version gratuite, sous forme papier ou électronique, en contactant le responsable du projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Roberto Fernandez
 Federación Estatal de Transporte,
 Comunicación y Mar — UGT
 Avenida de America, 25
 E-28002 Madrid
 Tél. (34) 915 19 40 05
 Fax (34) 915 19 40 08

E-mail: mar@fetcm.ugt.org
rfernandez@fetcm.ugt.org

Sites web pour plus d'informations:
www.ugt.es
www.kpmg.es

Campagne d'information pour les travailleurs agricoles

Le secteur agricole européen est un secteur à haut risque. Il est important de partager l'expérience et les bonnes pratiques pour que les campagnes d'information accentuent la prise de conscience de ces risques. Ce projet est le fruit de la collaboration entre deux pays: l'Espagne et l'Italie; il a porté sur la compilation d'informations clés sur la législation et les bonnes pratiques pour toute une série de risques liés au travail, y compris la manipulation de pesticides, l'utilisation de machines agricoles et d'outils de travail.

Organisateur du projet

Federación Agroalimentaria FTA-UGT (syndicat espagnol du secteur de l'agriculture)

Organisations partenaires

- Instituto de Formación y Estudios Sociales (IFES), Espagne
- Federazione Agricola Alimentare Ambientale Industriale (FAI-CISL), Italie

Titre du projet

Campagne d'information et sensibilisation en matière de prévention des accidents parmi les travailleurs de PME du secteur agricole

Objectif du projet

Le projet a pour objet d'identifier et de diffuser des exemples de bonnes pratiques pour réduire les risques et les accidents en matière de sécurité professionnelle et de santé dans les petites entreprises du secteur agricole.

Le principal objectif du projet est l'information et la sensibilisation des travailleurs de petites entreprises du secteur agricole en Espagne et en Italie. Le nombre d'accidents répertoriés dans ce secteur à haut risque étant élevé, il représente une cible prioritaire dans la lutte contre les accidents du travail.

Actions dans le cadre du projet

Le premier résultat de ce projet a été la sensibilisation des travailleurs à l'importance de la prévention des accidents, ce qui a provoqué un changement d'attitude de leur part vis-à-vis des mesures préventives sur le lieu de travail. À long terme, le projet vise la réduction du nombre et de la gravité des accidents du travail.

- Dans un premier temps, les partenaires sociaux ont identifié les principaux risques d'accidents dans le secteur agricole. À la suite de cette analyse et compte tenu des risques identifiés, un premier document de travail a été produit contenant une série d'exemples de bonnes pratiques.
- La campagne d'information et de sensibilisation a inclus une série d'ateliers visant à diffuser le projet et ses produits ainsi que du matériel d'information distribué à un grand nombre de PME dans le secteur agricole.

FTA-UGT — Fédération espagnole de l'agriculture

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Agriculture

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 80 053 EUR

Concours de l'Agence 64 000 EUR



- Le rapport d'évaluation sur les résultats a été mené par le biais de questionnaires et de visites sur site à différentes entreprises concernées par le projet. D'une manière générale, le groupe cible a jugé que la campagne et le matériel étaient positifs et extrêmement utiles, tant par la qualité des documents distribués que par la présentation compréhensible et accessible de l'information. En ce qui concerne la sensibilisation, le changement d'attitude du groupe cible envers les risques d'accidents et les mesures préventives a été perceptible.

Réalisations

- Guide de bonnes pratiques

Ce document de 85 pages publié en espagnol et en italien contient des exemples de bonnes pratiques, mais il expose également les risques identifiés dans le secteur considéré et la législation. Au total, 200 exemplaires ont été édités et distribués.

Après une brève introduction présentant le cadre légal et certains détails concernant l'équipement de protection personnelle, quatre chapitres rassemblent les bonnes pratiques:

- ➔ manipulation de pesticides,
- ➔ équipement agricole
- ➔ outils de travail,
- ➔ risques du travail.

- Manuel des bonnes pratiques (900 exemplaires)

En vue de diffuser le document et de le distribuer plus aisément, un manuel de 33 pages résumant le contenu du guide complet de bonnes pratiques a été publié dans un format plus accessible. Ce document répond au besoin de produire un manuel pour une distribution plus aisée au groupe cible du projet augmentant de la sorte sa capacité de diffusion.



- Campagne d'information

Un séminaire a eu lieu en Espagne en vue de présenter le projet et de distribuer les deux documents élaborés durant le projet. En outre, le matériel produit tout au long du projet a été distribué aux entreprises du secteur agricole. Au total, 128 manuels accompagnés d'une lettre ont été envoyés aux PME du secteur agricole en Espagne. Deux séminaires ont été organisés en Italie et en Espagne pour la diffusion des principaux résultats du projet. Ils ont rassemblé respectivement 28 et 30 personnes. Un troisième séminaire a eu lieu à Algesemí (Valence), réunissant plus de 50 travailleurs.

Les travailleurs ou entreprises intéressés peuvent se procurer le matériel en adressant leur demande aux partenaires du projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Daniel Diaz Aranda
ou Eugenio Gariglio Román
Federación Agroalimentaria FTA-UGT
Avenida de America, 25-2
E-28002 Madrid
Tél. (34) 915 89 74 86/915 89 71 79
Fax (34) 915 89 71 78

E-mail: formacion@fta.ugt.es

Sites web pour plus d'informations:
www.ugt.org
www.fayt.ugt.org

35 projets nationaux

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Préserver la santé des travailleurs dans le domaine des soins de santé (Gesundheitsmanagement Burger-Wieland OEG)
- Inciter les travailleurs à trouver leurs propres solutions (Firma Kostmann Transporte GmbH)

BELGIQUE/BELGIË

- Remplaçants agricoles particulièrement exposés (Agro/bedrijfshulp, vzw)
- Habilitation et implication des employés (Prevent)

DANEMARK/DANMARK

- S'unir pour résoudre les problèmes [BST-Centre Fredericia (BST job+miljø)]

FINLANDE/SUOMI

- Évaluation des risques — La clé de la sécurité (Kirjapaino Oy West Point)
- Les PME de l'industrie des métaux s'unissent pour réduire les accidents (institut finlandais de santé professionnelle)

FRANCE

- Pleins feux sur les conjointes et les collaboratrices (organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics)
- Création d'un club par des microentreprises (Union syndicale artisanale tarnaise)
- De nouveaux arrivants dans la SST en France: les conseillers en prévention (Confédération française démocratique du travail)

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Coup de projecteur sur les boucheries, les boulangeries et les pâtisseries allemandes (Gesamtverband Handwerk Sachsen-Anhalt e.V.)
- Formation des chauffeurs de poids lourds aux risques liés au chargement et au déchargement (AGV Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheit im Verkehrswesen)

GRÈCE/ΕΜΜΑΔΔΑ/ΕΛΛΑΔΑ

- La prévention des accidents dans la construction et la réparation des navires (Techniki Ekpedefitiki)
- L'information, c'est le pouvoir (ministère grec du travail et des affaires sociales)

IRLANDE/IRELAND

- Introduction d'une formation à la gestion de la sécurité dans les régions (Irish Small & Medium Enterprises Association Ltd)
- Comblent les lacunes en persuadant les microentreprises d'investir dans la formation (Associated Craft Butchers of Ireland)

- La formation des responsables de la sécurité dans la construction (Irish Congress of Trade Unions)

ITALIE/ITALIA

- La maîtrise des risques d'explosion pour les ouvriers métallurgistes (Consorzio per la Ricerca e l'Educazione Permanente Torino)
- «Ce chantier est sûr!» (Treviso Tecnologia)
- Le tutorat dans les métiers de la construction en Italie (Scuola & Formazione Confartigianato)
- L'évaluation des risques pour les aciéries italiennes (Polistudio Srl)

PAYS-BAS/NEDERLAND

- L'élimination du décalage entre la législation et la pratique (Organisatie Adviesburo Maras)
- Tirer un enseignement des pratiques les meilleures pour les enseigner aux autres (Total Loop Management Ltd)

PORTUGAL

- Gestion des risques dans le secteur de la pierre naturelle (Cevalor Centro Tecnológico para o Aproveitamento e Valorização das Rochas Ornamentais e Industriais)
- Les mesures de prévention des accidents dans le secteur portugais de la construction (Câmara do Comércio e Indústria de Ponta Delgada)
- Un site web pour le secteur portugais de la métallurgie (Factor de Seguranca)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Services de prévention dans les secteurs maritime et de la pêche (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo)
- Observatoire des travailleurs indépendants (Union General de Trabajadores)
- Savoir quand on est dans le bon (Confederación Empresarial Vasca)
- Informations conviviales dans l'univers en constante mutation de l'information (Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud)
- Combattre les maux de dos et les problèmes des membres supérieurs dans les PME (Mutua Universal)

SUÈDE/SVERIGE

- Amélioration de l'environnement de travail dans le secteur graphique (Grafiska Fackförbundet Mediafacket)

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- Faire passer le message à ceux qui en ont besoin (Construction Industry Training Board)
- Questions de sécurité dans les magasins d'associations caritatives (Association of Charity Shops)
- Le pouvoir du partenariat (Stow College)

Préserver la santé des travailleurs dans le domaine des soins de santé

Les salariés dans le domaine des soins de santé sont particulièrement exposés aux risques d'accidents du travail. Selon les statistiques du travail de l'Union européenne, les risques encourus par les salariés de ce secteur sont de 33 % supérieurs à ce qu'ils sont dans d'autres secteurs.

En proposant l'adoption de mesures de protection efficaces et d'orientations de comportement responsable, ce projet vise à garantir l'assurance qualité en matière d'hygiène et de sécurité hospitalière en Autriche, domaine qui n'était jusqu'à présent ni normalisé ni réglementé à l'échelle nationale.

Il est encourageant de constater que ce projet a inspiré une organisation allemande (LGA-Baden-Wurtemberg) à adopter une initiative similaire. Par ailleurs, l'International Sharp Injury Preventing Society, une société américaine, a été informée du projet et a prévu de le promouvoir.

Organisateur du projet

Gesundheitsmanagement Burger-Wieland OEG (gestion de la santé OEG)

Titre du projet

Prévention d'infections transmises par voie sanguine

Objectif du projet

Le personnel de laboratoire, médical et d'entretien est quotidiennement amené à manipuler des objets tranchants ou pointus, comme des seringues ou des scalpels. Ceux-ci peuvent être contaminés par les fluides corporels des patients potentiellement porteurs d'infections. Or, des infections par voie sanguine comme les hépatites B et C et le VIH peuvent découler de blessures occasionnées par des seringues et de coupures avec du matériel contaminé.

Les responsables du projet ont produit un CD-ROM à l'attention des professionnels de la santé. Celui-ci contient des conseils et instructions pour l'élaboration d'orientations internes aux hôpitaux et la normalisation de procédures de travail en vue de minimiser le risque d'infections transmises par le sang; le CD-ROM donne également des informations sur les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident. Il a été distribué gratuitement partout en Autriche, directement au groupe cible.

Ce projet couvrait la production et la distribution d'un CD-ROM à un groupe cible de professionnels de la santé exposés aux risques de blessures et de coupures par des objets tranchants ou pointus contaminés par le sang. Un site web a également été créé.



L'objectif du projet était d'éviter la transmission de virus (hépatite B, hépatite C, VIH) en améliorant l'information des professionnels et en leur permettant d'adopter des mesures préventives adéquates par les moyens suivants:

- prise de conscience accrue des risques d'infections transmissibles par le sang;
- normalisation des procédures;
- évaluation des risques spécifiques à la fonction;
- meilleure compréhension des mesures d'urgence en cas de blessure;
- prise de conscience accrue de la qualité des produits de sécurité et de l'équipement de sécurité du personnel.

Gesundheitsmanagement Burger-Wieland

Type d'organisation

- ✓ Compagnie privée

Secteur

- ✓ Soins de santé

Activités

- ✓ Information et communication
- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Matériel audiovisuel
- ✓ Ateliers

Budget total 231 754 EUR

Concours de l'Agence 80 000 EUR

Groupe cible

Le projet ciblait les professionnels de la santé qui manipulent, dans le cadre de leur travail quotidien, des seringues et des objets pointus et tranchants contaminés par le sang ou d'autres fluides. Le groupe cible comprenait:

- les médecins généralistes;
- les hôpitaux;
- les écoles d'infirmières;
- les laboratoires;
- les centres médicaux de l'armée;
- les autorités répressives;
- les centres de donneurs de sang;
- les centres de dialyse;
- les maisons de santé;
- les travailleurs dans le domaine de l'évacuation des déchets;
- la médecine dentaire;
- les services de nettoyage.



Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'utiliser le CD-ROM à des fins de formation dans les écoles d'infirmières et autres instituts de formation similaires, étant donné l'absence de matériel pédagogique en la matière en Autriche.

Actions dans le cadre du projet

Un CD-ROM pour les professionnels de la santé

Les groupes cibles étaient les petites et moyennes entreprises dans le secteur des soins de santé (médecins généralistes, hôpitaux, centres de donneurs de sang, etc.)

Le CD-ROM contient:

- une adaptation interactive d'un manuel existant à l'attention des professionnels de la santé: mesures de protection et d'urgence;
- des séquences vidéo sur les mesures de protection et d'urgence;
- une documentation de formation pour impression;
- une documentation de travail pour impression;
- un index des produits et des fournisseurs;
- des textes juridiques pertinents (loi sur la protection des salariés, loi sur les produits médicaux, réglementation sur les agents biologiques, etc.).

Les séquences vidéo du CD-ROM illustrent les sources de danger, les mesures de prévention, la manipulation de systèmes hypodermiques usagés, la mise au rebut des déchets médicaux et d'autres mesures d'urgence. Avant la production de ce CD-ROM, aucun matériel de formation n'était mis à la disposition des professionnels de la santé en Autriche.

Le CD-ROM contient de nombreux documents à imprimer qui expliquent clairement le contenu et la fonction du support d'information et sert également de plate-forme de présentation pour toutes les organisations et institutions qui soutiennent le projet et travaillent dans la gestion des soins de santé et la sécurité au travail.

Un site web (www.gesundheitsberufe.at)

Parallèlement, une plate-forme d'information a été créée sur l'internet, sous le titre *The website for health professionals* (le site web pour les professionnels de la santé), à l'adresse: www.gesundheitsberufe.at. Ce site avait pour objectif de fournir des mises à jour du CD-ROM, un calendrier des événements et un formulaire de commande pour le nouveau support créé. Il a été mis en ligne en juin 2002.

Contenu du site web:

- faits et chiffres,
- dispositions légales,
- risques d'infection par le virus de l'hépatite B, de l'hépatite C et du VIH,
- mesures,
- information et support de formation,

- produits,
- nouvelles,
- contacts et adresses.

Brochure d'information en allemand et en anglais

Une brochure d'information a également été publiée sur les nouvelles informations disponibles et le support de formation pour la prévention d'infections transmises par voie sanguine chez les professionnels des soins de santé (CD-ROM, film de formation et guide). Elle est disponible en allemand et en anglais.

Promotion

Une campagne de promotion du matériel a été lancée, comprenant les activités ci-après:

1. une conférence de réseaux germanophones de la santé sur la promotion des hôpitaux à Vienne;
2. un forum sur les déchets et l'environnement à Innsbruck;
3. un symposium autrichien sur les soins infirmiers aux malades du VIH et du sida à Graz;
4. un congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail à Vienne;
5. un festival du congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail à Vienne;
6. un site web;
7. des communiqués de presse;
8. des publipostages;
9. un appel de manifestations d'intérêt pour des prix nationaux;
10. une conférence européenne sur les soins infirmiers et le traitement du sida à Manchester;
11. une présentation officielle du CD-ROM et du site web au cinquième colloque autrichien sur les soins infirmiers et le traitement du VIH et du sida à Vienne;
12. une conférence des experts en sécurité hospitalière à Geinberg.

Distribution du CD-ROM

- plus de 3 000 exemplaires pour 165 hôpitaux et maisons de santé en Autriche;
- plus de 400 exemplaires pour 72 écoles d'infirmières;
- plus de 300 exemplaires pour 250 départements de médecine du travail;
- plus de 350 exemplaires correspondant à 145 commandes sur l'internet;
- 1 000 exemplaires distribués au groupe cible par des entreprises pharmaceutiques soutenant le projet;
- plus de 200 exemplaires pour les experts de sécurité;
- 20 exemplaires pour les écoles de sages-femmes;
- environ 4 700 exemplaires pour les médecins généralistes avec le soutien de l'association médicale.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Martin Wieland
ou Renate Burger
Gesundheitsmanagement Burger-Wieland OEG
Straussengasse 14
A-1050 Wien
Tél. (43-1) 585 76 21
Fax (43-1) 585 08 21

E-mail: office@gesundheitsmanagement.at
wieland@gesundheitsmanagement.at

Site web pour plus d'informations:
www.gesundheitsberufe.at

Inciter les travailleurs à trouver leurs propres solutions

Les petites et moyennes entreprises dans le domaine des transports routiers sont exposées à de nombreux risques en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Cette entreprise autrichienne a reconnu les limites de l'approche «descendante» pour encourager les bonnes pratiques. Plutôt que d'émettre des ordres sur ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, cette entreprise a opté pour une enquête indépendante des niveaux de santé des travailleurs atteints. À l'aide d'entrevues individuelles et de «cercles» de santé et de sécurité, les travailleurs ont été incités à identifier les problèmes et à trouver des solutions par eux-mêmes, recevant une aide psychologique et technique. La participation décisionnelle des travailleurs à cet égard a eu un impact positif sur le moral de l'entreprise.

Organisateur du projet

Firma Kostmann Transporte GmbH (compagnie de transports Kostmann)

Titre du projet

Amélioration de la santé et réduction du risque dans les compagnies de transports

Objectif du projet

La santé et la sécurité des travailleurs dans le secteur à haut risque des transports suscitent une préoccupation grandissante. Pour être concurrentielle sur le plan international, une entreprise doit bien sûr compter sur des travailleurs motivés et compétents. Toutefois, si elle demande à ses salariés d'augmenter leurs performances, l'entreprise doit prendre en compte la protection et la promotion de leur santé et de leur sécurité. Un élément important à cet égard est de permettre aux travailleurs de prendre en charge leur santé et leur sécurité et d'encourager un environnement salubre. Pour y parvenir, l'entreprise doit s'engager dans cette voie et organiser le travail en conséquence.

L'objectif final de ce projet était de réduire le taux d'accidents au travail. Un examen conjoint des paramètres de santé et de sécurité avec la participation d'un psychologue, d'un formateur de sécurité et d'un groupe de dialogue a été prévu pour faire prendre conscience des problèmes. Afin de minimiser les effets liés à l'augmentation de la tension du travail sur la santé et la sécurité des travailleurs, le projet a mis en œuvre des stratégies qui pourraient servir à réduire ces risques. Ainsi, non seulement l'aide d'experts en matière d'organisation du travail et de santé et de sécurité a été sollicitée, mais également celle d'experts formés en matière de transports et de conseillers.

Ce projet visait également à améliorer le sentiment général de bien-être et de motivation des travailleurs en les amenant à prendre part aux décisions concernant les facteurs de risques pour la santé et, par conséquent, à accroître la productivité.

Les connaissances acquises ont également été transmises à d'autres entreprises similaires pour leur permettre de tirer parti de l'expérience gagnée.

Actions dans le cadre du projet

Enquête

À la suite des discussions avec des experts en psychologie et en santé et sécurité, les travailleurs ont été informés du projet par

Firma Kostmann Transport

Type d'organisation

✓ Compagnie privée

Secteur

✓ Transports

Activité

✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

✓ Publications

✓ Sessions de formation

✓ Ateliers

Budget total 94 332 EUR

Concours de l'Agence 56 700 EUR



une circulaire, des avis et une présentation du gestionnaire de projet. À ce sujet, des entrevues individuelles ont été menées auprès de certains travailleurs.

Les employés ont manifesté d'emblée beaucoup d'intérêt. Un questionnaire a été établi sur la base des informations recueillies par ces entrevues individuelles. Il a ensuite été distribué à tous les employés (36).

Le taux de réponse a été élevé: 78 %.

La méthodologie impliquait le recours à des types de personnalités très différents et pluridimensionnels, adaptés à la situation sur le lieu de travail.

Les salariés ont ensuite été invités à évaluer leur niveau de santé sur une échelle de un à cinq. Des données sur la hauteur, le poids et la prise de médicaments ont également été recueillies. Les facteurs de risque tels que la cigarette ou l'alcool n'ont pas été pris en compte à ce stade.

Cercles de santé et de sécurité

Les résultats de l'enquête ont servi de base à la deuxième phase de l'initiative. Un ensemble de normes en matière de santé et de sécurité a été élaboré dans les cercles de santé et de sécurité, en mettant l'accent sur les travailleurs particulièrement exposés. Une formation a eu lieu sur des questions particulières. Des problèmes spécifiques ont été analysés du point de vue des travailleurs et les solutions suggérées ont été analysées dans le cadre de ces cercles de santé et de sécurité. L'objectif était de rassembler les connaissances, de trouver des solutions pratiques, d'accroître la motivation au travail par le biais d'une participation décisionnelle et de faire accepter les nouvelles mesures.

Les résultats des cercles de santé et de sécurité ont été rassemblés et présentés à la direction. Ils ont ensuite été distribués à d'autres PME proches dont certaines ont exprimé le souhait de reproduire une expérience similaire.

Les détails du projet sont disponibles sur le site web de la compagnie. Le projet a été diffusé lors de congrès, tels que le congrès de psychologie internationale à Vienne. Par ailleurs, un rapport a également été publié.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Helmut Kostmann
 Fa. Kostmann Transporte GmbH
 Liebochstraße 9
 A-8143 Dobl
 Tél. (43-3136) 534 50
 Fax (43-3136) 534 50 20

E-mail: sit.mens.sana.inc@chello.at

Site web pour plus d'informations:
<http://www.zegis.at>

Remplaçants agricoles particulièrement exposés

Depuis plus de trente ans, les agriculteurs belges contribuent à la mise en place d'un service de remplacement agricole, au moyen d'une liste de remplaçants agricoles. En cas de crise, de maladie, de mort ou d'accident, l'agriculteur peut faire appel à un remplaçant pour s'occuper de son exploitation. Or, le remplaçant est exposé à de nombreux risques: il est appelé à travailler très rapidement dans une exploitation qu'il ne connaît pas, avec du bétail et de l'équipement qui ne lui sont pas familiers.

Ce projet prévoyait une série de cours du soir et de séminaires de formation et de guidance en matière d'évaluation des risques dispensés aux cibles du projet: remplaçants agricoles, étudiants en agronomie, agriculteurs et horticulteurs.

Organisateur du projet

Agro/bedrijfshulp, vzw — Services de remplacement agricoles

Organisations partenaires

- Medisch Sociale Dienst (interne preventiedienst Boerenbond)
- Katholieke Hogeschool Kempen, vzw (KHK), Geel

Titre du projet

Analyse des risques et prévention des risques dans le secteur agricole

Objectif du projet

Le principal objectif du projet était de réduire le nombre, la gravité et la fréquence des accidents du travail dans le secteur agricole. Le comité de santé et de sécurité sur le lieu de travail (CPBW) d'Agro/bedrijfshulp, créé en 2000, a pris l'initiative de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail en établissant, d'une part, une liste de contrôle pour les fermes et fermes horticoles et, d'autre part, en développant des analyses de risque pour les divers sous-secteurs du secteur agricole.

Dans un premier temps, l'objet de la liste de contrôle était d'assurer que chaque exploitation était mise au courant des risques encourus et de suggérer des mesures en vue d'améliorer la situation. L'objectif était de maximiser la sécurité des individus qui travaillent avec des équipements agricoles et du bétail.

Les principaux buts du projet étaient les suivants:

- développer une liste de contrôle pour les exploitations agricoles et horticoles. L'objectif était de refléter fidèlement les risques actuels, de la manière la plus normalisée possible;
- produire des analyses de risque uniformes et normalisées pour les différents sous-secteurs des secteurs agricole et horticole;
- prendre les mesures nécessaires pour accroître la prise de conscience parmi les remplaçants agricoles, étudiants, agriculteurs et horticulteurs indépendants de manière à prévenir les accidents du travail et à organiser une formation pertinente.

Actions dans le cadre du projet

La principale activité du projet a consisté à élaborer des listes de contrôle, une analyse des risques et des fiches par exploitation.

Services de remplacement agricoles

Type d'organisation

- ✓ Organisation sans but lucratif

Secteur

- ✓ Agriculture

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 245 043 EUR

Concours de l'Agence 60 000 EUR





Production de l'analyse des risques

- Sous la supervision de leurs professeurs, des étudiants ont établi une analyse des risques pour chaque sujet: élevage, agriculture et horticulture, équipement.
- Le comité directeur a évalué et corrigé les propositions; ensuite, les coordonnateurs régionaux d'Agro/bedrijfshulp ont testé le concept.
- Après avoir reçu le retour d'information, le comité directeur a traité les commentaires, normalisé et harmonisé les analyses.

Production de la liste de contrôle

- Le comité directeur a conçu la structure de la liste de contrôle pour différents secteurs (agriculture et horticulture).
- Les coordonnateurs régionaux et des professeurs de la KHK ont testé la liste de contrôle.
- Le comité directeur a reçu un retour d'information et apporté les modifications pertinentes.

Développement de fiches par exploitation

- Conception des fiches d'exploitation et de test. Sujets: élevage, culture et horticulture.
- Retour d'information envoyé au comité directeur et modifications apportées en conséquence.

Réalisations

Les produits du projet ont été développés en étroite collaboration avec les fermiers (170 exploitations ont été visitées durant la période de financement) et les étudiants en agronomie.

Les principales productions ont été les suivantes:

- matériel de formation à l'attention des étudiants en agronomie (évaluation des risques dans une ferme modèle);
- classeur d'informations sur la prévention des accidents dans les secteurs de l'agriculture et de l'horticulture (analyse des risques, listes de contrôle et fiches sur les exploitations);
- brochure attrayante associant texte et illustrations sur l'évaluation et la prévention des risques liés à l'agriculture et à l'élevage.

Une méthode simple pour quantifier les risques liés au travail a été choisie et expliquée. Les 1 000 exemplaires du premier tirage de classeurs et de brochures ont été distribués gratuitement.

Publication de deux brochures:

- compilation des analyses de risques mentionnées ci-dessus sur l'évaluation et la prévention des risques liés à l'élevage et à l'agriculture;
- aspects à tenir en compte et conseils pour la prévention des accidents du travail.

Programme de formation:

- deux cours de formation à l'attention de vingt-deux conseillers d'Agro/bedrijfshulp (vingt et une heures chacun);
- quatre cours du soir pour «tous» les remplaçants agricoles d'Agro/bedrijfshulp;
- une formation pour le personnel d'Agro/bedrijfshulp et les professeurs en agronomie;
- un séminaire intitulé «Sécurité dans la ferme modèle» à l'attention des étudiants en agronomie (plus de cent agriculteurs et étudiants étaient présents).

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Bart Schoukens
 Agro/bedrijfshulp, vzw
 Minderbroedersstraat 8
 B-3000 Leuven
 Tél. (32-16) 24 21 43
 Fax (32-16) 24 21 78

E-mail: bart_schoukens@boerenbond.be

Habilitation et implication des employés

L'habilitation des employés à l'autoévaluation des risques dans les PME était le thème central de ce projet belge. Les employés ont été formés à évaluer les politiques de prévention et de sécurité de leur compagnie au moyen d'une liste de contrôle, sans connaissance préalable des lois et réglementations de prévention. Ils ont reçu un retour d'information instantané et les conseils d'un syndicaliste expert. Le rapport final a fourni un aperçu évocateur des problèmes de santé et de sécurité les plus courants dans les PME.

Organisateur du projet

Prevent

Organisations partenaires

- Fédération des entreprises de Belgique (FEB)
- Confédération des syndicats chrétiens (CSC)

Titre du projet

Prévention des accidents du travail — Promouvoir le dialogue entre employeurs et employés pour la promotion de la prévention sur la base d'information et d'instruments

Objectif du projet

Le principal objectif de cette initiative était de faire prendre conscience aux PME de tous les secteurs et d'informer les employeurs et employés de la prévention des risques pouvant survenir dans un accident industriel. Il s'est caractérisé par une approche double, axée sur les employés et les employeurs, au sein des PME de tous les secteurs.

Les employés ont appris à inspecter leur lieu de travail en se référant à une liste de contrôle accessible et facile à lire.

Le projet, orienté sur les employeurs et intermédiaires des PME (assureurs, banques, experts de prévention et conseillers) prévoyait le développement d'un système par étapes (nommé «Traject») pour résoudre efficacement les risques liés à la santé et la sécurité. Cet outil se fonde sur un système de «temps clés» et de «temps de contact», appelant à l'action concernant la santé et la sécurité.

Les deux éléments ont été intégrés dans l'autoévaluation pour permettre aux PME de mettre à jour les problèmes et d'évaluer la politique d'entreprise poursuivie par la compagnie pour prévenir les accidents.

Les formules «temps clés» et «temps de contact» font référence aux circonstances qui demandent une action des directeurs de PME, tels que les accords et contacts avec le service de prévention des risques, le rôle des sous-traitants, les accidents industriels, les plans d'action annuels pour la prévention des risques, etc. Pour chacun de ceux-ci, une initiative concise et simple sur la santé et la sécurité a été mise sur pied, l'accent étant placé sur la prévention sous la forme d'une liste de contrôle, et des exemples efficaces de bonnes pratiques ont été spécifiés autant que possible. Ces instruments ont ensuite été intégrés dans l'outil d'autoévaluation, élément clé du projet.

Cela a eu pour effet de renforcer le dialogue avec toutes les personnes concernées par la prévention des accidents et l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

Le projet comprenait également une campagne de sensibilisation adressée aux directeurs de PME et à leurs employés les plus proches.

Actions dans le cadre du projet

Formulation d'une liste de contrôle pour les employés de PME, divisée en trois grandes parties:

- un questionnaire dans lequel les employés de PME ont été interrogés sur les risques pouvant exister au sein de leur entreprise;

Prevent

Type d'organisation

- ✓ Service de prévention du travail

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation

Budget total 234 054 EUR

Concours de l'Agence 79 579 EUR

- d'autres détails sur la manière dont les employés des PME pouvaient obtenir plus d'informations sur les questions formulées dans le cadre de ce questionnaire. À cet égard, les employés ont été invités à contacter leurs employeurs, les experts, les conseillers en prévention interne et externe, établissant de la sorte un dialogue étroit sur la sécurité et la prévention des accidents;
- les principaux aspects de la réglementation existante ont été dégagés pour chaque sujet, et des conseils utiles ainsi que des aspects de bonnes pratiques pour prévenir les accidents industriels ont été fournis.

Diffusion des listes de contrôle aux employés de PME en fonction de la taille de l'entreprise en question, par le biais de formations ou de publications hebdomadaires par exemple.

Des contacts et initiatives d'information ont été organisés à l'attention des PME dans les différentes régions afin de permettre aux salariés de se procurer des informations détaillées et des conseils en matière de législation et de prévention des principaux risques d'accidents industriels.

Des activités de sensibilisation ont été menées auprès des gérants de PME et de leurs salariés directs.

Le système Traject a été créé; il s'agit d'un outil spécifique de gestion de la santé et de la sécurité au travail afin de prévenir les accidents industriels. Après la formulation du système Traject pour les PME, un programme de formation a été élaboré et mis en œuvre pour la diffusion du système vers le groupe cible.

Réalisations

- Un mini-audit sous la forme d'un questionnaire adressé aux salariés de PME a été établi pour leur faire prendre conscience des problèmes le plus fréquemment rencontrés en matière de santé et de sécurité dans leurs entreprises. La liste de contrôle a été dressée par des experts en sécurité de la CSC et diffusée à grande échelle (1 530 000 exemplaires au total) aux employés de PME.

Cette liste contient les réponses de base pour permettre aux employeurs de PME d'identifier les principaux problèmes concernant la santé et la sécurité dans leurs entreprises. Elle fournit également les coordonnées d'experts en santé et sécurité et de syndicalistes traitant des problèmes de santé et de sécurité dans les PME ainsi qu'un questionnaire dans lequel les employés de PME sont interrogés sur les risques pouvant exister dans leurs entreprises. Les résultats des questionnaires ont contribué à l'évaluation du projet. La liste de sécurité à l'attention des employés est disponible à l'adresse www.acv-csc.be.

Durant ce processus, tout a été mis en œuvre pour assurer un retour d'information rapide des employés en apportant des réponses rapides et adéquates par rapport à la loi, en collectant les questionnaires, en fournissant des notes explicatives sur le site web et en offrant des conseils gratuits d'experts de sécurité.

- Phase de sensibilisation

À cette fin, une brochure sur les PME a été distribuée à 100 000 exemplaires aux employés de PME leur offrant plus d'informations sur les situations à risque dans leurs entreprises. La brochure incluait un bordereau pour un mini-audit. Celui-ci a également fourni un retour d'information et des contacts personnels avec des experts de la sécurité de la CSC. La brochure a été diffusée via des publications comme le bulletin mensuel de la FEB (8 500 exemplaires au Danemark et 6 500 en France), la lettre d'information hebdomadaire de la FEB (6 000 exemplaires au Danemark et 4 500 en France), le site web (www.vbo.be) et l'extranet. Au total, 1 200 employeurs environ ont accès à l'extranet. Durant toute la période du projet, le site web de la CSC (www.acv-csc.be) a été visité par 3 500 PME chaque mois.

- Les questionnaires ont été traités et analysés par l'HIVA. Cette évaluation a débouché sur la rédaction d'un rapport final, intitulé *Analyse des conclusions de l'enquête auprès des employés de PME*. Les conclusions de l'évaluation constitueront la base de nouvelles propositions pour améliorer la législation existante ou promouvoir sa mise en œuvre en vue de réduire les risques d'accidents industriels au sein des PME.

Pour en savoir plus sur ce projet

Prevent
Gachardstraat 88 bus4
B-1050 Bruxelles
Tél. (32-2) 643 44 44
Fax (32-2) 643 44 40

E-mail: prevent@prevent.be

Sites web pour plus d'informations:
www.acv-csc.be; www.vbo.be; www.prevent.be

S'unir pour résoudre les problèmes

Quelque douze entreprises ont pris part à ce projet, dont le but à long terme est de réduire le nombre d'accidents au travail. Chaque compagnie a mené une évaluation individuelle des risques. Les équipes créées pour résoudre les problèmes se sont rencontrées régulièrement pour échanger des informations. L'échange entre sociétés s'est doublé d'un dialogue social entre employeurs et salariés.

Organisateur du projet

BST-Centre Fredericia (BST job+miljø)

Titre du projet

Pas d'accidents dans les sociétés industrielles

Objectif du projet

Ce projet visait à réduire les accidents du travail liés aux transports internes, à la manipulation manuelle, l'utilisation de machines et les chutes sur les lieux de travail industriels.

Le groupe cible était constitué de comités de gestion et de sécurité dans des compagnies industrielles. L'objectif du projet était de renforcer la capacité des compagnies à évaluer les risques et à promouvoir l'instauration de conditions de travail et de routines pour la prévention d'accidents et de provoquer un changement d'attitude des travailleurs envers les risques d'accidents.

Actions dans le cadre du projet

Le projet a démarré par une journée de présentation sur la prévention des accidents pour les comités de sécurité de toutes les compagnies participant au projet. Le programme de la journée d'introduction comprenait une introduction aux objectifs, aux méthodes et au calendrier du projet ainsi qu'une présentation d'une série de méthodes de travail pour la prévention d'accidents du travail. Les groupes de travail ont été créés lors de la réunion d'introduction.

Des réunions préliminaires ont eu lieu avec les chefs d'entreprises et représentants de la sécurité en vue de communiquer les informations sur le projet. Au total, douze entreprises ont participé à ce projet. Ces compagnies ont mené des projets individuels concernant leurs risques et situations spécifiques. Les comités de sécurité des compagnies ont collecté les données existantes sur la fréquence et le type d'accidents ainsi que les mesures de prévention actuellement appliquées dans leurs sociétés. Certaines entreprises ont reçu une guidance de BST job+miljø, et des audits ont été effectués dans des entreprises ciblées.

Tout au long du projet, les chefs de groupe ont participé à différentes réunions du réseau. Le réseau était un forum d'échange d'idées sur la résolution de problèmes dans les projets en cours des entreprises. Le projet a débouché sur l'établissement de mesures préventives, l'objectif à long terme étant la réduction du nombre d'accidents.

Réalisations

Le projet a commencé par une conférence sur la prévention des accidents comptant la participation de vingt et une entreprises.

Dossier informatif

Un dossier informatif contenant des renseignements sur le projet a été produit en vue de fournir aux entreprises participantes, à leurs employés, à la presse et aux tiers intéressés les informations pertinentes sur le projet. Au total, 2 000 exemplaires ont été publiés et distribués au groupe cible.

BST — Centre Fredericia (BST job-miljø)

Type d'organisation

- ✓ Service de prévention du travail

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activités

- ✓ Information et communication
- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Réseau

Budget total 66 208 EUR

Concours de l'Agence 39 063 EUR

Autocollants

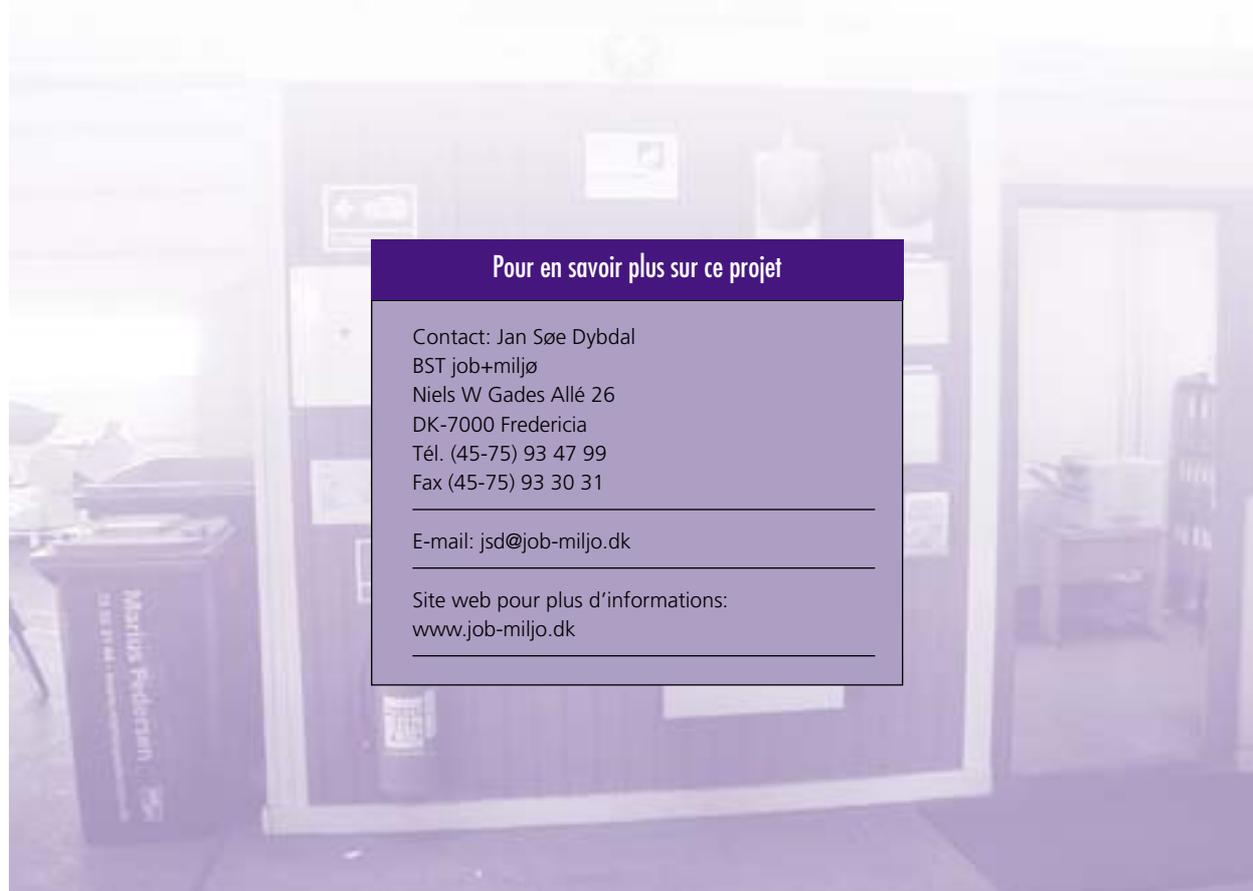
Des autocollants, destinés à soutenir la campagne, ont été distribués aux entreprises qui les ont utilisés pour attirer l'attention sur la campagne. Au total, 400 autocollants au logo de la campagne ont été produits.

Poster informatif

Un grand poster a été conçu et utilisé lors de la conférence de presse et de la conférence de clôture.

Rapport final

Le rapport final comprend des mesures de prévention d'accidents conçues par les douze compagnies participant au projet après une période de conseil et de guidance sur la formulation et la mise en œuvre de méthodes de travail assurée par les organisations de sécurité. Rédigé en danois, le rapport contient une synthèse en anglais. Au total, 400 exemplaires ont été publiés et distribués aux membres de BST et entreprises pertinentes (200 entreprises). Le rapport est disponible sur papier et sur le site [BTS job+miljø](http://BTS.job+miljø).



Évaluation des risques – La clé de la sécurité

L'adoption d'une approche d'équipe était cruciale pour la réussite du projet finlandais au cours duquel les risques inhérents à l'industrie de l'imprimerie ont été soumis à un programme complet d'évaluation des risques. Les groupes cibles comprenaient la direction de l'entreprise et les équipes de production et d'opération. Le défi était de trouver des moyens appropriés pour assurer l'efficacité et le dynamisme des équipes. Si le secteur visé était l'industrie de l'imprimerie, les résultats du projet sont également applicables à d'autres types d'industrie.

Organisateur du projet

Kirjapaino Oy West Point

Titre du projet

Analyse des risques et règles d'équipe – La clé d'un travail en toute sécurité

Objectif du projet

Le projet avait pour objectif de créer un modèle permettant de reconnaître les risques pour la santé et la sécurité au travail et de développer des stratégies de santé et de sécurité à long terme dans le secteur de l'imprimerie.

L'accent était placé sur les risques inhérents à la livraison, à l'utilisation et à la mise au rebut de produits chimiques utilisés dans les imprimeries.

Le principal objectif du projet était de créer un modèle de développement durable de la sécurité au travail à l'aide de règles de production de base, d'une évaluation des risques au travail automatisée, de la mise sur pied d'une équipe de travail, de l'acceptation et de la délégation de responsabilités. Cela s'est fait essentiellement par le biais d'entrevues et d'activités de formation.

Le but était d'associer la sécurité au travail à des tâches quotidiennes de telle sorte qu'elle soit associée à une démarche pertinente et bénéfique pour chaque employé en particulier et pour l'organisation dans son ensemble. Un autre objectif était de transférer la conscience passive de la sécurité au travail acquise par les employés plus anciens aux employés plus jeunes. De même, des mesures de stimulation du travail ainsi que de découverte de nouvelles pratiques pour améliorer la sécurité au travail ont été lancées en collaboration avec des contractants externes.

Le but était de faire du modèle de sécurité développé un processus proactif.

Actions dans le cadre du projet

Le projet a commencé par une enquête du personnel de l'imprimerie, treize salariés et employés administratifs étant interviewés. Les personnes interrogées représentaient une grande variété d'activités du secteur de l'imprimerie.

Un groupe de développement incluant des représentants des groupes de personnel a commencé son travail dès le début du projet et s'est réuni huit fois.

La formation concernant les règles convenues a été conduite dans toutes les équipes (ventes, équipe de presse rotative, alimentation papier, y compris les postes de découpage et de composition, prépresse, encollage, stockage et distribution). Le groupe de développement du projet a déterminé les domaines dans lesquels il fallait établir des règles convenues.

Il a été décidé que toutes les équipes élaboreraient des règles convenues ou des procédures pour quatorze domaines. Le travail avec les équipes a démarré par une discussion sur les tâches de base de chaque groupe et les objectifs de travail. Le processus de formation a duré environ deux mois pour chaque groupe. Pendant cette période, l'ensemble du groupe s'est réuni quatre à sept fois. Les résultats de l'évaluation des risques ont été utilisés pour créer un ensemble de règles convenues. Chaque équipe a créé ses propres règles par domaine et celles-ci ont été consignées. La nécessité de définir des règles convenues pour l'interaction entre différents groupes s'est fait sentir.

Kirjapaino Oy West Point

Type d'organisation

✓ Compagnie privée

Secteur

✓ Imprimerie

Activités

✓ Formation

✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

✓ Publications

✓ Sessions de formation

✓ Ateliers

Budget total 124 399 EUR

Concours de l'Agence 44 784 EUR

Des sessions d'évaluation des risques en matière de santé et de sécurité au travail ont eu lieu tout au long du projet. L'objectif de ces évaluations était de tracer les risques dans l'équipe et de former les membres de l'équipe à autoévaluer les risques au sein de leur équipe. Cinq équipes ont effectué une évaluation des risques à l'aide d'une carte de risques, tandis que l'équipe de presse rotative utilisait l'analyse de problèmes potentiels. Une liste de risques associée à un système de classement pour déterminer l'échelle des risques a été utilisée pour identifier et classer différents types de risques. Au cours de trente réunions d'évaluation des risques, 174 risques ont été identifiés et 35 mesures différentes de gestion des risques ont été proposées. En outre, des propositions d'action contre les risques ont été enregistrées; celles-ci suggéraient de prendre les risques en compte au niveau des règles d'équipe ou d'interaction d'équipe, lors des investissements futurs, et de confier à une personne spécifique les activités de sécurité et de santé au travail ainsi que la tâche de suppression des risques.



Réalisations

L'évaluation des risques et les exemples de bonnes pratiques rassemblés grâce au travail des équipes dans l'entreprise ont porté sur les ventes, le prépresse, l'impression sur feuilles, l'impression de pages web, la reliure et le stockage. Cela comprend également quatorze exemples de bonnes pratiques que chaque équipe a conçus par activité. L'ensemble du personnel a considéré que l'analyse des risques en matière de sécurité et de santé était bénéfique.

Une enquête a été menée auprès des membres du personnel pour déterminer comment ils percevaient les aspects de santé et de sécurité et un total de treize employés représentant différentes activités ont été interviewés.

Toutes les équipes de l'entreprise ont reçu une formation (ventes, rotation, alimentation papier, prépresse, encollage, stockage et distribution). Étant donné la perception actuelle du personnel, selon laquelle les aspects de santé et de sécurité font partie de leur travail quotidien, chaque équipe a identifié les risques pour la sécurité au travail et conçu des exemples de bonnes pratiques dans quatorze domaines différents. Les six équipes de l'entreprise ont également mené des sessions de sécurité au travail et d'évaluation des risques pour la santé. Au cours des trente réunions d'évaluation des risques, quelque cent soixante-quatorze risques ont pu être identifiés et trente-cinq mesures différentes de gestion du risque proposées.

Concernant la diffusion du projet, un tableau d'information a été placé pour afficher les procès-verbaux des réunions et annoncer les questions liées au projet. Le bulletin interne de l'entreprise, la gazette locale et West Point, magazine destiné aux clients, ont publié des articles sur le sujet. La principale publication finlandaise sur la sécurité au travail, tirée à 70 000 exemplaires, a fait paraître un article de quatre pages sur le projet. Un poster a également été produit, expliquant brièvement les principaux aspects du projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Juhani Kuromaa
Kirjapaino Oy West Point
Isometsäntie 4
FIN-26100 Rauma
Tél. (358-2) 833 63 61
Fax (358-2) 833 63 52

E-mail: juhani.kuromaa@wpp.fi
Keijo.siiiskonen@wpp.fi

Les PME de l'industrie des métaux s'unissent pour réduire les accidents

L'entreprise virtuelle SST a été créée en Finlande, avec la participation de 9 PME du secteur des métaux. Le nombre élevé d'accidents dans ces entreprises, 70 à 80 par an, a motivé cette coopération. Le but était de créer un réseau pour tirer les leçons des accidents et des accidents évités de justesse et atteindre de la sorte des résultats comparables à ceux de grandes entreprises. Chaque entreprise a reçu des conseils sur son programme de sécurité; un extranet a facilité l'échange d'informations. Des séminaires ont été organisés sur le thème des leçons de l'expérience. Largement diffusé par les journaux commerciaux, ce projet a pu être utilisé par d'autres secteurs.

Organisateur du projet

Finnish Institute of Occupational Health (FIOH)

Titre du projet

Entreprise SST virtuelle: la politique du «zéro accident»

Objectif du projet

Le secteur des métaux est le principal groupe cible de ce projet, dans la mesure où il possède l'un des taux d'accidents les plus élevés en Finlande. Tous les types de risques d'accidents sont abordés. Les accidents classiques dans ce secteur sont les faux pas et les glissades, les coupures, les contusions et les chutes.

Ce projet a créé une entreprise SST virtuelle pour évaluer les effets sur la prévention des accidents et promouvoir la politique du «zéro accident» parmi les PME dans l'industrie finlandaise des métaux.

Les principaux objectifs du projet sont:

- promouvoir une politique du «zéro accident» parmi les PME;
- créer des réseaux d'entreprises en vue de réduire les accidents;
- établir un modèle d'entreprise virtuel pour un groupe de PME, en utilisant l'extranet pour communiquer les accidents survenus, les mesures préventives adoptées et les exemples de bonnes pratiques proposées;
- renforcer la conviction que les accidents peuvent être évités.

Le projet vise à créer, au moyen de la technologie de l'information, une entreprise SST virtuelle regroupant plusieurs PME, en partant de l'idée que les petites entreprises peuvent obtenir, par la coopération, des résultats comparables à ceux de grandes entreprises et en tirer les avantages correspondants.

Actions dans le cadre du projet

Au cœur du projet figuraient 9 petites entreprises employant environ 650 personnes au total. De taille variable (de 20 à 160 employés), toutes ces entreprises appartenaient néanmoins à l'industrie des métaux. Les consultants du FIOH ont aidé les participants à identifier leurs besoins spécifiques, à établir un plan d'action et à le mettre en œuvre.

Un séminaire conjoint rassemblant des experts du FIOH, des experts de la compagnie d'assurance Tapiola et des représentants des entreprises a débouché sur le lancement des plans d'action. Ceux-ci ont été élaborés par la direction et les représentants de la sécurité des employés. Les actions étaient orientées sur les besoins spécifiques de chaque entreprise: environnement de travail, comportement individuel en matière de sécurité, gestion interne, risques ergonomiques, etc.

Finnish Institute of Occupational Health

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation sans but lucratif

Secteur

- ✓ Métallurgie

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Offre de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Matériel audiovisuel
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 229 520 EUR

Concours de l'Agence 68 000 EUR

Au début du projet, un séminaire de deux heures a réuni tous les employés des entreprises participant au projet. Ce fut l'occasion d'exposer la politique du «zéro accident» et de décrire le plan du projet aux employés. Au total, 400 employés ont participé aux séminaires de démarrage.

Les consultants du FIOH ont visité régulièrement les firmes pour vérifier la mise en œuvre des plans et soutenir les actions. Les programmes d'application des actions ont différé d'une entreprise à l'autre selon la nature de l'action, les calendriers de l'entreprise et des consultants.

Un site web a été créé pour le projet, à l'adresse www.ttl.fi/t/vipa. Le site web inclut des informations d'ordre général sur l'entreprise SST virtuelle, l'extranet Vipa, les objectifs, le fonctionnement et les entreprises participant à l'entreprise virtuelle SST. L'extranet permet de tirer les leçons des expériences d'accidents survenus ou évités de justesse dans d'autres entreprises. Il véhicule également les informations concernant les actions menées par d'autres firmes.

Durant le projet, plusieurs séminaires ont eu lieu au cours desquels les représentants des firmes ont participé et abordé les questions de sécurité, partagé les expériences de différentes actions, analysé les accidents survenus ou évités de justesse, etc.

La politique du «zéro accident» a été promue auprès d'autres PME par le biais de trois colloques ouverts organisés dans différentes régions de la Finlande et par le transfert de bonnes pratiques en matière de sécurité.

Réalisations

Le responsable du projet a organisé:

- un séminaire de lancement à l'attention de 400 employés;
- trois séminaires de coordination (de un à deux jours pour deux représentants de chaque PME participante);
- deux colloques (au total, 55 participants);
- onze bulletins (fiches) sur des sujets et des risques pertinents en matière de SST (exemples: «Comment utiliser les échelles en toute sécurité?», «Comment analyser les accidents?»);
- un site web extranet pour les entreprises participantes, partiellement accessible au public;
- deux vidéos portant sur des accidents évités de justesse.

Réseau

L'extranet Vipa regroupe les 9 petites entreprises participant au projet. Il inclut:

- un site consacré aux nouvelles;
- des statistiques et des rapports d'accidents survenus ou évités de justesse dans les entreprises participantes;
- certains rapports sur des accidents graves survenus en Finlande;
- des bulletins Vipa;
- des descriptions de bonnes pratiques;
- un site pour développer le réseau Vipa;
- des informations sur les réunions;
- des informations sur des actions préventives spécifiques aux firmes;
- des liens vers des informations sur les produits chimiques;
- un forum de discussion;
- des liens internet;
- des diapositives sur l'entreprise virtuelle SST;
- les coordonnées des participants.

Bulletins

Le FIOH a préparé des bulletins Vipa pour diffuser les informations, les instructions et les exemples de bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité. Les thèmes ont été choisis pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises. Ces bulletins d'information comptent chacun une à six pages, soit pour l'ensemble 34 pages. Les thèmes sont les suivants:



- 1) la nouvelle loi sur la santé et la sécurité au travail;
- 2) le trafic interne dans l'enceinte et à l'extérieur de celle-ci;
- 3) les glissades hors enceinte;
- 4) le levage manuel;
- 5) les grues de levage;
- 6) les équipements de levage (crochets, câbles d'extraction, etc.);
- 7) le stockage des palettes;
- 8) l'utilisation des échelles en toute sécurité;
- 9) le marquage CE;
- 10) l'analyse d'accidents;
- 11) l'ordre et le soin.

Les bulletins Vipa ont été distribués sous la forme de fichiers PDF via les pages extranet de Vipa. Les versions imprimées ont été distribuées à chaque entreprise participante. Certains bulletins ont également été distribués durant les colloques de Tampere et de Jyväskylä.

Séminaires

Trois séminaires de type face à face ont eu lieu dans le but de tisser des liens et d'accroître la confiance entre les participants. Deux représentants de chaque firme ont participé à ces séminaires d'un et de deux jours. Les objectifs et normes communs ont pu être identifiés et suivis. De même, le partage des connaissances (par exemple, comment faire état des accidents évités de justesse pour que les autres entreprises comprennent les risques encourus) a été répété et l'apprentissage motivé.

Vidéos

Deux vidéos ont été produites sur deux accidents évités de justesse pour servir de matériel à l'analyse d'accidents survenus et évités de justesse.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jorma Saari
Finnish Institute of Occupational Health
Topeliuksenkatu 41 a
FIN-00250 Helsinki
Tél. (358-9) 47 47 27 45
Fax (358-9) 89 07 13

E-mail: Jorma.Saari@occuphealth.fi

Site web pour plus d'informations:
www.occuphealth.fi/ttl/osasto/t/vipa/

Pleins feux sur les conjointes et les collaboratrices

Les conjointes et/ou collaboratrices des très petites entreprises artisanales jouent parfois un rôle extrêmement important. Elles sont souvent responsables de la gestion du personnel et des dispositions en matière de santé et de sécurité. Dans le secteur français du bâtiment, les très petites entreprises (moins de 20 salariés) constituent environ 98 % des entreprises artisanales.

Ce projet original a reconnu dès le départ l'importance de ces petites entreprises familiales et le rôle des conjointes et des collaboratrices. Avec la participation du secteur du bâtiment et des groupes «Femmes du bâtiment», les organisateurs ont établi un programme spécifique de sensibilisation et de prévention destiné à les équiper d'une réelle compétence dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Organisateur du projet

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)

Organisations partenaires

- Fédération française du bâtiment (FFB)
- Groupes «Femmes du bâtiment» (FFB)

Titre du projet

Formation à la prévention pour les conjointes et/ou collaboratrices de très petites entreprises (TPE) du bâtiment

Objectif du projet

Le projet visait à établir et à mettre en œuvre un programme de formation destiné à 300 conjointes et/ou collaboratrices, pour leur permettre de déterminer des exemples de bonnes pratiques, afin de réduire les accidents du travail et d'identifier les mesures de prévention appropriées dans les très petites entreprises du secteur du bâtiment.

Les risques professionnels courus tant par les salariés que par les chefs d'entreprises sont particulièrement importants dans le bâtiment, et les maladies professionnelles comme les accidents du travail ont des répercussions considérables sur la structure familiale de ces TPE.

Dans ce secteur, où la formation sur le tas prédomine et où la formation continue n'est pas encore suffisamment développée, les conjointes et/ou collaboratrices jouent souvent un rôle critique dans la gestion et le développement de l'entreprise.

C'est dans ce contexte, et pour donner une réelle compétence en prévention à un acteur essentiel du développement des TPE du bâtiment, que l'OPPBTP a proposé, en partenariat avec la Fédération française du bâtiment (FFB), la généralisation d'une action de formation spécifiquement conçue pour que les conjointes et/ou collaboratrices des TPE deviennent les garantes d'une meilleure intégration de la prévention dans la gestion et l'organisation de ces entreprises.



OPPBTP

Type d'organisation

- ✓ Organisme professionnel de prévention

Secteur

- ✓ Construction

Activité

- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 199 670 EUR

Concours de l'Agence 77 476 EUR

Les groupes cibles du projet étaient donc les conjointes et/ou les collaboratrices travaillant pour de très petites entreprises du secteur du bâtiment qui, parce qu'elles sont largement impliquées dans la gestion du personnel, jouent un rôle déterminant dans la politique de prévention de l'entreprise.

Actions dans le cadre du projet

À partir de la conception d'un module intitulé «Formation à la prévention pour les conjointes et/ou collaboratrices des TPE du bâtiment» avec des supports et une progression pédagogiques adaptés à ce public, le projet a consisté à mettre en œuvre les phases suivantes:

- 1) organisation d'un stage de formation de formateurs pour permettre à des animateurs, personnel de l'OPPBTB issu des comités régionaux, de parfaire leurs compétences pédagogiques et de s'approprier ce module de formation;
- 2) programmation dans vingt-cinq départements, en partenariat avec l'organisation professionnelle représentative du secteur, la FFB, de réunions d'information destinées à sensibiliser les conjointes et/ou collaboratrices aux bonnes pratiques de prévention et au respect des réglementations en vigueur en matière de sécurité;
- 3) organisation de vingt-cinq stages de deux jours pour douze stagiaires chacun;
- 4) mise en œuvre d'un suivi des stagiaires qui permette une évaluation des actions réalisées et une adaptation du module avant sa généralisation;
- 5) démultiplication de ce stage en l'intégrant dans l'offre de formation de l'OPPBTB.



Réalisations

■ Supports de formation

Les supports de formation ont été préparés avec soin par un groupe de travail composé d'ingénieurs de la prévention et d'experts en matière de santé et de sécurité. Ces supports regroupaient des informations concernant les risques principaux, les règlements, l'équipement de protection et la protection individuelle dans le but de donner la capacité aux stagiaires d'introduire des changements importants dans la gestion de leur entreprise en mettant en place des bonnes pratiques relatives à la prévention, à la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail.

■ CD-ROM

Un CD-ROM intitulé *Formation à la prévention pour les conjointes et/ou collaboratrices des très petites entreprises (TPE) du bâtiment*, qui a servi de principal support pédagogique aux formateurs. Il consistait en une centaine de diapositives (PowerPoint), que chaque orateur pouvait compléter et adapter aux besoins du public et au sujet.

■ Stage de formation

Vingt-cinq stages de deux jours ont été organisés, auxquels ont assisté 265 personnes. Les stages se sont déroulés dans les régions suivantes: Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bretagne, Pays de Loire, Haute et Basse-Normandie, Nord - Pas-de-Calais, Centre, Auvergne, Alsace, Lorraine, Champagne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Franche-Comté et Île-de-France.

La conception des stages s'appuyait sur des exemples et situations tirés de l'expérience des petites entreprises du secteur de la construction. Les organisateurs (tous membres



du personnel de l'OPPBTB) étaient en contact constant avec les entreprises, ce qui leur a permis d'illustrer leur enseignement d'exemples de la «vie réelle».

- Organisation d'une journée d'information et de sensibilisation

Il a fallu rassembler tous les acteurs responsables de la mise en œuvre du projet. Cela était nécessaire pour consolider la dimension de partenariat du projet par une présentation claire de l'Agence européenne et pour obtenir un soutien pour le projet.

- Organisation d'une conférence de presse

Cette réunion avec la presse avait pour but de présenter officiellement le projet. Un dossier de presse a été préparé à cet effet pour tous les journalistes concernés et pour les contacts institutionnels de la construction.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Alain Branca
ou Pierre Dubois
OPPBTB
Tour Amboise
204, rond-point du Pont-de-Sèvres
F-92516 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. (33) 146 09 26 75
Fax (33) 146 09 27 40

E-mail: alain.branca@oppbtp.fr
pierre.dubois@oppbtp.fr

Création d'un club par des microentreprises

Les petites entreprises artisanales, ou microentreprises, ont fait l'objet d'une tentative concertée de sensibilisation par les organisations d'employeurs et les syndicats dans le petit département du Tarn. Le projet, par son ambition et son ampleur, aurait été trop lourd pour une petite entreprise. Le regroupement de plusieurs d'entre elles pour leur permettre de partager leur expertise et d'élaborer des techniques de résolution des problèmes a été bénéfique pour tous les participants. Parmi les initiatives intéressantes, il faut citer les clubs sur le thème «performance et prévention», où les travailleurs et les cadres de différentes entreprises se retrouvent pour échanger leurs expériences. Des outils électroniques sont disponibles pour le suivi.

Organisateur du projet

Union syndicale artisanale tarnaise (USAT)

Organisations partenaires

- Midact
- MB2 Conseil (SARL de conseil en entreprise)

Titre du projet

Développement et généralisation de la prévention des accidents du travail dans les PME

Objectif du projet

Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des entreprises du secteur artisanal à la prévention des risques. Ce projet était fondé sur des expériences réelles de prévention des accidents de PME du département du Tarn.

Le projet reposait sur une initiative lancée par des responsables de PME, dans un cadre paritaire en collaboration avec des organismes institutionnels de prévention.

Il s'est déroulé en trois phases:

- 1) formation au management de la prévention;
- 2) pérennisation de la démarche;
- 3) développement d'outils (plaquettes, CD-ROM, internet).

Les groupes cibles considérés dans ce projet étaient les suivants:

- les chefs d'entreprise: sur la base de l'expérience acquise auprès de huit entreprises ciblées durant la phase expérimentale et de la création graduelle de clubs «performance et prévention», toutes les entreprises artisanales du Tarn ont été ciblées;
- les salariés de ces entreprises, par l'intermédiaire de liens avec les syndicats et au moyen de la campagne de sensibilisation prévue dans le cadre du projet;
- les représentants des organisations d'employeurs et des syndicats des divers secteurs.

Actions dans le cadre du projet

Plusieurs microentreprises artisanales ont participé à des séminaires de sensibilisation à la prévention des accidents. Il

Union syndicale artisanale tarnaise

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Artisanat

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 157 178 EUR

Concours de l'Agence 80 000 EUR



s'agissait notamment de très petites entreprises des secteurs de la restauration, de l'acier de construction et de la transformation des fruits de mer. Cette phase a permis de procéder à une première évaluation des types de risques auxquels les travailleurs sont exposés. Les participants ont été encouragés à échanger des informations, à examiner des solutions et à élaborer des plans de prévention.

Cette phase était intéressante car les travailleurs ont été pleinement impliqués dans la résolution des problèmes, pas seulement les cadres. Elle a également amélioré la motivation du personnel. Le thème «performance et prévention» a constitué le leitmotiv de ce projet, qui a cherché à impliquer les travailleurs et à les inciter à transmettre leurs connaissances à leurs collègues.

Deux entreprises ont participé à des activités de formation moins intenses que celles décrites ci-dessus.

Les stages de formation étaient axés tout particulièrement sur les responsables santé et sécurité de l'entreprise, avec le soutien du syndicat et des employeurs. Les membres des comités paritaires ont été informés et avaient la possibilité d'y participer s'ils le souhaitaient.

Un club sur le thème «performance et prévention» a été fondé, auquel une vingtaine d'entreprises ont adhéré afin d'échanger leurs expériences.

Six réunions d'information ont été organisées pour faire connaître le projet. Environ 450 travailleurs d'entreprises artisanales y ont participé. Un site web réservé à cet usage a permis aux participants de leur apporter un suivi, s'ils le désiraient.

Le projet a fait l'objet d'une publicité dans la presse.

Réalisations

- Plaquettes
- Site web www.prevention-metier.org
- Fiches de bonne pratique «performance et prévention»
- Documents et tableurs Excel sur l'évaluation des risques
- CD-ROM
- Supports de formation
- Présentations PowerPoint



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Francis Rabary
 Union syndicale artisanale tarnaise
 40, avenue de Lattre-de-Tassigny
 F-81024 Albi Cedex 9
 Tél. (33) 563 49 49 00
 Fax (33) 563 49 49 05

E-mail: usat@usat.org
didier.bonnin@wanadoo.fr

Site web pour plus d'informations:
www.prevention-metier.org

De nouveaux arrivants dans la SST en France: les conseillers en prévention

Un accord collectif récent a abouti en France à la création de comités consultatifs paritaires locaux. Ceux-ci nécessitent de mobiliser les représentants du personnel dans les entreprises pour les inciter à s'impliquer plus activement dans ce domaine. Ce syndicat français a mis à l'essai un projet en collaboration avec de nouveaux conseillers en prévention syndicaux ainsi qu'avec des PME des secteurs des plastiques, de l'agroalimentaire, de la construction, de la métallurgie et des services dans quatre régions françaises. Les quatre conseillers en prévention ont contacté 270 PME au cours d'une période de dix mois. Ils ont rencontré les représentants du personnel et, dans de nombreux cas, ils ont visité les locaux et se sont entretenus avec les employeurs pour les sensibiliser aux risques et à la prévention des accidents.

Organisateur du projet

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Titre du projet

Conseillers en prévention

Objectif du projet

Le projet vise à mobiliser les représentants du personnel dans les petites entreprises (élus du personnel, représentants en matière de SST des comités consultatifs paritaires) pour les impliquer plus efficacement dans la prévention des accidents dans leur entreprise.

Les conseillers en prévention doivent faciliter le dialogue social et renforcer les contributions techniques des institutions de prévention des accidents (médicales, techniques et organisationnelles). Les conseillers en prévention ont aidé les élus des entreprises à jouer un rôle actif dans la création de solutions appropriées de prévention des accidents.

Ce projet a ciblé les petites entreprises de quatre régions ou bassins d'emploi: la Bretagne, la Haute-Normandie, le Nord - Pas-de-Calais et la région Rhône-Alpes.

Actions dans le cadre du projet

L'objectif principal du projet est d'impliquer les représentants des entreprises plus activement dans la prévention des accidents et des risques dans les entreprises. En conséquence, dans celles-ci, des efforts plus importants seront entrepris pour inventorier les risques au travail; un plus grand nombre de problèmes seront inscrits à l'ordre du jour des réunions des représentants autorisés du personnel; il y aura plus de pratiques de prévention destinées aux salariés et on fera plus appel aux institutions de prévention des accidents.

Les conseillers en prévention des accidents ont mené les actions suivantes:

- formation concernant la prise d'une position et la définition d'un plan de travail avec le chef de projet;
- prise de contact avec les représentants du personnel d'au moins 270 petites entreprises;
- visite de ces entreprises afin d'établir un diagnostic rapide de la participation des représentants du personnel et élaboration avec eux d'un programme de changement, pouvant couvrir la formation, un plan de travail et des initiatives spécifiques à l'entreprise;
- initiatives de formation couvrant des thèmes tels que la sous-traitance, les produits chimiques, le stress, le harcèlement moral, les risques physiques et l'entretien des machines;

Confédération française démocratique du travail

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Sessions de formation
- ✓ Réseau

Budget total 178 654 EUR

Concours de l'Agence 85 000 EUR

- contacts suivis avec les différentes institutions responsables de la prévention des risques;
- évaluation de l'impact du rôle des conseillers en prévention en vue de contribuer au dialogue des partenaires sociaux au niveau national.

Réalisations

Ce projet a confirmé la supposition que les acteurs et les responsables du domaine de la prévention dans les PME (qu'il s'agisse de salariés, de leurs élus ou de membres de la direction) sont fréquemment isolés et privés de soutien, en particulier dans les très petites entreprises.

De graves problèmes de sécurité et de santé existaient, bien que ceux-ci aient été identifiés et que les acteurs concernés aient eu conscience des avantages qu'apporterait leur résolution sur le plan de la rentabilité.

Les représentants élus n'avaient pas accès à l'information et n'entraient pas en contact avec les institutions de prévention appropriées ou remettaient cela à plus tard.

Les conseillers en prévention ont pu faciliter l'accès à ces institutions et ont fourni systématiquement les informations qui manquent. Ils ont forgé des liens avec les représentants sécurité isolés et ont créé des réseaux. Des fiches descriptives de prévention ont été remises aux travailleurs et à leurs représentants qui ont reçu une formation à l'évaluation des risques.

Des actions semblables seront menées dans d'autres secteurs.

EUROPEAN WEEK OCTOBER 2001

SUCCESS IS NO ACCIDENT

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Dominique Olivier
Confédération française démocratique du travail
4, boulevard de la Villette
F-75955 Paris Cedex
Tél. (33) 142 03 82 28
Fax (33) 155 80 84 25

E-mail: dolivier@cfdt.fr

Coup de projecteur sur les boucheries, les boulangeries et les pâtisseries allemandes

Les artisans du secteur de l'alimentation travaillent souvent dans des PME, telles que les petites pâtisseries, boulangeries et boucheries. Ils font l'objet d'un projet allemand visant à réduire le nombre d'accidents du travail dans les petites entreprises au moyen d'ateliers de formation régionaux ciblant les personnes concernées et leurs apprentis.

Organisateur du projet

Gesamtverband Handwerk Sachsen-Anhalt e.V. (association des artisans du secteur alimentaire de Saxe-Anhalt)

Organisations partenaires

- Landessinnungsverband des Bäckerhandwerk Sachsen-Anhalt
- Innungskrankenkasse Sachsen-Anhalt

Titre du projet

Réseau d'information et de communication du secteur alimentaire de Saxe-Anhalt pour la réduction des accidents du travail et des risques pour la santé d'origine professionnelle

Objectif du projet

Ce projet ciblait trois catégories du commerce alimentaire: les boulangers, les pâtisseries et les bouchers. Des actions de formation ont été menées dans chaque secteur pour faire prendre conscience aux travailleurs des risques qu'ils couraient.

Dès le départ, il est apparu que, malgré l'existence de dispositions législatives, il subsistait encore des risques d'accidents trop élevés dans ces secteurs. Les partenaires du projet ont réuni une association d'artisans, une association de boulangers et une société d'assurance maladie.

Les activités ont porté sur deux domaines:

- 1) l'analyse des problèmes et la conception de supports pédagogiques, avec l'aide d'experts;
- 2) des manifestations publiques visant à inciter un grand nombre de personnes, venant de PME et d'autres organisations (par exemple des organisations d'artisans), à participer au projet.

Actions dans le cadre du projet

Un grand nombre d'activités ont été exécutées dans le cadre de ce projet:

- 1) un atelier de lancement,
- 2) un atelier d'experts,
- 3) dix ateliers régionaux, formant 18 personnes chacun,
- 4) un atelier réservé aux apprentis,
- 5) une manifestation de clôture, rassemblant plus de 70 personnes, à savoir des boulangers, des pâtisseries, des bouchers, des représentants d'organisations de services, des experts et des partenaires sociaux.

Gesamtverband Handwerk Sachsen-Anhalt e.V.

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Alimentation

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 120 257 EUR

Concours de l'Agence 70 000 EUR



Les responsables du projet ont en outre consacré de gros efforts à la publicité pour atteindre le public le plus large possible. Ils ont diffusé régulièrement des communiqués de presse et ont organisé une conférence de presse pour conclure le projet.

Réalisations

Site web

L'ensemble des informations relatives au projet sont disponibles librement sur le site web www.baekerverband.de. On y accède à des informations sur le projet ainsi qu'à des renseignements généraux sur les questions de santé et de sécurité dans la région de Saxe-Anhalt concernant le secteur de l'alimentation.

Informations sur les sujets suivants

- 1) Questionnaire sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail
- 2) Liste de contrôle pour l'évaluation des risques
- 3) Manutention des charges
- 4) Fonctionnement des machines

Informations de base sur la santé et la sécurité au travail

Celles-ci étaient conçues pour les PME du secteur de l'alimentation et couvraient des sujets tels que:

- 1) l'organisation de la prévention;
- 2) les principes de base de la prévention;
- 3) les premiers secours;
- 4) la prévention des accidents;
- 5) la conduite de petits véhicules;
- 6) les travailleuses enceintes;
- 7) les dangers de l'électricité;
- 8) les exigences en matière d'assurance;
- 9) la loi sur la protection des jeunes travailleurs;
- 10) le contrôle de la température des friteuses;
- 11) les risques d'explosion des gaz liquides.

Publication: *Le métier de la boulangerie*

Plaquette: *La gestion de projet dans le secteur de l'artisanat*

Documentation pour la manifestation de clôture



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: D^r Joachim Vogel
 Gesamtverband Handwerk Sachsen-Anhalt e.V.
 Gustav-Ricker Straße 62
 D-39120 Magdeburg
 Tél. (49-391) 626 96 00
 Fax (49-391) 626 96 19

E-mail: gesamtvb@gtzh.de

Site web pour plus d'informations:
www.baekerverband.de

Formation des chauffeurs de poids lourds aux risques liés au chargement et au déchargement

Le transport routier est en hausse: de tous les modes de transport c'est celui qui connaît en Europe le taux de croissance le plus élevé. Dans ce secteur dominé par les multinationales, des PME, dont certaines emploient moins de dix personnes, se font concurrence sur les créneaux étroits du marché de la logistique et des livraisons.

Dans leur travail quotidien, ces chauffeurs sont chargés non seulement du transport, mais aussi du chargement et du déchargement de leur véhicule. Dans ce secteur où les flux tendus sont la norme, où de fortes pressions s'exercent, où les environnements de chargement et de déchargement évoluent constamment, où les hiérarchies de responsabilité font souvent défaut et où la technologie ne cesse de changer, les risques d'accidents sont manifestes.

L'augmentation des accidents durant le chargement et le déchargement touche particulièrement les chauffeurs qui possèdent moins de deux ans d'expérience. Le problème est aggravé par le fait que, souvent, après un accident, les entreprises recrutent de nouveaux chauffeurs au lieu de tirer un enseignement de l'expérience et de constituer un vivier de chauffeurs expérimentés et bien formés, ce qui aboutirait à réduire le nombre des accidents.

Organisateur du projet

AGV Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheit im Verkehrswesen (association allemande pour la santé et la sécurité dans les transports)

Organisations partenaires

- Berufsgenossenschaft für Fahrzeughaltungen (BGF)
- Vereinigte Dienstleistungsgewerkschaft (Ver.di)
- Gesellschaft für Information, Kommunikation und Strukturpolitik (IKS)

Titre du projet

Loadunload — Chargement et déchargement de poids lourds

Objectif du projet

En Allemagne, la structure du secteur des transports routiers se caractérise surtout par la présence d'un nombre excessivement important de petites entreprises et par des fluctuations importantes. Par ailleurs, on observe une forte tendance à la concentration; le marché allemand est dominé par cinq grandes entreprises de transport et de logistique qui opèrent dans le monde entier. Le reste du secteur est occupé presque exclusivement par des petites et très petites entreprises, dont un grand nombre emploient moins de dix personnes et qui, de gré ou de force, se positionnent sur des créneaux particuliers (prestataires spécialisés). De tous les modes de transports nationaux, le transport routier est celui qui connaît le taux de croissance le plus élevé. De plus, d'après les prévisions, cette tendance devrait persister.

Ce secteur se caractérise par une concurrence acharnée. Des pressions énormes s'exercent sur la qualité, les délais et les coûts, au détriment des travailleurs et de la sécurité au travail. D'autre part, les contraintes imposées aux entreprises du secteur vont croissant, en particulier dans les domaines des processus de chargement et de déchargement ainsi que des conditions de travail et de sécurité.

Dans la chaîne logistique, le chargement et le déchargement des poids lourds, exécutés en général avec la participation du chauffeur et sous sa responsabilité, forment un processus déterminé par de nombreuses personnes différentes variant selon le type de matériaux. Il faut maîtriser l'équipement de chargement transporté par le véhicule et nécessaire sur le site de

AGV

Type d'organisation

- ✓ Organisme d'assurance professionnelle

Secteur

- ✓ Transports

Activité

- ✓ Formation et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Atelier

Budget total 146 260 EUR

Concours de l'Agence 80 000 EUR

chargement. De nombreuses exigences en matière de techniques, d'organisation et d'effectifs doivent être respectées par la direction de l'entreprise de transport ou d'autres entreprises. Des compétences d'information et de formation doivent être garanties de la part des parties contractantes. D'autres aspects interviennent également, tels que les connaissances, la communication et les compétences linguistiques pour les transports internationaux.

Enfin, le transport des marchandises et le transport industriel à longue et à courte distance prennent des formes différentes, allant du transport de transit et du transport de livraison (nécessitant parfois une aide du public pour la livraison d'objets volumineux) au rechargement intermédiaire dans des conditions défavorables

(sur la route, à partir de la remorque du poids lourd, si la destination n'est pas accessible au véhicule). Quant aux livraisons sur les chantiers de construction, en ce qui concerne la sécurité, on pourrait leur consacrer spécialement tout un chapitre!

Par le passé, une attention limitée a été accordée aux conditions particulières de travail et de sécurité auxquelles les chauffeurs responsables du chargement et du déchargement doivent faire face ainsi qu'aux mutations de l'environnement de travail. La structure de responsabilité et de délégation n'est manifestement pas soumise à la réglementation, et c'est le chauffeur qui en supporte le fardeau.

Le chauffeur, cependant, représente le maillon le plus faible de la chaîne décisionnelle des acteurs concernés. En général, il se retrouve seul sur le lieu de chargement ou de déchargement et doit se débrouiller.

Pour cette raison, dans ce secteur, le nombre d'accidents et les risques sont en augmentation. Chose particulièrement frappante, les chauffeurs les plus touchés sont ceux qui possèdent moins de deux ans d'expérience. La société de compensation industrielle des salariés des propriétaires de véhicules (BGF) indique que, à cause de ces accidents, les entreprises prennent souvent des décisions mal fondées en matière de personnel et/ou n'ont pas la patience d'attendre que les chauffeurs aient l'expérience nécessaire. Elles changent de personnel, et le problème persiste.

Actions dans le cadre du projet

Une enquête a été menée dans le cadre du projet pour déterminer s'il était possible d'éviter les accidents les plus fréquents. Cette enquête a examiné les relations de cause à effet, les circonstances, les procédures décisionnelles, la délégation et les structures des processus de chargement et de déchargement. Sur la base des informations recueillies, un programme de publicité et de formation clairement défini a été mis en œuvre.

Le projet a pour but de sensibiliser les entreprises aux risques associés au chargement et au déchargement des poids lourds. À cet effet, les mesures suivantes ont été mises en œuvre:

- exécution d'une enquête,
- production de plaquettes,
- production d'un CD-ROM,
- impression et distribution de prospectus,
- impression et distribution d'affiches,
- organisation d'ateliers sur le thème du chargement et du déchargement.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Heino W. Saier
ou Sabine Kudzielka
AGV Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheit
im Verkehrswesen
Ottenser Hauptstraße 54
D-22767 Hamburg
Tél. (49-40) 398 00
Fax (49-40) 39 80 16 66

E-mail: mbeyer@bgf.de

La prévention des accidents dans la construction et la réparation des navires

La construction et la réparation des navires sont des activités intenses qui présentent de nombreux risques professionnels. À la suite d'une enquête préliminaire menée dans le cadre de ce projet innovant, on a constaté qu'une large majorité des travailleurs étaient privés des informations en matière de santé et de sécurité dont ils avaient besoin. La plupart des travailleurs interrogés souffraient de problèmes de santé liés à leur travail. En règle générale, ces travailleurs possédaient un faible niveau d'instruction. Le projet a tenté de combler ces lacunes en mettant à leur disposition des informations sur les principes de base en matière de sécurité et de santé, rédigées dans un langage simple, facilement accessibles et présentées sous des formes diverses.

Organisateur du projet

Techniki Ekpedeftiki (centre de formation professionnelle)

Organisations partenaires

- Municipalité de Perama
- Centre de la main-d'œuvre d'Elefsina-Attica ouest
- École polytechnique d'Athènes (EMP) — Département d'ingénierie navale — Laboratoire de technologie de la construction navale
- Syndicat de la métallurgie du Pirée
- Association des PME des métiers du fer du Pirée

Titre du projet

Prévention des accidents du travail dans la zone de réparation navale de la région de Perama: création d'un système de communication (sensibilisation) des informations

Objectif du projet

Ce projet a pour objectif principal de contribuer à la prévention des accidents qui surviennent dans la construction et la



réparation des navires ainsi que dans les gros travaux connexes exécutés par les PME de la région de Perama. Ce travail est extrêmement dangereux. Les accidents sont fréquents et souvent graves. Les risques à éliminer sont les suivants: les risques d'explosion et d'incendie, les risques dus au manque d'oxygène, les fumées toxiques, la poussière, les fuites de gaz inflammable, le travail en hauteur, l'électricité, les risques liés au matériel de levage, les radiations (ultraviolettes, infrarouges, visibles), le décapage à la sableuse, le bruit et les risques liés à de fortes températures et à un haut degré d'humidité.

Plus spécifiquement, le projet a pour objectifs principaux de sensibiliser les salariés, les employeurs et la société locale à l'ampleur des risques d'accidents du travail; d'établir une coopération entre les partenaires sociaux, les employeurs et les salariés, les organismes publics et les services de SST, d'entreprendre conjointement des initiatives pilotes visant à prévenir les accidents du travail dans la région de Perama ainsi qu'à mettre en place des mesures de prévention des accidents.

Techniki Ekpedeftiki

Type d'organisation

- ✓ Entreprise privée

Secteur

- ✓ Construction et réparation de navires

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Ateliers

Budget total 141 962 EUR

Concours de l'Agence 85 000 EUR

Ce projet concerne la création d'un système d'information, de sensibilisation et de communication pour la prévention des accidents du travail dans la zone industrielle de Perama.

À la base du système, un comité de coordination conjoint a été établi. Ce comité regroupe des scientifiques spécialisés dans les questions de la SST et des représentants de tous les partenaires sociaux impliqués (syndicats, autorités locales, employeurs, agences publiques de SST).

Groupe cible

- Soudeurs, électriciens et électroniciens, décapeurs, tôliers, installateurs de tuyauterie, ferblantiers, charpentiers, nettoyeurs, constructeurs de plates-formes
- Contremaîtres
- Techniciens et ingénieurs du secteur de la construction et de la réparation des navires
- Employeurs de PME de la zone de construction et de réparation de navires de Perama
- Personnes responsables de la santé et de la sécurité dans la zone de construction et de réparation de navires de Perama
- Représentants des syndicats concernés

Actions dans le cadre du projet

La première phase du projet a consisté à contacter les employeurs, les salariés, les autorités locales et nationales dans le cadre d'entretiens fondés sur cinq types de questionnaires. Les échantillons étaient représentatifs sur le plan de l'âge et de la profession et 144 entretiens ont été menés au total.

La deuxième phase a couvert l'élaboration statistique, l'étude et l'évaluation des résultats de la recherche diagnostique. De nombreux aspects cruciaux sont apparus. Les résultats de ces travaux de recherche ont servi de guide pour la mise en œuvre de stratégies de SST.

La troisième phase a compris la production de dix manuels différents (sous la forme de carnets) couvrant dix secteurs professionnels présentant des risques importants pour la SST.

La quatrième phase a consisté en une conférence d'une journée organisée au centre culturel de la municipalité de Perama et en la création d'un bureau d'information.

La cinquième phase a pris la forme d'ateliers et d'une réunion du comité de coordination conjoint, visant à examiner et à évaluer l'ensemble du projet, à organiser une nouvelle distribution de carnets et à fournir des informations en retour sur les stratégies en matière de santé de sécurité.

Réalisations

Questionnaires

Cinq types différents de questionnaires ont été produits et distribués afin de vérifier les connaissances des différents groupes cibles. Le nombre d'entretiens s'est élevé à 144. Une analyse approfondie (plus de 200 pages) de l'enquête a été effectuée, ainsi qu'une recherche diagnostique, fondée sur l'évaluation statistique des questionnaires.

Brochures

La pièce maîtresse du projet a consisté en dix brochures (ou carnets) couvrant dix secteurs professionnels présentant des risques élevés pour la SST. Chaque brochure décrit les principaux risques et les mesures les plus importantes à mettre en œuvre.

Le recours au texte est limité pour en faciliter la lecture au public cible, qui n'a pas l'habitude d'étudier. Une place importante est accordée à la communication visuelle. Chaque brochure, qui est aussi disponible sous forme électronique (CD-ROM), a été tirée à 1 000 exemplaires (10 000 au total).



Les dix catégories visées étaient les suivantes: soudeurs, électriciens, électroniciens, décapeurs, tôliers, installateurs de tuyauterie, ferblantiers, charpentiers, nettoyeurs, constructeurs de plates-formes.

Conférence

Conférence d'une journée destinée à présenter les résultats du projet. Elle avait pour but principal de sensibiliser les populations locales, de diffuser une documentation sur les bonnes pratiques, de promouvoir les carnets et de faire connaître le bureau d'information. Elle a réuni environ cent invités: des représentants de syndicats, d'associations d'employeurs et d'associations de scientifiques des disciplines concernées ainsi que des représentants des autorités locales, des agences de santé et de sécurité et de la presse locale.

Bureau d'information

Le bureau d'information a fonctionné du 20 août au 20 septembre, tous les après-midi. Il était situé dans un kiosque devant le centre culturel de la municipalité de Perama (environ 200 visites).

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Evangelia Sotiropoulou
ou Kozeta Manou
Techniki Ekpedeftiki
Averof Street 34
GR-142 32 N. Ionia
Tél. (30) 102 587 387
Fax. (30) 102 587 385

E-mail: info.tech@techniki-ekp.gr
sotiropoulou@techniki-ekp.gr

Site web pour plus d'informations:
www.techniki-ekp.gr

L'information, c'est le pouvoir

Un grand nombre de PME européennes ont besoin d'une aide pour la communication et l'information. Étant donné leurs ressources financières et organisationnelles limitées, elles ont parfois des connaissances et des capacités en matière de santé et de sécurité au travail très restreintes. C'est la raison pour laquelle un grand nombre des projets cofinancés par l'Agence concerne la fourniture et la diffusion d'informations. L'orientation des flux d'informations vers les personnes qui en ont besoin et les efforts pour que celles-ci transmettent à leur tour les informations à d'autres personnes représentent un objectif clé dans les mesures d'amélioration des normes SST dans les PME.

Organisateur du projet

Le ministère grec de la main-d'œuvre et des affaires sociales a organisé une campagne d'information ciblée visant à promouvoir l'adoption de normes appropriées en matière de SST, destinée aux personnes responsables de la protection et de la prévention des accidents dans les PME.

Titre du projet

Informations concernant la prévention des accidents

Objectifs du projet

- Sensibiliser les employeurs et les salariés aux risques pour la SST dans les PME d'un nombre étendu de secteurs
- Promouvoir la mise en œuvre efficace de bonnes pratiques de SST sur le lieu de travail
- Favoriser la transmission de solutions et de lignes directrices pratiques visant à prévenir les accidents du travail dans les PME

Groupe cible

Le projet visait les employeurs et les salariés responsables de la prévention des accidents et de la protection de la santé dans les PME. À leur tour, ceux-ci ont veillé à diffuser largement les informations sur les risques professionnels et les exemples de bonnes pratiques dans les PME.

Il s'adressait tout particulièrement aux personnes qui, après une période de formation approfondie, lanceraient des initiatives et mettraient en œuvre des activités relatives à la protection et à la prévention des risques professionnels. C'était le cas d'un grand nombre d'entreprises de moins de cinquante salariés où les risques sont peu importants, dans lesquelles la législation grecque permet à l'employeur d'assumer de telles responsabilités.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont d'abord produit un manuel, dont ils ont distribué environ 13 000 exemplaires. Celui-ci contient une foule d'exemples de bonnes pratiques et vise à favoriser la mise en œuvre des mesures de SST existantes et à améliorer les conditions de travail sur le lieu de travail, dans les PME.

Les informations sur les bonnes pratiques couvrent plusieurs thèmes, dont l'organisation du lieu de travail et du poste de travail. Elles abordent l'importance de la formation à l'utilisation du matériel et les mesures de protection nécessaires lors de l'utilisation de machines spécifiques.

Ce manuel est complété par un CD-ROM (16 000 exemplaires) couvrant l'ensemble de la législation nationale en matière de santé et de sécurité au travail et comprenant une liste des directives communautaires et des lois par lesquelles ces directives sont transposées dans la législation grecque. Ce CD-ROM contient en outre une présentation électronique des publications,

Ministère grec du travail et des affaires sociales

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation à but non lucratif

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activités

- ✓ Information et communication
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web

Budget total 95 500 EUR

Concours de l'Agence 55 000 EUR

plaquettes et dépliants publiés par le ministère du travail et des affaires sociales sur, par exemple, les questions de SST ainsi que la liste des adresses des personnes à contacter dans les services concernés du ministère. Ces informations sont cataloguées de diverses manières et on peut y accéder par des commandes de recherche et de tri thématiques ou chronologiques.

Ces informations sont publiées en outre sur l'internet, sur les pages web du ministère grec du travail et des affaires sociales réservées à cet usage, pour améliorer les possibilités de mise en réseau et augmenter le nombre des usagers.

Enseignements

On ne dispose jamais de suffisamment d'informations et il ne faut pas sous-estimer l'efficacité des mesures simples et basiques, qui visent à rendre les informations accessibles à ceux qui en ont besoin.

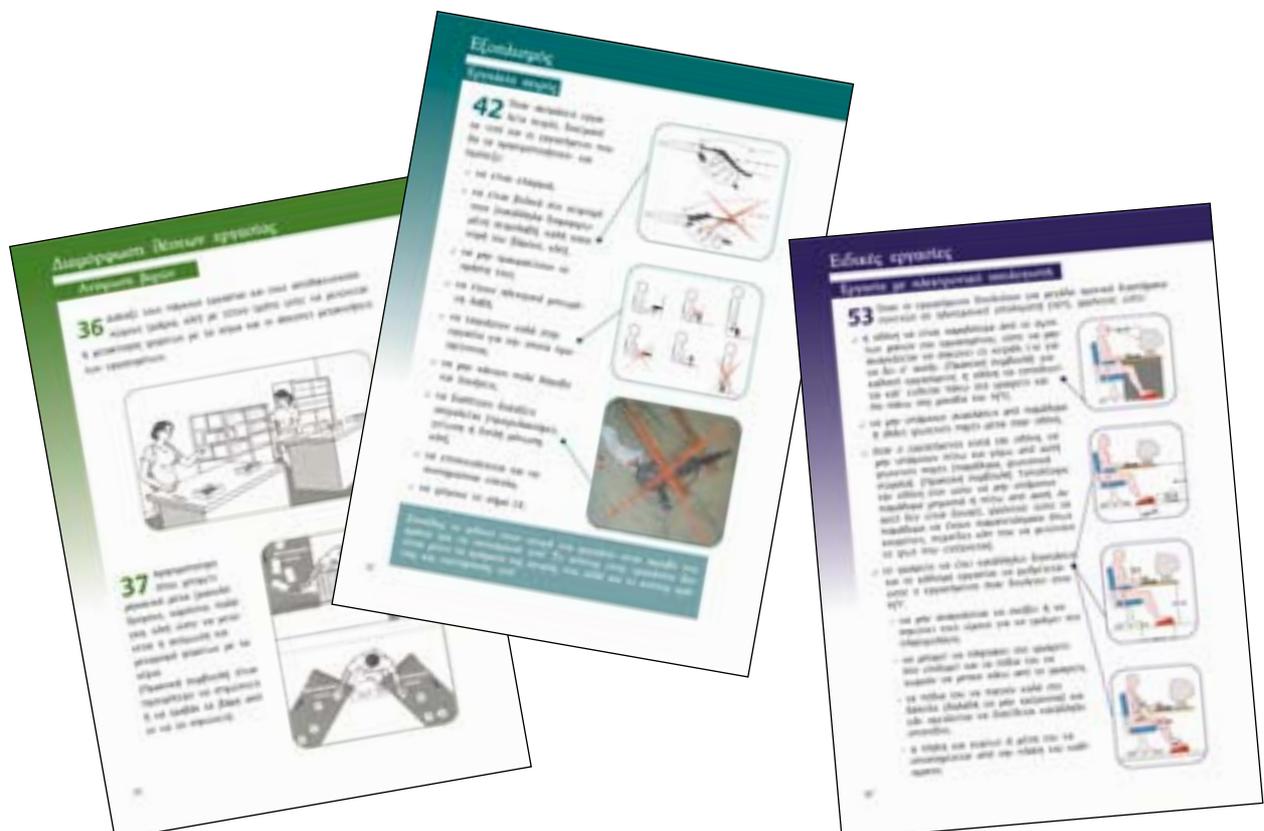
- La qualité des informations requises et fournies peut être améliorée grâce à la participation de plusieurs partenaires. Il faut inventorier les besoins exprimés par les principales parties concernées et s'efforcer de leur communiquer des informations appropriées.
- Les PME opèrent dans des secteurs très variés, qui présentent bien entendu des risques et des dangers professionnels très différents. Bien qu'une plaquette unique ne puisse pas couvrir tous les secteurs, elle représente une étape nécessaire dans la mise en lumière des principaux risques.
- Les contacts directs sont recommandés: les PME sont encouragées à exploiter les compétences et connaissances des experts en matière de santé et de sécurité au travail (individus, organisations et organismes publics).

Réalisations

Manuel

Publication d'un manuel tiré à 13 000 exemplaires couvrant un ensemble de bonnes pratiques. Celles-ci se classent en six catégories:

- organisation du lieu de travail,
- organisation du poste de travail,
- équipement de travail,



- activités spécifiques,
- équipement de protection individuelle,
- travailleurs de catégories particulières.

CD-ROM

Un CD-ROM tiré à 16 000 exemplaires a également été produit, couvrant:

- la législation nationale sur les questions de santé et de sécurité (textes complets);
- un index de la législation (par dates et par thèmes);
- une liste des directives européennes sur la santé et la sécurité;
- une liste des publications du ministère du travail sur la santé et la sécurité;
- le texte complet de plusieurs dépliants et plaquettes d'information;
- une liste des services du ministère du travail responsables de la santé et de la sécurité.

Site web

Le site web du ministère grec du travail et des affaires sociales a publié les informations diffusées dans le cadre du projet. Tous ces produits sont disponibles gratuitement sur le site www.osh.gr.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Trifon Ginalas
ou Antonios Christodoulou
Ministry of Labour and Social Affairs
Pireos Street 40
GR-10182 Athina
Tél. (30) 21 03 21 41 05
Fax (30) 21 03 21 42 94

E-mail: grhsa@otenet.gr

Site web pour plus d'informations:
www.osh.gr



Introduction d'une formation à la gestion de la sécurité dans les régions

Dans le cadre de ce projet, des ateliers de formation, qui ont rassemblé au total 167 participants, se sont déroulés dans dix régions irlandaises. Ces ateliers, organisés par l'Irish Small and Medium Enterprises Association Ltd (association irlandaise des PME), avaient pour but de faire passer le message sur la sécurité au moyen d'une démarche pratique, sur le terrain, et ont été annoncés dans les médias locaux et régionaux. L'intérêt a dépassé toute attente et montre combien il est important de mener une action au niveau des régions pour atteindre les groupes cibles. Le projet a également réalisé un suivi précieux des participants.

Organisateur du projet

Irish Small and Medium Enterprises Association Ltd (ISME)

Titre du projet

Ateliers de gestion de la sécurité pour les PME

Objectif du projet

Le projet a consisté à mettre en place une série d'ateliers de formation pratique sur la gestion de la sécurité ciblant principalement les propriétaires et les gérants de PME qui emploient moins de 50 personnes. Le projet visait à réduire le nombre d'accidents du travail dans les PME, par la formation aux méthodes et pratiques de prévention des accidents.

L'ISME possède une expérience dans l'organisation d'ateliers de formation destinés aux PME et, ces dernières années, en a mis en œuvre une soixantaine, qui ont rassemblé au total environ 1 200 propriétaires/gérants de PME.

Groupe cible

Les propriétaires/gérants ou les cadres de PME, responsables de la santé et de la sécurité.

Actions dans le cadre du projet

Les ateliers ont été organisés dans l'ensemble de l'Irlande, à dix endroits différents. Chaque atelier a duré une journée entière et a rassemblé principalement des propriétaires/gérants ou des cadres de PME responsables de la santé et de la sécurité. Au total, ils ont attiré 276 participants, soit un chiffre supérieur de près de 48 % à celui prévu. Ils provenaient pour 70 % d'entreprises de fabrication et pour 30 % d'entreprises de services.

Les organisateurs ont adopté une démarche pratique qui s'est avérée extrêmement efficace. L'un des objectifs visés était de donner aux participants la capacité de former d'autres personnes à certains aspects de la santé et de la sécurité.

Les participants ont obtenu un certificat confirmant leur participation à l'atelier, qui a été approuvé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Ils ont également reçu un questionnaire leur demandant de donner leur avis sur les aspects qui leur ont paru le plus utiles et sur ceux qui pourraient être améliorés.

Irish Small and Medium Enterprises Association Ltd

Type d'organisation

✓ Organisation d'employeurs

Secteur

✓ Tous les secteurs

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Publications

✓ Site web

✓ Sessions de formation

✓ Ateliers

Budget total 94 175 EUR

Concours de l'Agence 40 662 EUR



Réalisations

Ateliers

Une série d'ateliers ont été organisés au niveau régional, permettant de former 267 personnes, soit près de 48 % de plus que le nombre prévu au départ.

Manuel

Un manuel de formation/de travail de 96 pages a été remis à tous les participants pour les guider durant l'atelier. Ce manuel peut en outre servir de guide de référence pour la santé et la sécurité, car il explique qui est responsable des différents éléments de la SST au regard de la loi.

Le manuel couvre les thèmes suivants:

- les exigences légales en matière de santé et de sécurité;
- la nécessité de la gestion de la sécurité;
- le coût des accidents;
- la préparation d'une déclaration de sécurité;
- les responsabilités;
- la consultation;
- l'inventaire des dangers;
- l'analyse des risques;
- les mesures de prévention;
- les mesures à prendre en cas d'urgence;
- la manutention des charges;
- les exigences en matière de premiers secours liés à un travail assidu sur écran;
- les enquêtes sur les accidents et leur notification.



Ce manuel est disponible sur le site web de l'association et fait l'objet d'une promotion auprès de tous les adhérents de l'ISME, visant à les encourager à adopter une déclaration de sécurité. Il favorisera l'augmentation du nombre de PME qui ont une telle déclaration et sera à la disposition de toutes les parties intéressées.

Brochure

Une brochure promotionnelle en couleurs a été envoyée aux participants potentiels (environ 10 000 PME) concernant les ateliers.

Cette brochure contenait les informations suivantes:

- des renseignements sur l'atelier, y compris la date, le lieu, la durée, etc.;
- les critères de participation;
- les objectifs de l'atelier;
- le contenu de l'atelier;
- un formulaire d'inscription.

Questionnaire

Un questionnaire a été remis aux participants pour savoir comment ils ont transformé les connaissances acquises dans les ateliers en mesures pratiques sur leur lieu de travail. Un suivi téléphonique a été maintenu après la période de financement pour passer en revue les progrès éventuels et pour répondre aux questions que pouvaient encore se poser les participants.

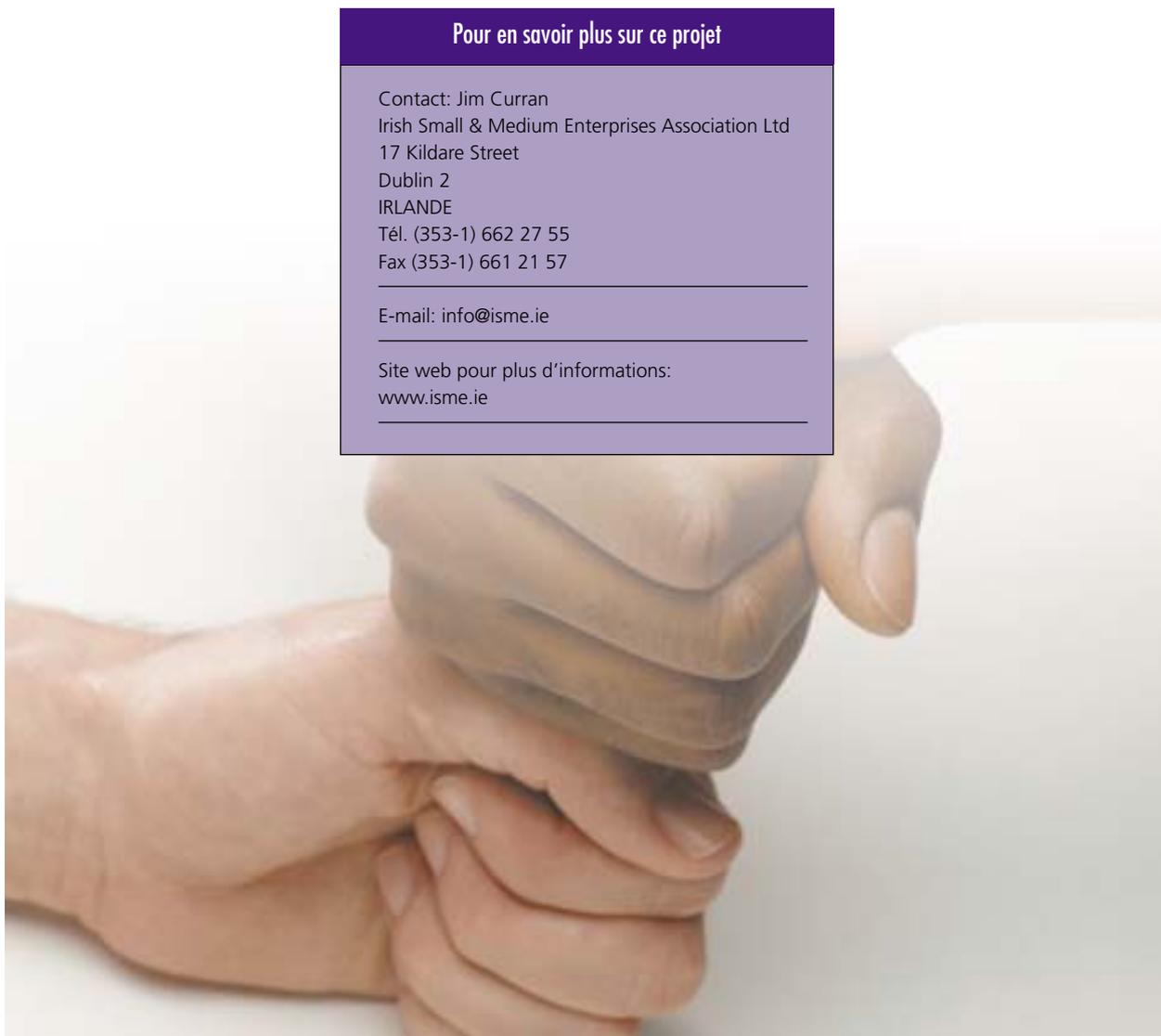
Les stages ont été annoncés par l'intermédiaire de stations de radio et de journaux régionaux et provinciaux. Avant chaque atelier, une campagne promotionnelle s'est déroulée à chaque endroit, dans le cadre des séances d'information qu'organise l'ISME pour les entreprises. Celle-ci s'est avérée un outil précieux de promotion des stages et de sensibilisation au rôle des mesures de santé et de sécurité sur le lieu de travail. La campagne intense de promotion des ateliers a également contribué à sensibiliser les publics visés à la question de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jim Curran
Irish Small & Medium Enterprises Association Ltd
17 Kildare Street
Dublin 2
IRLANDE
Tél. (353-1) 662 27 55
Fax (353-1) 661 21 57

E-mail: info@isme.ie

Site web pour plus d'informations:
www.isme.ie



Comblent les lacunes en persuadant les microentreprises d'investir dans la formation

L'Associated Craft Butchers of Ireland (association des artisans bouchers d'Irlande) a mis en route un programme ambitieux de sensibilisation et de formation des travailleurs des boucheries et abattoirs irlandais. Les obstacles rencontrés étaient multiples, en particulier la confusion entre la sécurité des aliments et la santé et la sécurité au travail. Reconnaisant l'importance de la publicité, l'association a apporté un soin particulier à l'image de marque du programme, auquel elle a donné le titre de Workplace Safety (sécurité sur le lieu de travail) et s'est efforcée de convaincre son public cible avec détermination. Il n'est pas facile de persuader les microentreprises des avantages que présentent les investissements dans la formation et le respect des bonnes pratiques quand elles n'ont pas l'habitude de le faire.

Ces efforts ont donné de bons résultats: 242 entreprises, ce qui représente un chiffre impressionnant, ont suivi le programme de formation, soit 1 000 à 1 200 travailleurs. En outre, 35 entreprises ont demandé un bilan sur place qui, dans 20 cas, s'est déroulé dans des magasins dont les travailleurs avaient suivi le stage.

Organisateur du projet

Associated Craft Butchers of Ireland (ACBI)

Titre du projet

Comblent les lacunes en matière de sécurité et de santé au travail dans le secteur irlandais de la boucherie; programme de formation pilote de l'Associated Craft Butchers of Ireland

Objectif du projet

Ce projet a consisté en un programme de sensibilisation et de formation destiné au secteur irlandais de la boucherie. Il avait pour but d'accélérer la mise en œuvre des obligations légales et l'adoption des bonnes pratiques en matière de normes de SST dans les boucheries indépendantes, les entreprises d'abattage et les grossistes et entreprises de conditionnement de la viande. Il a atteint son but par une formation innovante dispensée à un groupe pilote d'environ 500 bouchers et d'autres travailleurs de ce secteur. Ce projet avait pour but de sensibiliser un segment important des acteurs du secteur irlandais de la boucherie à la sécurité et à la santé au travail, ciblant au total 1 700 boucheries indépendantes, 350 abattoirs et 450 grossistes et entreprises de conditionnement.

Le programme de formation a rassemblé 550 entreprises réparties comme suit: 400 boucheries, 100 abattoirs et 50 grossistes/entreprises de conditionnement.

Les formateurs ont été choisis avec soin et les supports pédagogiques conçus dans un format facile à utiliser. Une version préliminaire a été rédigée à la suite des stages de formation pilote, puis modifiée à la lumière des observations des stagiaires.

Le projet visait les buts et objectifs suivants:

- organisation d'un programme de sensibilisation concernant la sécurité et la santé au travail dans le secteur irlandais de la boucherie;
- commande, planification et mise en œuvre d'un programme pilote de formation adapté au secteur afin de réaliser une conformité avec les règlements et les bonnes pratiques;
- élaboration d'un matériel de formation et de systèmes de mise en œuvre accessibles et adaptés aux microentreprises et aux petites entreprises gérées par leur propriétaire;

Associated Craft Butchers of Ireland

Type d'organisation

✓ Organisation d'employeurs

Secteur

✓ Secteur de la boucherie

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Publications

✓ Sessions de formation

✓ Ateliers

Budget total 105 743 EUR

Concours de l'Agence 63 446 EUR

- suivi de la mise en œuvre et inventaire des obstacles à la mise en application du programme de formation par une série de bilans et de consultations effectués sur place;
- réduction de la fréquence et des risques de problèmes de SST dans les entreprises participantes;
- évaluation des problèmes à résoudre pour poursuivre le programme et sensibiliser les 1 300 boucheries, 300 abattoirs et environ 400 grossistes et entreprises de conditionnement restants.

Actions dans le cadre du projet

1. Publication et distribution d'une brochure promotionnelle
2. Sélection d'un prestataire de formation possédant non seulement une expertise en matière de sécurité et de santé, mais aussi une bonne connaissance du secteur
3. Promotion du projet dans les publications de l'ACBI
4. Préparation et production d'un matériel de formation
5. Élaboration de structures de gestion et d'administration
6. Organisation de manifestations de formation
7. Organisation de bilans pilotes en magasin
8. Rédaction et publication d'autres matériels
9. Aide directe aux participants concernant les déclarations de sécurité
10. Site web
11. Liaison avec le secteur des assurances
12. Évaluation de l'efficacité du projet

Réalisations

Brochure

Une brochure produite avec soin contenant des informations sur le stage de formation a été rédigée et distribuée à l'ensemble du groupe cible. Elle a été tirée à 2 500 exemplaires, dont 1 700 ont été envoyés à des bouchers du secteur du détail et à des petites entreprises alimentaires dans une enveloppe distinctive. Cette brochure promotionnelle, qui donne des informations sur l'Agence européenne et sur le projet, constitue un support publicitaire pour le stage de formation. Elle contient également une description des modules du stage.

Matériel et programme de formation

Un classeur à feuilles volantes de 35 pages a été produit. Il visait le double objectif suivant: fournir une documentation détaillée et adaptée au secteur de la boucherie et des activités connexes et la présenter sous une forme conviviale.

Ce document couvrait les thèmes suivants:

- la déclaration de sécurité;
- la sécurité des scies à rubans;
- les robots;
- les trancheuses;



- les attendrisseurs;
- les hachoirs et broyeurs;
- les broyeurs colloïdaux et les affineurs horizontaux;
- la prévention de l'exposition à l'ESB;
- les accidents dus aux couteaux;
- les pertes d'équilibre;
- le bruit au travail;
- la manutention des charges;
- la sécurité dans l'utilisation de l'équipement des abattoirs;
- la notification des accidents.

La documentation de formation est révisée constamment et les stagiaires ont reçu en outre une liste de contrôle sur la déclaration de sécurité destinée à les aider à analyser les dangers. Ce produit s'est avéré un outil très précieux pour la rédaction de ce document.

Au total, 31 stages ont été organisés dans toute l'Irlande. 240 entreprises ont suivi le programme de formation, ce qui représente 1 000 à 1 200 travailleurs.

35 entreprises ont demandé un bilan sur place, qui, dans 20 cas, s'est déroulé dans des boucheries dont les employés avaient participé aux stages.

La promotion du projet a été effectuée au moyen des publications de l'ACBI. Un article a été publié dans les cinq numéros de la revue *Butchershop* parus depuis l'approbation du projet. De plus, le projet a fait l'objet d'une promotion intensive dans des manifestations et réunions importantes de l'association, telles que la conférence sur la vente au détail de l'ACBI et l'assemblée générale, ainsi que dans divers communiqués de presse et sur le site web de l'ACBI.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Patrick J. Brady
 Associated Craft Butchers of Ireland
 Apollo Business Park
 Dundrum Road
 Dublin 14
 IRLANDE
 Tél. (353-1) 296 14 00
 Fax: (353-1) 296 13 96

E-mail: acbi@eircom.net
Pat.brady@craftbutchers.ie

Site web pour plus d'informations:
www.butchershop.org



La formation des responsables de la sécurité dans la construction

C'est la première fois dans l'histoire du secteur irlandais de la construction que, sous les auspices de ce projet innovant, les cadres et les représentants sécurité des travailleurs ont été formés ensemble. Le projet a été conçu et exécuté par les employeurs et les salariés ainsi que par les cadres, les responsables sécurité, les conseillers sécurité et les représentants sécurité des travailleurs concernés.

Une importance particulière a été attachée à la consultation dans l'élaboration des programmes de sécurité. Les stages étaient également innovants dans la mesure où ils abordaient des thèmes inhabituels tels que la résolution des conflits et les stratégies de communication, en même temps que l'évaluation et la gestion des risques.

Organisateur du projet

Irish Congress of Trade Unions (ICTU — Confédération des syndicats irlandais)

Organisation partenaire

Construction Industry Federation (CIF — Fédération du secteur de la construction)

Titre du projet

Cooperative health and safety engagement (CHASE — Collaboration à la santé et à la sécurité)

Groupe cible

Les conseillers sécurité, les responsables sécurité et les représentants des travailleurs, dans le secteur de la construction

Objectif du projet

Ce projet a consisté à préparer des supports pédagogiques permettant de former conjointement des responsables ou conseillers sécurité et des représentants sécurité des travailleurs dans le secteur de la construction.

Le projet avait pour but d'élaborer des supports pédagogiques pour un stage de deux jours susceptible d'être dispensé conjointement aux représentants des groupes cibles.

Trois stages pilotes, s'adressant à des responsables sécurité et représentants sécurité des travailleurs expérimentés, ont été mis en place. Ces stages ont servi à rédiger un manuel de recommandations sur la consultation dans le secteur de la construction.

Ce stage était innovant pour ce secteur à trois égards:

- 1) il était dispensé conjointement aux responsables et aux travailleurs;
- 2) outre l'évaluation des risques, ses modules couvraient la résolution des conflits et la stratégie de communication, thèmes cruciaux selon les praticiens de la sécurité, mais qui sont rarement abordés dans les stages sur la sécurité;
- 3) une importance particulière était accordée à la nécessité d'exploiter les avantages découlant de la présence d'une structure de consultation formelle sur les chantiers.

Le manuel de recommandations sera précieux pour tous ceux qui, dans le secteur de la construction, souhaitent améliorer la performance en matière de sécurité en impliquant leur personnel. Ce manuel propose une structure de consultation générique qui peut être adaptée aux besoins de tout site.

Actions dans le cadre du projet

Trois stages pilotes ont été organisés avec des représentants expérimentés du groupe cible pour tester la documentation. Ils ont également servi à inventorier les sujets à aborder dans le manuel de recommandations, qui servirait de ressource permanente dans la campagne de promotion de la consultation en matière de sécurité dans le secteur irlandais de la construction.

Irish Congress of Trade Unions

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Construction

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Réseau

Budget total 136 840 EUR

Concours de l'Agence 80 000 EUR

Les organisateurs ont réuni une équipe de formateurs en sécurité, possédant une expérience importante du secteur de la construction. Ces formateurs ont collaboré avec un groupe de réflexion composé de plusieurs responsables/conseillers sécurité et de représentants sécurité.

Des supports de formation originaux ont été élaborés à l'intention de personnes possédant une certaine connaissance des questions techniques relatives à la sécurité dans la construction. Cette documentation couvrait l'évaluation des risques et d'autres questions qui ne sont pas en général abordées dans les stages sécurité, mais que le groupe de réflexion jugeait nécessaires pour permettre de tirer le maximum des structures de consultation. Parmi celles-ci figuraient la résolution des conflits, les stratégies de communication et l'utilisation optimale des conférences sur la sécurité organisées sur les chantiers.

Les organisateurs ont ensuite produit une brochure annonçant les stages et invitant les personnes possédant les qualifications et l'expérience requises à s'inscrire aux stages pilotes. Cette brochure a été diffusée largement dans le secteur de la construction. Un publi-reportage a été publié dans *Health and Safety Review*, l'une des principales publications irlandaises sur la santé et la sécurité.

Le premier stage de deux jours s'est déroulé à Limerick. Deux autres ont eu lieu à Dublin. Au total, 38 stagiaires de 16 PME y ont participé. Un dossier de formation détaillé a été produit et remis aux participants. Toutes les entreprises participantes étaient soit des entreprises pilotes, soit des sous-traitants du secteur de la construction.

Les informations obtenues en retour à l'issue des stages ont servi à déterminer le contenu du manuel de recommandations. Ce manuel constitue un guide détaillé d'un grand nombre des questions qui doivent être résolues pour la création d'une structure de consultation efficace.

Réalisations

Un classeur contenant tous les supports pédagogiques: jeux de rôle, fiches pédagogiques, transparents et un CD des diapositives. Cette documentation est aussi disponible sur les sites web.

Le manuel de recommandations a été distribué gratuitement aux travailleurs et aux responsables du secteur du bâtiment; il est possible de se le procurer contre paiement des frais de port en s'adressant à l'Irish Congress of Trade Unions ou en le téléchargeant sur les sites web.

Il a d'abord été tiré à 1 500 exemplaires. Comprenant 34 pages, il traite de questions telles que:

- l'objectif des consultations en matière de sécurité;
- le rôle des principaux acteurs de la sécurité sur les chantiers;
- la communication du message sur la sécurité;
- les structures de consultation sur la sécurité;
- un modèle d'ordre du jour de réunion sur la sécurité;
- des conseils sur la manière de résoudre les conflits dans l'optique d'une amélioration de la sécurité;
- un modèle de liste de contrôle pour les inspections.

L'ICTU et la CIF ont collaboré à l'élaboration des supports pédagogiques, à la diffusion des informations sur les stages, aux efforts pour recruter les participants et à la mise en œuvre des stages. C'est la première fois que, dans le secteur irlandais de la construction, des cadres et des travailleurs ont été formés ensemble, et les partenaires ont dû faire de gros efforts pour surmonter la répugnance et la méfiance initiales des participants. Ils ont également collaboré à la rédaction du manuel de recommandations. Les versions préliminaires ont été contrôlées par les deux partenaires pour veiller à ce que le produit fini bénéficie de l'adhésion aussi bien de ceux qui dirigent les chantiers que de ceux qui y travaillent. Il constituera l'une des ressources utilisées par le Construction Safety Partnership (partenariat pour la sécurité dans la construction) dans sa campagne pour promouvoir la consultation et par les représentants sécurité des travailleurs dans le secteur de la construction. Jusqu'à présent, 500 représentants sécurité ont été nommés et formés et ce secteur se montre désormais très intéressé par les informations sur la meilleure manière d'exploiter les représentants sécurité sur les chantiers. Cette campagne, mise en œuvre par deux animateurs à plein-temps, se poursuivra jusqu'en mars 2003 et peut-être au-delà.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Fergus Whelan
Irish Congress of Trade Unions
31/32 Parnell Square
Dublin 1
IRLANDE
Tél. (353-1) 889 77 77
Fax (353-1) 887 20 12

E-mail: fergus.whelan@ictu.ie

Sites web pour plus d'informations:
www.ictu.ie
www.cif.ie

La maîtrise des risques d'explosion pour les ouvriers métallurgistes

Les risques d'explosion préoccupent tous les acteurs du secteur de la métallurgie. Dans les procédés de parachèvement en particulier, le meulage, le polissage et le nettoyage et les poudres explosives présentent des risques dévastateurs. Le CD-ROM de formation réalisé dans le cadre du projet illustre très clairement ces dangers. À l'aide de diverses fonctions multimédias intéressantes, il les présente de manière très accessible et attrayante, au moyen d'exemples réels comme l'explosion qui s'est produite en 1996 à la raffinerie de Sarnia. Cet outil est exceptionnel, non seulement à cause de la diversité des informations qu'il fournit, mais aussi en raison du soin et de l'expertise apportés à la présentation pédagogique.

Organisateur du projet

Conorzio per la Ricerca e l'Educazione Permanente Torino (COREP — Consortium pour la recherche et l'éducation permanente)

Titre du projet

La sécurité en métallurgie

Objectif du projet

Le projet portait sur les dangers des poudres explosives produites dans le secteur de la métallurgie. Afin de sensibiliser les travailleurs aux risques élevés que présentent ces substances et aux dégâts causés par les explosions, les responsables du projet ont élaboré un outil d'information et de formation, se présentant sous la forme d'un CD-ROM exhaustif à distribuer largement aux entreprises et aux associations industrielles.

Groupe cible

Les travailleurs qui utilisent des produits contenant des poudres explosives (comme l'aluminium, le magnésium ou les alliages). Il peut s'agir de travailleurs exécutant des tâches comme le sablage, le nettoyage, le polissage et le meulage d'objets métalliques, ou comme le soudage, les traitements de surface, le meulage à bande, le givrage et l'usinage de précision.

Réalisations

Les responsables du projet ont réalisé un CD-ROM multimédia, qui sert d'outil de formation pour l'enseignement des règles et pratiques élémentaires de sécurité industrielle concernant en particulier le finissage des produits métalliques et les risques d'explosion.

Ce CD-ROM, gravé à 500 exemplaires, est intitulé *Les risques d'explosion des poudres dans la métallurgie*.

Il se divise en sept sections:

- introduction;
- inflammabilité des poudres;
- causes de l'inflammation (1^{re} partie);
- causes de l'inflammation (2^e partie);
- procédés d'inertisation;

COREP

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation à but non lucratif

Secteur

- ✓ Métallurgie

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Moyens audiovisuels
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Réseau

Budget total 44 002 EUR

Concours de l'Agence 26 401 EUR

- explosion des poudres d'aluminium: gestion des risques et conseils de prévention;
- comparaison: propriétés d'inflammabilité des liquides.

Le CD-ROM contient environ:

- 350 pages html;
- 80 pages html (pop-up);
- 50 images pour la barre de navigation, les pages d'aide et le glossaire;
- 160 images dans les pages pédagogiques;
- 9 clips vidéo;
- 43 animations flash.

Cet outil de formation est interactif. Le recours à des tableaux et à des diagrammes clairs et précis, de couleurs vives, contribue à l'intelligibilité des messages. En outre, les principaux messages sont expliqués et illustrés au moyen de films et d'animations vidéo.

Le CD-ROM fournit toutes les explications théoriques nécessaires pour comprendre les mécanismes physiques liés aux explosions. Les mélanges explosifs, les poudres, les sources d'inflammation et la sécurité électrique sont les principaux sujets traités.

Le contenu se divise en sept sections: une introduction aux sujets de l'inflammabilité et des explosions; une section concernant les risques présentés par les poudres combustibles; deux sections expliquant, à l'aide d'exemples, les causes d'inflammation les plus fréquentes; une description des procédés habituels d'inertisation; un guide pratique de la gestion des risques dans la manipulation des poudres d'aluminium explosives; une comparaison de l'inflammabilité des liquides.

Un style internet accessible a été adopté pour la réalisation de cet outil. Le contenu multimédia a été réalisé à l'aide de pages html et de pages *flash*.

Le CD-ROM contient environ 400 pages html comportant des sons, des clips vidéo, des tableaux et des présentations multimédias. Pour stimuler l'intérêt, le contenu est présenté sous une forme interactive.

Des tests sont également disponibles pour vérifier que les principaux aspects enseignés ont été bien assimilés.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Davide Vidotto
 Consorzio per la Ricerca e l'Educazione
 Permanente Torino
 Corso Duca degli Abruzzi 24
 I-10129 Torino
 Tél. (39) 01 15 64 51 02
 Fax: (39) 01 15 64 51 99

E-mail: corvid@polito.it
slaverd@athena.polito.it



«Ce chantier est sûr!»

Imaginez que vous pénétrez sur un chantier, que vous faites cesser le travail, que vous choisissez une pratique ou une opération particulièrement mauvaise, ou peut-être particulièrement bonne, que vous en discutez avec les travailleurs, les employeurs et des experts, que vous filmez tout cela sur vidéo et que vous publiez le résultat sur l'internet. Ces démonstrations sur la sécurité, effectuées sur un chantier avec la collaboration de tous les acteurs concernés, ne constituaient qu'un élément d'un projet italien destiné à favoriser une culture de la sécurité. Des affiches intitulées «Ce chantier est sûr!» ont été placardées dans les chantiers participants, et les manifestations organisées ont bénéficié d'une couverture télévisée importante.

Organisateur du projet

Treviso Technologia

Organisations partenaires

- Associazione Nazionale Costruttori Edili della Provincia di Treviso (ANCE)
- Ente Scuola Professionale per i Lavoratori Edili della Provincia di Treviso
- Comitato Paritetico Territoriale (CPT)

Titre du projet

Démonstration et promotion de bonnes pratiques sur des chantiers

Objectif du projet

Le projet avait pour objectif de réduire le nombre d'accidents du travail dans le secteur de la construction par la diffusion d'exemples de bonnes pratiques et la création d'un portail internet permettant à un public plus large d'y accéder.

Le projet a tout d'abord mis à la disposition du groupe cible dix démonstrations de bonnes pratiques de sécurité sur les chantiers, exécutées sur place avec supports vidéo et photographique.

Ensuite, les organisateurs ont créé un portail internet des «bonnes pratiques de sécurité sur les chantiers» pour rendre celles-ci accessibles aux entreprises de la construction et aux responsables sécurité.

Enfin, les organisateurs ont fait la promotion du projet et ont mis en place une formation en ligne qui s'appuie sur la documentation concernant les bonnes pratiques, disponible sur le portail.

Actions dans le cadre du projet

1. Repérage des chantiers de construction susceptibles de mettre en œuvre l'une des dix bonnes pratiques prévues.
2. Exécution des démonstrations sur dix chantiers de construction différents dans la province de Trévise. Il s'agissait de chantiers ouverts en pleine activité. Ils ont été sélectionnés pour permettre l'étude des stades particuliers de la construction afin d'illustrer et de documenter dix activités différentes (par exemple les fouilles, la démolition, les travaux de sécurité, les systèmes électriques, etc.).
3. Filmage et photographie des activités. Les films vidéo et l'enregistrement des démonstrations ont servi de sources d'information pour la reproduction des bonnes pratiques sur le portail.
4. Élaboration du portail des bonnes pratiques: bonnes pratiques de sécurité sur les chantiers et présentation du contenu.
5. Lancement et promotion du portail.
6. Mise en œuvre de la formation en ligne sur la sécurité sur les chantiers par l'intermédiaire du portail.

Treviso Technologia

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation à but non lucratif

Secteur

- ✓ Construction

Activité

- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Moyens d'enseignement audiovisuels
- ✓ Sessions de formation

Budget total 106 330 EUR

Concours de l'Agence 56 355 EUR

Réalisations

Brochure d'information

Cette brochure instructive, tirée à 5 000 exemplaires, a été distribuée aux entreprises de construction et aux organismes concernés de la province de Trévise. Elle décrit le programme au moyen d'illustrations.

Exemples de bonnes pratiques sur les chantiers

Huit entreprises ont fourni les chantiers sur lesquels les bonnes pratiques ont été démontrées. Environ deux cents travailleurs y ont participé directement, ainsi que sept inspecteurs du travail et des médecins.

Manuel

Un manuel de 20 pages résumant le contenu du projet et ses activités, tiré à 1 000 exemplaires a été distribué gratuitement aux participants du projet et à l'ensemble des associations d'entreprises. Ce manuel s'accompagnait d'une vidéocassette.

Vidéo

Un film de vingt minutes, disponible en format VHS, contient les principaux points des dix codes de bonnes pratiques, avec fond musical et commentaire (50 premières copies gratuites). Le film vidéo et l'enregistrement des démonstrations ont constitué une source d'informations à reproduire sur le portail des bonnes pratiques.

Site web

Le site www.sicurcant.it contient des informations complètes concernant les dix exemples de bonnes pratiques définis dans le cadre du projet et vingt liens sur les questions de santé et de sécurité ainsi que des informations sur le projet, l'Agence et les partenaires du projet.

Cours de formation en ligne

Le cours individuel de formation en ligne s'appuie sur le contenu du site web (manuel et vidéo) et comporte un forum, l'assistance d'un tuteur et un test d'autoévaluation.

Le travail des étudiants pilotes a été contrôlé au moyen d'un examen final. Des supports pédagogiques détaillés ont été produits.

Pour diffuser le contenu et les objectifs du projet, une grande campagne de presse a été menée par l'intermédiaire des quotidiens locaux et de reportages diffusés à la télévision. On estime qu'environ 1 000 entreprises ont vu ces reportages au moment du projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Bruno Salvador
Treviso Tecnologia
Via Roma 4/D
I-31020 Lancenigo di Villorba
Tél. (39) 04 22 60 88 58
Fax (39) 04 22 60 88 66

E-mail: Salvador@tvtecnologia.it

Site web pour plus d'informations:
www.tvtecnologia.it

Le tutorat dans les métiers de la construction en Italie

L'accès aux travailleurs des petites entreprises de construction pour promouvoir le message de la sécurité représente toujours un problème majeur dans ce secteur notoirement difficile, où le taux d'accident est élevé. Ce projet italien a consisté à former des tuteurs capables à leur tour de transmettre des informations de base sur la sécurité et la santé à d'autres travailleurs lors de nouvelles séances de formation.

Aspect intéressant, comme l'a démontré clairement ce projet, les petites entreprises artisanales du secteur de la construction qui ont mis en œuvre les procédures destinées à prévenir les accidents du travail ont amélioré leur réputation et leur performance financière.

L'idée d'un tutorat de sécurité lancée à Sassari constitue certainement un modèle qui mérite d'être imité.

Organisateur du projet

Scuola & Formazione Confartigianato

Organisations partenaires

- Cassa Artigiana dell'Edilizia
- Confartigianato Federazione Regionale Artigianato Sardo (FRAS)
- Unione Generale del Lavoro (UGL)

Titre du projet

Tutorat sur la sécurité de Sassari

Objectif du projet

Ce projet visait à former les personnes qui exercent des métiers du bâtiment et leurs salariés dans le secteur de la construction. La formation a consisté à examiner les règlements de sécurité existants, en se concentrant sur la prévention des accidents qui, d'après les chiffres récents, sont en hausse.

Un plan de prévention cohérent, s'appuyant sur la formation continue des employeurs et des salariés, est essentiel. La sécurité représente un pilier de base de l'organisation de l'entreprise même la plus petite et constitue un élément indispensable d'un système de qualité complet.

La mise à jour constante des mesures de sécurité des organisations a été réalisée au moyen d'une information en ligne. Les entreprises participantes ont été en mesure d'accéder au site internet du secteur de la construction, Cassa Artigiana dell'Edilizia, et de participer à un forum consacré au projet.

Le projet a consisté en la mise en œuvre systématique de programmes de formation ainsi qu'en un service permanent de suivi des mesures de sécurité adoptées dans les entreprises du bâtiment.

Actions dans le cadre du projet

Le projet a comporté les phases suivantes:

- 1) planification et programmation: cette phase a été exécutée avec l'aide de deux groupes techniques, le groupe technique «contrôle de sécurité», créé pour poser les bases de l'élaboration d'un modèle de liste de contrôle, et le groupe technique «suivi» pour l'élaboration d'un modèle efficace destiné à surveiller les conditions de sécurité dans le secteur de la construction;

Scuola & Formazione Confartigianato

Type d'organisation

- ✓ Institution privée

Secteur

- ✓ Construction

Activité

- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Sessions de formation

Budget total 98 991 EUR

Concours de l'Agence 59 395 EUR

- 2) sélection et formation des candidats au poste de «tuteur sécurité sur le lieu de travail»: cette phase a consisté à faire connaître le projet de formation, à sélectionner les candidats et à les former;
- 3) suivi: les activités des tuteurs étaient sous le contrôle direct du responsable «environnement, sécurité et qualité» de la Confartigianato locale, qui les a coordonnées conformément au module de mise en œuvre préparé par le groupe technique «suivi», sous la supervision du responsable de projet provincial.



Réalisations

La première tâche du projet a consisté à effectuer la formation nécessaire pour la mise en œuvre d'un service innovant de «tutorat sécurité sur le lieu de travail» mis à la disposition des PME artisanales de la construction.

Ensuite, un modèle de liste de contrôle à utiliser pour les activités de suivi de la sécurité sur les chantiers a été créé.

Il a été réalisé en deux étapes:

- a) par l'analyse et la préparation de matériel par un groupe de travail;
- b) par un travail sur le tas, durant lequel la liste de contrôle préparée sur papier a été remise aux tuteurs responsables du suivi, pour leur permettre de la tester sur place et de la modifier en conséquence.
 - Les cours de formation pour les «tuteurs sécurité sur le lieu de travail»: à la suite d'une procédure de sélection approfondie, trente candidats ont assisté à deux stages de formation de quarante heures. Le contenu des stages s'étendait des connaissances de base sur la sécurité à des compétences spécifiques concernant les bilans de sécurité au travail. Sur la base des évaluations des instructeurs, dix étudiants ont été sélectionnés pour le stage de formation (120 jours, 480 heures), qui couvrait le contrôle de la sécurité au travail dans 108 PME.



- Les cours de formation «Sécurité au travail sur les chantiers de construction» pour les salariés: sept cours de vingt heures (vingt étudiants chacun); contenu: droits et devoirs fondamentaux concernant la SST; panneaux, signaux et marques de sécurité; les risques sur le lieu de travail, les lésions possibles, les mesures de prévention et de protection, la manutention des charges, les machines et l'équipement de travail, les principes des bonnes pratiques de sécurité sur les chantiers de construction mobiles.
- Les cours de formation «Sécurité au travail sur les chantiers de construction» pour les employeurs: cinq cours de vingt heures (quatorze étudiants chacun); contenu: le cadre réglementaire, les conseils de surveillance et de contrôle, la protection assurance, les statistiques, l'enregistrement des accidents, les relations avec les représentants des travailleurs, les contrats, les types de risques, les mesures de sécurité, l'évaluation et la prévention des risques, la législation.

Le projet a été annoncé dans la revue de l'association Confartigianato, le journal *l'Artigiano*, qui est tiré à 10 000 exemplaires et qui est distribué dans toute la région, et sur les sites internet de l'association Confartigianato et de la Cassa Artigiana dell'Edilizia.

Le site web de la Confartigianato dispose d'un lien consacré à la formation professionnelle où il est possible d'accéder à toutes les informations concernant les cours organisés et de demander des informations et des explications.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Arnaldo Casu,
Filippo Spanu
ou Stefania Useli
Scuola & Formazione Confartigianato
Via Garavetti 22
I-09129 Cagliari
Tél. (39) 704 48 91
Fax (39) 704 48 93

E-mail: scuolaeformazione@tin.it
stefaniauseli@tin.it
arnaldocasu@libero.it

Sites web pour plus d'informations:
www.caesardegna.it
www.sardegna.confartigianato.it



L'évaluation des risques pour les aciéries italiennes

Les PME du secteur italien des aciéries ont manifesté un vif intérêt pour ce projet, notamment parce qu'il a fait l'objet d'une ample publicité. Les outils élaborés et leur mise en œuvre peuvent également être transférés à d'autres secteurs, ce qui donne une bonne indication de leur utilité.

Organisateur du projet

Polistudio Srl

Organisation partenaire

API Rovigo

Titre du projet

Ge.Ne.Sic System

Objectif du projet

Le projet visait principalement à élaborer une méthodologie pour l'évaluation des risques et leur réduction dans les PME du secteur des aciéries.

Il a consisté globalement à réaliser un CD-ROM destiné à permettre d'évaluer les risques, de gérer l'activité et de communiquer des informations générales sur les questions de sécurité.

Actions dans le cadre du projet

Tout d'abord, pour présenter le projet et ses objectifs, les organisateurs du projet ont profité d'un salon de l'acier organisé à Padoue, où ils ont loué un stand et distribué des informations aux PME sur le projet. Au total, ils ont contacté 51 entreprises auxquelles ils ont remis des informations sur le système «Genesic».

Une conférence a été organisée avec la participation d'experts en matière de sécurité, de représentants de l'administration locale, de PME et de représentants des travailleurs. Pour faire connaître la manifestation au public le plus étendu possible, les organisateurs ont envoyé 1 000 invitations et publié des articles, ainsi que plusieurs communiqués de presse, dans les journaux locaux et dans le bulletin mensuel *Notiziario di sicurezza*.

Des informations générales sur le contenu du projet ont été présentées à la conférence, ainsi que des conseils sur la manière de lire et d'utiliser le support produit (CD-ROM). Des explications ont été données à la fois sur la méthodologie et sur le logiciel.

Plusieurs entreprises, professionnels et organisations ainsi que des représentants de la presse locale ont assisté à la conférence; tous les participants ont reçu une documentation composée du CD-ROM ainsi que du guide de l'utilisateur et d'un questionnaire destiné au suivi. Cette documentation a été envoyée en outre à toutes les entreprises susceptibles d'être intéressées.

Réalisations

Une documentation composée d'un CD-ROM et d'un guide de l'utilisateur

Le CD-ROM, qui s'accompagne d'un guide détaillé de l'utilisateur, contient une foule d'informations précieuses sur l'évaluation des risques, la législation et les formulaires ainsi que des listes de contrôle et un matériel didactique. Il a été élaboré bien entendu en coopération étroite avec des PME.

Le CD-ROM contient une série de fichiers d'auto-installation qui permettent, au moyen d'une interface de navigation personnalisée, de visualiser des documents sur les sujets suivants:

- politique de prévention,
- législation,

Polistudio Srl

Type d'organisation

- ✓ Service de prévention professionnelle

Secteur

- ✓ Acier

Activités

- ✓ Information et communication
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Ateliers

Budget total 40 991 EUR

Concours de l'Agence 24 594 EUR

- évaluation des risques,
- fiches techniques,
- programme de formation,
- bilans.

Un guide de 44 pages, qui présente aux utilisateurs la structure du programme, leur permet d'exécuter les activités suivantes:

- évaluation des risques au moyen des listes de contrôle proposées,
- mise à jour des procédures d'exploitation,
- mise à jour de la structure des départements,
- évaluation des tâches d'exploitation,
- intégration et personnalisation des cours de formation proposés,
- intégration et mise à jour des matériels de formation des cours.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Lorenzo Belloni
 Polistudio Srl
 Via Combattenti Alleati d'Europa n 35
 I-45030 Rovigo
 Tél. (39) 425 47 29 28
 Fax (39) 425 47 29 00

E-mail: info@polistudio.it

Site web pour plus d'informations:
www.polistudio.it

L'élimination du décalage entre la législation et la pratique

Il arrive que les informations disponibles sur la législation et les normes soient de très mauvaise qualité. L'application de celles-ci, qu'elles soient nouvelles ou existantes, doit être expliquée clairement et simplement à ceux qui en ont besoin. Malheureusement, l'écart entre les intentions des législateurs et ce que comprennent les PME est parfois très important.

Le projet décrit ici a pour but d'éliminer ce décalage en fournissant des conseils pratiques réunis avec l'aide d'experts et de praticiens de différents secteurs. Une vaste base de données électronique, contenant des informations et des explications facilement accessibles sur les règlements et les normes européennes, a été compilée.

Organisateur du projet

Organisatie Adviesburo Maras

Organisations partenaires

- Syntens
- FNV

Titre du projet

Explication de la législation en matière de sécurité aux petites entreprises

Objectif du projet

Parfois, les règlements de sécurité ne sont pas directement transférables dans les entreprises, et les institutions doivent donc les «traduire» par des pratiques.

Les dispositions mises en place pour permettre aux entreprises de se familiariser avec les règlements de sécurité correspondent mal à leurs besoins. En gros, elles ont le choix entre suivre un cours, faire appel à un consultant ou étudier elles-mêmes les normes ou la législation. Cette inadéquation entre l'offre et la demande fait que la mise en œuvre des règlements de sécurité est parfois extrêmement inefficace et inopérante.

Bien que les PME soient censées connaître la loi, elles ne disposent d'aucun moyen approprié leur permettant de s'informer sur les règlements de sécurité.

Du côté de l'offre, il n'existe pas de services adaptés à leurs besoins. Les cours et les consultants sont trop coûteux et elles ne possèdent pas elles-mêmes l'expertise qui leur permettrait d'assimiler les normes ou les textes législatifs.

Dans ce contexte, l'objectif du projet est de rectifier la situation créée par le manque d'informations présentées sous une forme adaptée dont souffrent les représentants du petit nombre de PME qui ne possèdent pas l'expertise nécessaire.

Pour ce groupe cible, l'objectif du projet consiste à présenter les informations de façon à expliquer les risques les plus importants de manière concrète. Étant donné que les risques varient selon les secteurs et les lieux de travail, les entreprises et les institutions ont été groupées en catégories soumises à des risques semblables.

Les exemples couvrent:

- l'industrie de la construction: entreprises de construction, entreprises de plâtrage, entreprises de travaux publics, etc.;
- les hôtels et la restauration: cafés, hôtels, organisateurs de conférences, etc.;
- le secteur des loisirs et de la récréation: marinas, parcs de vacances, parcs de jeux, etc.;
- les institutions: hôpitaux et maisons de repos, maisons de retraite, écoles, etc.;

Organisatie Adviesburo Maras

Type d'organisation

- ✓ Entreprise privée

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Sessions de formation

Budget total 94 200 EUR

Concours de l'Agence 36 000 EUR

- les autorités du secteur public: municipalités, provinces, compagnies des eaux, entreprises de travaux publics (ponts, etc.);
- les entreprises de transformation: usines de produits chimiques, fabricants de produits synthétiques, etc.;
- les entreprises de fabrication: ateliers de construction mécanique au sens le plus large (priorité considérable aux normes communautaires).

Ces explications pratiques permettront de combler les lacunes en informations et de lancer les petites entreprises sur la bonne voie, même si elles ne parviennent pas encore à respecter tous les aspects de la législation.

Les informations fournies sont accessibles gratuitement sur le site web, y compris une liste de contrôle en Word, permettant aux petites entreprises de se mettre au travail et de poser des questions correspondant aux risques spécifiques qu'elles affrontent.

Actions dans le cadre du projet

Le projet s'est déroulé en plusieurs phases:

- 1) classification des entreprises en groupes exposés à des risques semblables;
- 2) inventaire des risques principaux courus par chaque catégorie;
- 3) évaluation des résultats ci-dessus avec des experts de la FNV, de la VNO-NCW, etc., pour en vérifier l'exactitude;
- 4) inventaire des informations utilisables que les partenaires et les entreprises possèdent déjà;
- 5) analyse des lacunes;
- 6) commandes des éléments manquants à divers auteurs;
- 7) préparation de listes de contrôle en Word pour chaque groupe;
- 8) constitution d'une base de données;
- 9) évaluation du résultat final provisoire avec les associations commerciales (et leurs experts), etc.;
- 10) évaluation du résultat provisoire avec environ vingt-cinq petites entreprises qui ne possèdent pas l'expertise appropriée;
- 11) modifications nécessaires en conséquence et publication du résultat final sur le site web;
- 12) synthèse du résultat et publication de communiqués de presse et d'articles dans diverses revues professionnelles de maisons d'édition et d'associations commerciales.

Réalisations

Cours de formation

- Inspection d'appareils électriques: huit stages d'une demi-journée, de dix participants par stage, dix PME contactées par stage.
- Inspection de l'équipement d'accès en hauteur: sept stages d'une demi-journée, de dix stagiaires chacun, dix PME contactées par stage.
- Instruction d'une personne bénéficiant d'une formation suffisante conformément à la norme NEN-EN 3140: six stages d'une demi-journée, de huit participants par stage, huit PME contactées par stage.

Site web

La pièce maîtresse du projet est le site web www.euronorm.net. 1 500 fichiers (de 0,5 à 70 pages A4 chacun) et 450 documents Word/XLS (listes de contrôle), contenant des informations spécifiques sur les questions de sécurité, ont été produits.

Toutes ces informations sont accessibles gratuitement et téléchargeables. Durant la période du projet, le nombre de visiteurs du site web a atteint le nombre de un million.

Le contenu du site web est structuré comme suit:

- des informations pratiques sur les normes communautaires (environ 500 fichiers);
- des informations pratiques sur les appareils d'inspection et les équipements d'accès en hauteur (environ 150 fichiers);
- des informations pratiques sur l'ISO 14 001 (environ 20 fichiers);
- des informations pratiques sur l'ISO 9000 (environ 20 fichiers);
- environ 250 fichiers Word/XLS téléchargeables gratuitement;
- des informations pratiques destinées à des groupes cibles particuliers: cafés, industrie chimique, entreprises du bâtiment (soit au total 600 fichiers et 200 fichiers Word/XLS).

Il contient également des informations pratiques spécifiques sur les normes et la législation:

- NEN 3140, sécurité électrotechnique;
- NEN 1010, sécurité électrotechnique des systèmes sous tension;
- NEN 2484, inspection des équipements d'accès en hauteur;

- NEN 3233, inspection du matériel de levage;
- NEN 1014, prévention des risques liés à la foudre;
- codification IP, informations systématiques sur la protection des machines contre l'eau et les objets;
- NEN 2580, dimensions minimales de l'espace de travail;
- NEN 3480, questions de sécurité dans les réseaux à haut voltage;
- OHSAS 18001;
- VCA, entreprises du bâtiment.

Le site web a également été utilisé comme point de contact pour les questions relatives à la SST. 750 demandes ont été introduites: celles-ci ont fait l'objet d'une réponse gratuite et ont donné une idée précise des problèmes rencontrés par les PME.

Un bulletin e-mail, qui contient des informations fournies par l'Institut néerlandais de normalisation (NEN) fait partie du site web. 5 000 personnes y sont abonnées.

Des articles ont été publiés dans plusieurs magazines techniques concernant le projet, son contenu et les informations diffusées sur le site web.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Richard Winter
 Organisatie Adviesburo Maras
 Havik 22
 3811 EZ Amersfoort
 PAYS-BAS
 Tél. (31-33) 465 69 58
 Fax (31-33) 465 69 75

E-mail: info@euronorm.net
richard@euronorm.net

Site web pour plus d'informations:
www.EuroNorm.net



Tirer un enseignement des pratiques les meilleures pour les enseigner aux autres

Le secteur du papier et de la pulpe aux Pays-Bas s'efforce de réduire les accidents du travail qui se produisent chaque année. Ce projet a consisté à inventorier les bonnes pratiques et, à la suite d'une série d'entretiens et d'ateliers, un système d'étalonnage a été élaboré pour permettre la mesure exacte des taux de mise en œuvre.

Ces outils sont gratuits et ont été mis au point grâce à des contacts avec diverses entreprises de premier plan. Les informations recueillies peuvent ensuite être exploitées par d'autres entreprises, ce qui constitue un bon exemple d'un apprentissage qui s'inspire de l'expérience des autres.

Organisateur du projet

Total Loop Management Ltd

Organisation partenaire

Millvision, Raamsdonk

Titre du projet

Tirer un enseignement des pratiques de sécurité les meilleures pour les enseigner aux autres

Objectif du projet

Le projet avait pour but de mettre en place une démarche consistant à tirer un enseignement des pratiques les meilleures pour les enseigner à d'autres entreprises, afin de diminuer le nombre d'accidents du travail qui se produisent dans le secteur du papier et de la pulpe aux Pays-Bas.

Dans le cadre du projet, deux ateliers ont été organisés pour permettre à des entreprises de premier plan de définir les bonnes pratiques en matière de sécurité et de faire connaître celles-ci à d'autres entreprises pour qu'elles suivent leur exemple. Ces ateliers ont permis à un nombre représentatif de responsables sécurité du groupe cible d'échanger leurs bonnes pratiques et de les analyser.

En outre, une base de données a été créée dans laquelle les entreprises pouvaient enregistrer leurs taux d'accidents et comparer leurs performances avec les bonnes pratiques inventoriées et avec d'autres entreprises. Cette base de données a également été utilisée pour contrôler les effets de l'introduction des bonnes pratiques dans les industries du papier et de la pulpe.

Actions dans le cadre du projet

En préparation aux ateliers, des entretiens ont été organisés avec les responsables sécurité du groupe cible. Ces entretiens visaient à susciter leur adhésion et à les inciter à participer en grand nombre aux ateliers prévus ainsi qu'à faire l'inventaire des pratiques qui, d'après l'expérience des responsables sécurité, étaient les meilleures.

Durant le projet, deux ateliers ont été organisés, à chacun desquels ont assisté environ vingt responsables sécurité, qui représentaient 80 % des activités commerciales du secteur du papier et de la pulpe. Ces ateliers avaient pour but de définir les bonnes pratiques en matière de sécurité.

Phases:

- 1) examiner les bonnes pratiques inventoriées lors des entretiens,
- 2) définir un sous-ensemble limité de bonnes pratiques,
- 3) classer les bonnes pratiques en catégories,
- 4) définir des indicateurs de bonnes pratiques.

Total Loop Management Ltd

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Papier et pulpe

Activité

✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

✓ Publications

✓ Ateliers

✓ Réseau

Budget total 48 801 EUR

Concours de l'Agence 29 281 EUR

Les entretiens ont permis de recenser soixante-dix exemples de bonnes pratiques, divisés en sept catégories:

- 1) processus d'amélioration de l'entreprise,
- 2) aspects individuels,
- 3) aspects gestionnels,
- 4) contrôle,
- 5) opérations en équipe,
- 6) formation,
- 7) méthodes de travail.

Les résultats des entretiens et des ateliers ont été enregistrés dans un outil logiciel. Celui-ci est en fait un outil de comparaison des bonnes pratiques. Il se présente sous la forme d'un questionnaire, qui contient tous les indicateurs de bonne pratique inventoriés à l'atelier, et d'une fonction d'évaluation du degré de mise en œuvre de chaque bonne pratique.

Cet outil peut ainsi être utilisé pour établir une priorité parmi les activités relatives à la sécurité du travail. En outre, il peut servir à contrôler l'efficacité des activités relatives à la sécurité en ce qui concerne la mise en œuvre concrète des bonnes pratiques.

Pour contrôler l'efficacité des bonnes pratiques sur le plan des taux d'accidents, un outil de base de données a été élaboré pour aider les entreprises à tirer un enseignement des accidents du travail et pour surveiller les taux d'accidents.

Réalisations

Outil de comparaison des bonnes pratiques

Le premier produit est une version logicielle de l'instrument de comparaison. Il consiste en un questionnaire qui présente à l'utilisateur plusieurs indicateurs relatifs aux bonnes pratiques. Il contient environ soixante-dix bonnes pratiques divisées en sept éléments. Chaque bonne pratique est accompagnée de plusieurs indicateurs.

L'utilisateur doit indiquer si certains indicateurs sont présents dans son unité. Quand il a vérifié la présence de tous les indicateurs, un «tableau des scores», indiquant le degré de mise en œuvre de chaque bonne pratique, est constitué.

Une fois l'ensemble du questionnaire complété, l'outil estime le degré de mise en œuvre des bonnes pratiques. Il peut être utilisé au niveau individuel, à celui d'une unité ou d'une entreprise, auquel cas les résultats peuvent être comparés avec ceux d'autres entreprises.

Outil de mesure de la performance en matière de sécurité

Le deuxième outil est une base de données simple qui permet aux utilisateurs de contrôler leur performance en matière de sécurité sur le plan du nombre d'accidents et en particulier de la «fréquence des accidents du travail avec arrêt», chiffre généralement reconnu, calculé à partir du nombre d'accidents et du nombre total d'heures de travail.

Cet outil convivial donne la possibilité de stocker des informations sur les accidents du travail enregistrés pour mesurer la performance: gravité de l'accident, nombre de personnes atteintes, cause de l'accident, enseignement tiré de l'accident et mesures prises.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jitse Schaafsma
Total Loop Management Ltd
Laan van Westenenk 501
7334 DT Apeldoorn
PAYS-BAS
Tél. (31-55) 549 38 50
Fax (31-55) 549 38 42

E-mail: jschaafsma@mac.com



Gestion des risques dans le secteur de la pierre naturelle

Le secteur de la pierre naturelle (pierre ornementale et industrielle) présente de nombreux dangers: le travail en hauteur, les lourdes charges et les machines bruyantes y sont fréquents. Cette campagne de prévention portugaise s'est caractérisée par la diversité et a fait appel à de nombreux médias différents pour faire passer le message de sécurité: organisation de séminaires, sessions d'information dans les entreprises, consacrées spécialement aux travailleurs sur leur lieu de travail, production d'affiches, distribution de brochures d'information et réalisation d'une vidéo de formation.

Organisateur du projet

Centro Tecnológico para o Aproveitamento e Valorização das Rochas Ornamentais e Industriais (Cevalor — Centre technologique pour l'utilisation et la valorisation de la pierre ornementale et industrielle)

Titre du projet

La prévention des accidents du travail dans le secteur de la pierre naturelle

Objectif du projet

Cette initiative portugaise avait pour but la diffusion des bonnes pratiques et la promotion de la prévention des accidents dans le secteur de la pierre naturelle. La finalité de ce projet était de sensibiliser les employeurs et les salariés du secteur afin qu'ils réduisent les accidents en améliorant les conditions de travail et les mesures de sécurité et de santé.

Cet objectif a été atteint par la mise en œuvre d'une campagne de prévention reposant sur l'évaluation des risques dans le secteur de la pierre. Cette campagne s'est déroulée en cinq étapes:

- production d'une documentation;
- présentation de la campagne aux médias et au secteur de la pierre naturelle;
- séminaires;
- séances d'information destinées aux entreprises;
- évaluation de la campagne de prévention lors d'entretiens avec les entreprises.

Centre technologique Cevalor

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation à but non lucratif

Secteur

- ✓ Pierre naturelle

Activité

- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Moyens audiovisuels
- ✓ Ateliers

Budget total 86 476 EUR

Concours de l'Agence 51 886 EUR





Actions dans le cadre du projet

Des séminaires intitulés «La pierre naturelle et la sécurité» ont été organisés sur le territoire national aux endroits suivants: Porto, Pêro Pinheiro, Porto de Mós, Viseu, Borba et Faro.

Ces séminaires, qui avaient tous la même structure, ont bénéficié d'interventions de techniciens de la sécurité et de la santé au travail. Parmi les sujets examinés, on peut citer l'importance de la sécurité et de la santé au travail pour les travailleurs et les entreprises; les incitations accordées aux entreprises pour la mise en œuvre de mesures de prévention; la présentation de données statistiques sur le secteur et sur les maladies professionnelles.

Les séances d'information organisées dans les entreprises visaient spécifiquement les travailleurs sur leur lieu de travail, qui ont reçu des informations sur l'évaluation des risques et la prévention des accidents.

Réalisations

Les produits suivants ont été réalisés.

Un manuel de bonnes pratiques

Ce manuel, qui a été tiré à 600 exemplaires et distribué aux groupes cibles, contenait des informations sur l'équipement et la protection individuelle, la signalisation, l'analyse des risques, les mesures de prévention, les urgences et la protection contre les incendies.

Un manuel d'information

Tiré à 1 500 exemplaires, ce manuel couvrait les thèmes suivants: secteurs les plus touchés par les accidents industriels, analyse de la fréquence des accidents, réglementation et obligation des employeurs.

Des brochures

Des brochures couvrant les risques et les mesures de prévention correspondant à différentes catégories professionnelles, par exemple les forgerons, les finisseurs, les polisseurs, etc., ont été produites. Ces brochures (tirées chacune à environ 350 exemplaires) ont été distribuées lors des séminaires et de la séance d'information.

Une vidéo

Un film de quinze minutes a été réalisé pour mettre en lumière les risques courus dans chaque catégorie professionnelle, les mesures de prévention collectives et individuelles et la certification de cas réels. Produite en 25 exemplaires, cette vidéo a servi de support pour les séminaires et les séances d'information organisées dans les entreprises.

Des séances d'information

27 séances d'information de deux heures chacune, auxquelles ont participé environ 270 travailleurs, ont été organisées dans les 6 régions considérées. Des affiches et des dépliants ont été distribués.

Des séminaires

Cinq séminaires intitulés «La pierre naturelle et la sécurité» se sont tenus dans les cinq zones géographiques analysées durant le projet. Durant ces séminaires, une vidéo sur la prévention des accidents du travail et d'autres matériels d'enseignement ont été présentés. Au total, 200 entreprises par zone géographique ont reçu par e-mail une invitation et un formulaire d'inscription aux séminaires.

La campagne a été annoncée en outre dans les quotidiens régionaux et environ 1 000 entreprises du secteur de la pierre ont été contactées par publipostage pour faire connaître largement le projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Marta Peres
Cevalor — Centro Tecnológico
para o Aproveitamento e Valorização
das Rochas Ornamentais e Industriais
Estrada Nacional 4km 158 — Ap.48
P-7150-999 Borba
Tél. (351) 268 89 15 10
Fax (351) 268 89 15 29

E-mail: cevalordm@oninet.pt

Site web pour plus d'informations:
www.cevalor.pt



Les mesures de prévention des accidents dans le secteur portugais de la construction

Quand les partenaires sociaux se réunissent dans le but d'inventorier et de résoudre les problèmes et que les autorités publiques sont à l'écoute, une synergie qui dépasse la somme de leurs efforts se crée souvent.

Cela s'est produit au Portugal, où les problèmes de santé et de sécurité dans le secteur de la construction ont fait l'objet d'une lutte conjointe. Le séminaire a attiré plus de 200 participants et, grâce aux contacts directs pratiques organisés par la suite avec des dizaines de PME, le message de sécurité a été communiqué précisément à ceux qui en avaient le plus besoin.

Organisateur du projet

Câmara do Comércio e Indústria de Ponta Delgada (chambre de commerce et d'industrie de Ponta Delgada)

Organisation partenaire

Sindicato dos Profissionais das Indústrias Transformadoras do Distrito de Ponta Delgada

Titre du projet

Les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité dans la construction

Objectif du projet

Le projet visait principalement à réduire les accidents du travail dans le secteur de la construction par la diffusion d'exemples de bonnes pratiques, en tenant compte du fait que ce secteur présente des risques élevés au Portugal.

Son but était d'impliquer les employeurs et les salariés des PME et de les sensibiliser pour qu'ils s'efforcent de réduire les risques d'accidents et leur gravité par des mesures de prévention.

Le projet s'est articulé autour de deux activités principales. La première a consisté en un séminaire destiné à attirer l'attention de chacun sur les besoins et les avantages que pourraient retirer les PME de la mise en œuvre de mesures de prévention et d'exemples de bonnes pratiques dans le secteur de la construction.

La seconde a pris la forme de mesures spécifiques adaptées aux besoins de chaque entreprise et a consisté à former les cadres et les travailleurs responsables à la mise en œuvre et à l'amélioration des procédures en matière de santé et de sécurité.

Actions dans le cadre du projet

La première mesure du projet était un séminaire qui a été organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Ponta Delgada et qui avait pour titre «Les accidents du travail dans le secteur de la construction».

Lors du séminaire, cinq experts ont expliqué les meilleures stratégies pour mettre en œuvre des mesures correctives et préventives. Le séminaire a attiré plus de 200 participants: des entrepreneurs, des travailleurs et des coordinateurs locaux de la santé et de la sécurité ainsi que des représentants d'organismes publics liés au secteur de la construction.

Ce séminaire, auquel ont assisté des experts de différents domaines, a permis d'examiner les questions et problèmes principaux rencontrés.

Chambre de commerce et d'industrie de Ponta Delgada

Type d'organisation

✓ Réseau d'entreprises

Secteur

✓ Construction

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 51 181 EUR

Concours de l'Agence 25 000 EUR

La deuxième phase du projet a pris la forme d'une intervention pratique et directe dans les entreprises. Celle-ci a été effectuée par une équipe de consultants qui ont utilisé la méthodologie suivante: diagnostic et étude des incidents et problèmes rencontrés dans le passé par l'entreprise; sensibilisation et démonstrations pratiques sur la mise en œuvre des techniques de santé et de sécurité pour les entrepreneurs, les coordinateurs, le conseil du personnel et les salariés des PME.

Ce travail a été accompli avec la participation de 35 entreprises. Étant donné les différences de taille et de nombre de salariés, les entreprises ont été divisées en deux groupes. L'un rassemblait 20 entreprises de 20 salariés au maximum, l'autre 15 entreprises de plus de 20 salariés. Un questionnaire a été préparé en vue d'inventorier les problèmes, les causes et les solutions possibles aux situations qui étaient présentées.

Le rapport a permis d'accumuler des connaissances plus approfondies sur les dimensions réelles des problèmes qu'affrontent quotidiennement les PME sur le lieu de travail dans le secteur de la construction. Il a été possible de se familiariser avec les PME du secteur sur le plan de la politique de prévention, du nombre de collaborateurs, des profils professionnels et des politiques établies par ces entreprises concernant la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail, ainsi que sur les principaux domaines inventoriés qui nécessitent une attention plus étroite.

Les organisateurs ont conclu que les entreprises affrontaient certaines difficultés dans la mise en œuvre d'un programme de prévention des accidents, qui étaient dues essentiellement au manque de professionnels qualifiés. La situation est encore pire dans les microentreprises, qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour recruter des experts externes sur les questions de SST.

Réalisations

Un séminaire sur la prévention des accidents

Ce séminaire a réuni 5 experts et plus de 200 participants: des entrepreneurs, des travailleurs et des coordinateurs du domaine de la santé et de la sécurité ainsi que des représentants d'organisations publiques en contact avec le secteur de la construction.

Un programme d'intervention

Au total, 35 PME (dont 20 employaient moins de 20 personnes) ont fait l'objet d'une visite. Un diagnostic, dont les résultats ont été réunis dans un rapport détaillé (environ 150 pages), a été effectué sur place. Il y a eu également des démonstrations pratiques et des activités de sensibilisation à l'intention des travailleurs et des cadres.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Mário Jorge Correia Custódio
ou Eduardo Braga
Câmara do Comércio e Indústria
de Ponta Delgada
Rua Ernesto do Canto, 13
P-9504-531 Ponta Delgada
Tél. (351) 296 30 50 00
Fax (351) 296 30 50 50

E-mail: ccipd@ccipd.pt

Site web pour plus d'informations:
www.ccipd.pt



Un site web pour le secteur portugais de la métallurgie

Ce projet a consisté en la création d'une application multimédia pour l'internet. Ce site web facilite la mise en place d'un réseau d'information sur les bonnes pratiques en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail à l'intention des entreprises des secteurs de la métallurgie et de la mécanique. Son lancement a fait l'objet d'une publicité intensive, qui a souligné les risques et les bonnes pratiques.

Outre un soutien du réseau d'information sur les bonnes pratiques (chaque utilisateur est invité à y contribuer), l'application offre également un ensemble de documents instructifs sur les questions de sécurité et de santé au travail. Les principaux textes législatifs en vigueur y figurent en totalité et peuvent être consultés directement, constituant ainsi une ressource utile et accessible.

Organisateur du projet

Factor de Seguranca

Organisation partenaire

Associacao dos Industriais Metalurgicos, Metalomecanicos e Afins de Portugal (AIMMAP)

Titre du projet

Les facteurs de sécurité dans la métallurgie

Objectif du projet

Création d'un site internet, contenant des informations générales sur environ vingt sujets, le texte intégral de la législation appropriée et une page interactive sur les bonnes pratiques, avec un forum de discussion.

Sa réalisation s'est déroulée en plusieurs étapes. Tout d'abord, un article sur le projet a été publié dans *Tecnometal*, un bimensuel d'informations techniques et scientifiques sur la métallurgie et l'ingénierie métallique.

L'application est devenue opérationnelle en avril 2002 et a été soumise à une série de tests. Des informations sur l'application ont été envoyées aux cent principales entreprises, en vue de sélectionner un groupe qui servirait à créer le réseau et permettrait d'évaluer son efficacité opérationnelle et sa fonctionnalité avant de le diffuser plus largement.

Les entreprises sélectionnées étaient les suivantes: Kupper & Schmidt SA; F. Ramada — Acos Industriais; Bahco Oberg, Ferramentas SA; Soteporta.

La phase d'essai s'est déroulée de mai à juin et l'application a été modifiée en conséquence pour donner les résultats désirés.

Le nom de domaine www.shst.com a fait l'objet d'un enregistrement international en juin.

Une fiche d'information sur l'application a été rédigée et tirée à 15 000 exemplaires.

Un dépliant sur l'application a été envoyé à 10 000 grandes entreprises du secteur et a été publié dans *Globo Industrial*, un magazine trimestriel spécialisé dans les nouvelles du secteur de la métallurgie et de l'ingénierie métallique. D'autres articles ont été publiés dans des quotidiens et des revues.

Une publicité sur l'application a été publiée dans le *Jornal de Noticias*, le principal quotidien portugais.

Il est également possible d'accéder à l'application par l'intermédiaire des sites web de Factor de Seguranca et de l'AIMMAP.

Factor de Seguranca

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Métallurgie

Activités

✓ Information et communication
✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

✓ Publications
✓ Site web
✓ Ateliers
✓ Réseau

Budget total 91 944 EUR

Concours de l'Agence 56 104 EUR

Actions dans le cadre du projet

Application multimédia pour l'internet

L'application multimédia pour l'internet permet de créer un réseau d'information sur les bonnes pratiques en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail dans les secteurs de la métallurgie et de l'ingénierie métallique.

Outre le formulaire à remplir et les exemples de bonnes pratiques sur lesquels s'appuie le réseau d'information, l'application contient une série de documents sur les questions de sécurité, d'hygiène et de santé au travail et permet d'accéder aux principaux domaines de la législation en vigueur dans ces domaines.

Ces documents peuvent être consultés dans la version intégrale.

Les documents instructifs et la législation sont accessibles librement. Les utilisateurs, c'est-à-dire les représentants autorisés d'entreprises des secteurs de la métallurgie et de l'ingénierie métallique, souhaitant accéder au formulaire à remplir et consulter les bonnes pratiques, doivent d'abord soumettre une demande d'inscription et être acceptés par Factor de Seguranca.

Pour cela, les parties intéressées doivent accéder au formulaire d'inscription en ligne, le remplir et l'envoyer par e-mail. Les données du formulaire d'inscription sont analysées et, si le demandeur remplit les critères d'accès mentionnés dans le paragraphe précédent, il reçoit un nom de connexion et un mot de passe qui lui permettent de se connecter au réseau.

Divers sujets divisés en vingt catégories peuvent être consultés sur le site web.

Catégories

- 1) Confort thermique
- 2) Construction et disposition
- 3) Urgences
- 4) Équipement de protection personnelle
- 5) Équipement de travail
- 6) Ergonomie
- 7) Éclairage
- 8) Entretien et sécurité
- 9) Manutention mécanique des charges
- 10) Manutention manuelle des charges
- 11) Danger/risque
- 12) Organisation des activités relatives à la sécurité, à l'hygiène et à la santé au travail
- 13) Protection des machines
- 14) Incendies/explosions
- 15) Risques électriques
- 16) Bruit
- 17) Santé au travail
- 18) Signalisation
- 19) Substances dangereuses
- 20) Vibrations

Législation

Le texte des principales lois, soit presque soixante, est disponible intégralement. Elles sont classées suivant les vingt catégories susmentionnées, conformément à leur application respective. La législation a été modifiée après même que l'application a été achevée.

Fonctions interactives

L'utilisateur peut choisir parmi les trois options suivantes:

- décrire une bonne pratique en réponse à une demande particulière affichée sur le réseau;
- décrire une proposition de bonne pratique;
- trouver une solution à un problème spécifique.

Dans les trois cas, l'utilisateur doit sélectionner le thème qui correspond à la situation (l'un des vingt thèmes susmentionnés), puis la sous-catégorie qui correspond le mieux à cette situation. Chaque thème principal se divise en trois sous-catégories. Par exemple, à la section «Ergonomie», l'utilisateur doit préciser si le problème est lié à la posture, au mode de travail ou à la fatigue.

Si l'on propose une bonne pratique, il faut préciser les coûts estimés et le nombre de travailleurs concernés qui en ont bénéficié. À chaque option, il est également possible d'insérer un fichier — c'est-à-dire une image — comme preuve, ou une illustration de la situation décrite. L'entreprise peut également choisir de rester anonyme. Enfin, l'utilisateur peut décrire la bonne pratique ou demander une solution en remplissant le champ réservé à cet effet.

L'exemple de bonne pratique est ensuite vérifié par le responsable de l'application pour s'assurer que les informations sont complètes et qu'elles correspondent à l'objectif décrit.

Il existe également un document d'aide, vers lequel tous les nouveaux usagers sont orientés. Celui-ci contient une foire aux questions et une liste des conditions d'utilisation ainsi que des avertissements.

Concours de bonnes pratiques

Les partenaires du projet ont également décidé de lancer un concours de bonnes pratiques, ouvert aux entreprises des secteurs de la métallurgie et de l'ingénierie métallique. Le but du concours était de sélectionner les trois bonnes pratiques affichées sur le réseau en 2002 par les entreprises qui avaient choisi de ne pas rester anonymes. La sélection, qui a eu lieu en janvier 2003, a été effectuée au moyen des critères suivants:

- la bonne pratique a contribué de manière significative à la réduction du taux d'accident ou à l'amélioration des conditions de travail de l'entreprise dans laquelle elle a été mise en œuvre;
- elle était innovante;
- elle présentait le meilleur rapport coûts/bénéfices (coûts encourus et nombre de personnes concernées).

Le jury se composait d'un membre de Factor de Seguranca, d'un membre de l'AIMMAP et de l'IDICT (Instituto de Desenvolvimento e Inspeccao das Condiçoes de Trabalho — Institut d'amélioration et d'inspection des conditions de travail).

Outre la large publicité dont elles bénéficieront à la suite de l'annonce des résultats, les entreprises lauréates recevront des prix, y compris la publication de leur bonne pratique dans un quotidien à grand tirage et dans un magazine de la presse spécialisée ainsi qu'un stage de premiers secours de dix heures, pour quinze participants. Tous les lauréats recevront une sélection de CD-ROM et de publications sur divers aspects de la SST.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Paula Mendes
 Factor de Seguranca
 Rua de Salazares, 756-1
 P-4100-442 Porto
 Tél. (351) 229 55 83 24
 Fax (351) 226 16 89 21

E-mail: shst@factor-segur.pt
 paula.mendes@factor-segur.pt

Site web pour plus d'informations:
www.factor-segur.pt

Services de prévention dans les secteurs maritime et de la pêche

Le travail dans le secteur maritime présente des risques élevés. Les chiffres indiquent que, dans le seul secteur de la pêche, le taux d'accidents atteint un niveau inquiétant. Ce projet a mis en évidence des besoins importants en matière de formation à la santé et à la sécurité et a proposé des moyens innovants de sensibiliser le public cible, c'est-à-dire les travailleurs du secteur. Une campagne sophistiquée de formation et de sensibilisation a été montée à partir des sections locales des coopératives de pêche, des syndicats et des associations de pêcheurs, qui a donné des résultats d'une grande portée.

Organisateur du projet

Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo (institut national espagnol de la sécurité et de la santé au travail)

Organisations partenaires

- Communautés autonomes
- Partenaires sociaux
- Instituto social de la Marina

Titre du projet

Promotion de la création de services de prévention et du recrutement de responsables de la prévention dans les activités maritimes et de la pêche par l'élaboration de mesures de formation et de sensibilisation par l'intermédiaire des associations

Objectif du projet

Ce projet avait pour but de promouvoir la formation et de sensibiliser les employeurs et les travailleurs de PME des secteurs maritime et de la pêche par la création de services de prévention conjoints et le recrutement de responsables de la prévention. Par sa nature, ces secteurs présentent des problèmes particuliers dans le domaine de la sécurité et de la santé.

Le projet consistait en la mise en place d'activités d'information et de sensibilisation dans les huit communautés autonomes qui participent au projet. Un matériel de formation a été produit et distribué gratuitement au public visé.

Un rapport d'évaluation a été établi à la fin du projet pour vérifier dans quelle mesure il a atteint ses buts.

Groupe cible

Les employeurs et les salariés des PME des secteurs maritime et de la pêche

Réalisations

Campagne de sensibilisation et de publicité

Les documents suivants ont été distribués à tous les syndicats de pêcheurs de chaque communauté autonome participante:

- deux affiches différentes (2 500 exemplaires chacune) portant le slogan «Tu seguridad es lo primero. No dejes cabos sueltos.» («Ta sécurité est primordiale. Ne laisse rien inachevé.»);

Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo

Type d'organisation

- ✓ Organisme public/organisation à but non lucratif

Secteur

- ✓ Secteurs maritime et de la pêche

Activité

- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Moyens audiovisuels
- ✓ Ateliers

Budget total 72 944 EUR

Concours de l'Agence 39 390 EUR

- des dépliants (5 000 exemplaires) pour chacune des huit provinces. Ces dépliants contenaient des informations sur les principaux risques et les mesures de prévention à prendre dans le secteur;
- des vidéos: trois vidéos différentes ont été produites (600 exemplaires au total). Chaque vidéo concernait une tâche particulière du secteur de la pêche. Elles illustraient des situations dangereuses du travail quotidien à propos desquelles le spectateur avait la possibilité de réfléchir pour expliquer ensuite quelle était la mesure préventive correcte;
- des conférences et ateliers.

Au total, 32 manifestations ont été organisées, à chacune desquelles ont assisté 30 à 40 personnes. Un programme, tiré à 3 000 exemplaires, a été produit ainsi que les documents suivants, qui ont été distribués aux participants:

- un classeur (3 000 exemplaires) contenant la documentation d'appui;
- une brochure de 20 pages (2 000 exemplaires) intitulée *Prevención de riesgos laborales en el sector marítimo pesquero* (la prévention des risques professionnels dans les secteurs maritime et de la pêche), contenant des informations plus spécifiques sur les risques et les mesures de prévention à mettre en œuvre concernant ce secteur;
- une brochure de 12 pages (2 000 exemplaires) intitulée *Servicios de prevención mancomunados* (services de prévention conjoints), contenant une analyse des modèles d'organisation préventive et des informations sur les services de prévention conjoints disponibles dans ce secteur;
- un guide technique de 18 pages (2 000 exemplaires) pour l'évaluation et la prévention des risques à bord des navires (projet), fondé sur le décret royal 1216/1997;
- un questionnaire de 8 pages destiné à permettre d'évaluer les connaissances des participants concernant la SST, leur satisfaction à l'égard des ateliers, leur motivation, l'efficacité du projet. Une base de données regroupant toutes les informations recueillies a été constituée et envoyée à toutes les communautés autonomes qui ont participé au projet.

Un CD-ROM contenant tout le matériel d'information produit durant le projet

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Antonio de la Iglesia Huerta
 Instituto Nacional de Salud e Higiene en el Trabajo
 Calle Torrelaguna 73
 E-28027 Madrid
 Tél. (34) 914 03 70 00
 Fax (34) 914 03 00 50

E-mail: cnmpepide@mtas.es



Observatoire des travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants méritent une attention particulière dans la transmission des bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité. Très souvent, ils mènent leur activité en dehors des canaux de communication ordinaires. Ainsi, ils ne sont pas toujours membres d'une chambre de commerce ou d'un syndicat. Le groupe cible sélectionné pour la diffusion d'informations essentielles en matière de SST dans le cadre du projet se composait des travailleurs indépendants des secteurs de la construction, de la vente au détail et des hôtels et restaurants.

À la suite d'une enquête sur ces secteurs, les organisateurs ont créé un site web destiné à stocker des informations utiles accessibles instantanément. Ils ont produit des vidéos et des CD-ROM sur les bonnes pratiques. Le projet a fait en outre l'objet d'une publicité fondée sur des brochures d'information et des bulletins de bonnes pratiques.

Organisateur du projet

Union General de Trabajadores (UGT — Syndicat espagnol)

Organisations partenaires

- Unión de Profesionales y Trabajadores Autónomos
- Mutua Universal

Titre du projet

Création d'un observatoire des bonnes pratiques pour la prévention des risques professionnels parmi les travailleurs indépendants

Objectif du projet

Ce projet a servi à créer un observatoire des bonnes pratiques pour la prévention des risques professionnels destiné à l'ensemble des travailleurs indépendants. En Espagne, on estime qu'environ deux millions de personnes travaillent dans ce type d'entreprises.

Le projet était axé principalement sur les secteurs suivants:

- la construction,
- le secteur commercial,
- les hôtels et les restaurants.

Le rôle de l'observatoire est de fournir aux travailleurs des solutions concernant les risques professionnels au moyen d'un réseau d'information et d'une formation axés sur les exemples de bonnes pratiques, grâce auxquels ils puissent trouver rapidement une solution à leurs problèmes. En outre, cet observatoire devrait permettre aux travailleurs indépendants d'échanger leurs expériences avec d'autres et de trouver des solutions appropriées à leur situation.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants:

- promotion et amélioration de la prévention des risques chez les travailleurs indépendants;
- diffusion d'exemples de bonnes pratiques;
- fourniture de solutions et d'informations en retour provenant du réseau européen de prévention des risques.

Groupe cible

- Les travailleurs indépendants espagnols
- Les professionnels de la prévention des risques

Union General de Trabajadores

Type d'organisation

- ✓ Syndicat

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activité

- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Moyens audiovisuels
- ✓ Réseau

Budget total 209 450 EUR

Concours de l'Agence 86 712 EUR

- Les responsables de la formation dans les PME
- Les salariés en général

Par ses caractéristiques, ce projet couvre différents types de risques, tels que la sécurité et la santé ainsi que les risques ergonomiques et psychosociaux.

Actions dans le cadre du projet

L'organisateur du projet a exécuté une étude et une analyse de la situation actuelle en Espagne en ce qui concerne la prévention des risques au travail.

Il a effectué en outre une étude des secteurs, du type, de la fréquence et de la gravité des accidents, des acteurs concernés, des ressources disponibles pour réduire les accidents, des connaissances et de la formation des travailleurs indépendants, de l'accès à l'informatique et à l'internet ainsi que d'autres indicateurs pertinents pour la création de l'observatoire des bonnes pratiques.

Cette phase du projet a permis la constitution, pour l'observatoire, d'une base de données des risques couvrant les besoins du groupe cible et des secteurs considérés.

En présentant les informations recueillies, on a cherché en priorité à adopter une mise en page et un format conviviaux permettant aux usagers de parcourir les informations et d'y accéder facilement et rapidement, pour toucher ainsi le public le plus large possible.

Réalisations

Site web

L'observatoire des bonnes pratiques peut être consulté sur les sites www.laprevencion.com et <http://www.ugt.es/slaboral.principal.htm> par tous les travailleurs indépendants qui recherchent des informations sur la solution de problèmes et situations spécifiques.

Fiches de bonnes pratiques téléchargeables: 54 pour le secteur commercial, 55 pour la construction et 62 pour les hôtels et restaurants. Les fiches se présentent comme suit: titre, description du risque professionnel (problème), solution proposée et coût prévu (évalué à moyen ou faible). Elles contiennent également une description de la tâche principale dans le contexte de laquelle le risque en question peut se présenter.

Vidéo et CD-ROM

1 000 exemplaires chacun, couvrant les bonnes pratiques relatives aux secteurs suivants: la construction, le secteur commercial et les hôtels et restaurants. Ils peuvent être utilisés pour informer les travailleurs indépendants et pour satisfaire aux obligations légales d'informer et de former les travailleurs concernant les risques qu'ils courent dans leur travail.

Il existe deux éditions différentes de chaque produit: secteur commercial et hôtels/restaurants (deux activités) et construction (huit activités). L'ensemble vidéo/CD-ROM met en scène des situations réelles de l'activité professionnelle quotidienne (au moyen d'images et de texte) expliquant les habitudes dangereuses qui doivent être changées et les mesures de prévention que les travailleurs doivent prendre pour éviter ou minimiser le risque. Ces deux outils contiennent quelques exemples de bonnes pratiques.



Compte rendu des résultats

Ce document contient toutes les informations concernant les phases précédentes, à savoir: inventaire, analyse et mesure des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs indépendants. Une enquête (1 014 personnes questionnées) a été menée pour recueillir les informations les plus récentes. Le rapport contient également des informations sur la conception de l'observatoire, le traitement des données, la conception du site web et les conclusions sur le projet.

Documents d'information pour la diffusion du projet

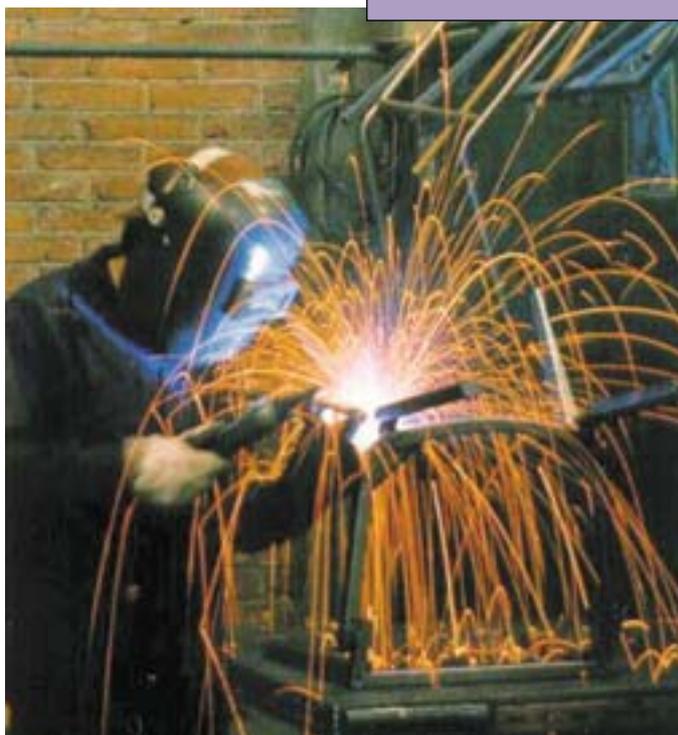
- Un dépliant, tiré à 75 000 exemplaires. Il contient une description du projet et des produits disponibles ainsi que des renseignements sur la manière de se procurer ces derniers. Il a été diffusé au moyen d'un publipostage personnalisé, réalisé à l'aide des bases de données de l'UGT et de l'UPTA et par distribution directe aux chambres de commerce et aux syndicats ainsi que dans les stations de métro et aux arrêts d'autobus.
- Un bulletin des bonnes pratiques, tiré à 23 000 exemplaires. Petit manuel de bonnes pratiques de 32 pages destiné aux travailleurs indépendants, il comprend des fiches de bonnes pratiques sur différentes activités des trois secteurs considérés. Il a été diffusé au moyen d'un publipostage personnalisé et d'une distribution directe aux personnes qui n'ont pas facilement accès à l'internet et en font la demande.
- Un compte rendu du projet: document de 100 pages tiré à 1 000 exemplaires. Ce compte rendu est destiné aux professionnels de la SST qui s'occupent des travailleurs indépendants et les informe des résultats du projet. Il a été diffusé par distribution directe et par publication sur le web.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Sebastian Reyna Fernandez
 Union General de Trabajadores
 C/Hortaleza 88
 E-28004 Madrid
 Tél. (34) 915 54 92 33
 Fax (34) 915 34 61 92

E-mail: saludlaboral@upta.ugt.org
slaboral@cec.ugt.org

Site web pour plus d'informations:
www.ugt.es



Savoir quand on est dans le bon

Ce projet ambitieux prend pour point de départ le fait que de nombreuses PME mettent effectivement en place une culture de la sécurité et que leurs efforts sont peut-être rarement appréciés. L'idée maîtresse du projet était donc d'inventorier ces bonnes pratiques, de les vérifier, de les diffuser, de les partager avec d'autres et d'encourager d'autres entreprises à faire de même.

Organisateur du projet

Confederacion Empresarial Vasca (confédération des entreprises basques)

Organisations partenaires

- Asociación de Empresarios de Gipuzkoa (ADEGI — Association des entreprises de Gipuzkoa)
- Confederacion Empresarial de Vizcaya (CEGEK — Confédération des entreprises de Vizcaya)
- Sindicato Empresarial Alaves (SEA — Syndicat des entreprises d'Alava)

Titre du projet

Bonnes pratiques de prévention des risques professionnels dans les PME

Objectifs du projet

Les principaux objectifs des bonnes pratiques pour la prévention des accidents sur le lieu de travail étaient les suivants:

- inventorier les bonnes pratiques actuellement mises en œuvre par les PME pour réduire les risques sur le lieu de travail et améliorer les conditions de travail en général;
- permettre à un grand nombre d'entreprises de prendre connaissance des expériences réussies d'autres entreprises;
- créer une unité des entreprises employant des techniques de pointe dans la gestion de la prévention.

Groupe cible

Le projet s'adressait aux secteurs de la métallurgie et de la construction. 55 entreprises ont été contactées dans le secteur de la métallurgie et 34 ont fait l'objet d'une visite. Dans la construction, 26 entreprises ont été contactées et 14 ont fait l'objet d'une visite.

On a pu ainsi inventorier 35 bonnes pratiques dans le secteur de la métallurgie et 11 dans celui de la construction concernant les aspects suivants: risques spécifiques, organisation et gestion, aménagement et ergonomie des postes de travail, activités et procédés, techniques de prévention, coordination des activités, unités et installations, formation et information, participation et consultation.

Actions dans le cadre du projet

Ce projet s'articulait autour de nombreuses activités diverses. En les examinant dans le détail, on aura une idée de ce qui peut être accompli au moyen d'une planification adéquate et d'investissements en temps et en argent.

- Le projet a été présenté aux médias lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée au début de 2002. Cette couverture médiatique était très importante à ce stade pour annoncer aux entreprises qu'elles pouvaient participer au projet si elles le désiraient. Il est toujours souhaitable de faire connaître les bonnes pratiques par l'intermédiaire des médias.
- Un consultant a été recruté pour inventorier les bonnes pratiques.

Confebask — Confédération des entreprises basques

Type d'organisation

- ✓ Organisation d'employeurs

Secteurs

- ✓ Métallurgie
- ✓ Construction

Activité

- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 141 495 EUR

Concours de l'Agence 84 897 EUR

- Un comité consultatif a été créé pour donner des conseils concernant toutes les activités exécutées dans le cadre du projet. Ce comité regroupait des représentants de diverses institutions et d'autres organismes impliqués dans la sécurité au travail sur le territoire basque et espagnol. Les principales organisations représentées au sein du comité consultatif étaient les suivantes:
 - l'OSLAN (institut basque de la sécurité de la santé, gouvernement basque);
 - l'institut national de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail (ministère de l'emploi et des affaires sociales);
 - l'association pour la prévention des accidents;
 - l'association des responsables de la prévention;
 - le centre technologique de LEIA;
 - l'ADEGI (association des entreprises de Gipuzkoa);
 - la CEGEK (confédération des entreprises de Vizcaya);
 - le SEA (syndicat des entreprises d'Alava);
 - la Confebask (confédération des entreprises basques).

Le consultant recruté pour inventorier les bonnes pratiques a assisté aux réunions du comité consultatif.

Le comité consultatif a commencé à sélectionner des PME des secteurs de la métallurgie et de la construction mettant en œuvre des mesures de prévention. Il recherchait des exemples de bonnes pratiques. L'expertise des membres du comité et les réseaux que ceux-ci représentaient ont été d'une grande utilité dans cette opération. Une circulaire a en outre été envoyée aux PME des secteurs concernés pour leur présenter le projet et les inviter à y participer.

- 81 PME ont été sélectionnées: 55 dans le secteur de la métallurgie et 26 dans celui de la construction. Elles ont fait alors l'objet d'une visite destinée à vérifier dans quelle mesure elles remplissaient les conditions requises pour participer au projet et pour permettre un inventaire fiable des bonnes pratiques. 48 PME ont été choisies à l'issue de ce processus: 34 dans le secteur de la métallurgie et 14 dans le secteur de la construction. On leur a ensuite présenté le projet et ses objectifs. Les chefs des services de prévention ont organisé la visite de leurs installations. Les représentants sécurité des travailleurs, s'ils existaient, ont également participé à la visite.

Les informations recueillies durant les visites effectuées lors de la phase précédente ont servi à élaborer un manuel des bonnes pratiques par secteur sur deux supports: numérique (mini CD) et papier. Au total, 46 bonnes pratiques ont été recensées, bien que toutes n'aient pas été décrites dans les manuels. Les retenues étaient celles qui étaient jugées les meilleures.

- Le site web contient tous les exemples de bonnes pratiques. Il permet également à d'autres entreprises d'y décrire les leurs. Pour finir, 11 bonnes pratiques ont été présentées dans le manuel destiné au secteur de la construction et 19 dans celui du secteur de la métallurgie. Ces informations sont également disponibles sur l'internet via les sites web de la Confebask, de l'ADEGI, de la CEBEK et du SEA.
- Les résultats ont été diffusés largement. Une deuxième conférence de presse, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique étendue, a été organisée pour annoncer la publication des manuels.
- Trois conférences ont alors été organisées pour présenter les manuels et la page web dans les provinces basques d'Alava, de Vizcaya et de Guipuzcoa, auxquelles ont assisté plus de 200 entreprises.
- Un comité d'évaluation et de contrôle, constitué de représentants de la Confebask, de l'ADEGI, de la CEBEK et du SEA, a été créé pour évaluer le projet. Ce comité s'occupe également de l'administration du site web.

Réalisations

Un manuel des bonnes pratiques pour la prévention des accidents sur le lieu de travail: secteur de la métallurgie

Ce manuel contient les 19 meilleures pratiques recensées dans le secteur de la métallurgie. Ces diverses pratiques ont été groupées de la manière suivante:

- activités et procédés,
- aménagement et ergonomie des postes de travail,
- techniques de prévention,
- organisation et gestion,
- risques spécifiques,
- unités et installations,
- coordination de la gestion,
- participation et consultation,
- formation et information.

Les informations suivantes accompagnaient chacune des bonnes pratiques inventoriées:

Données sur les entreprises:

ces informations étaient surtout destinées à favoriser des contacts directs entre les entreprises et à stimuler la coopération.

Données concernant les bonnes pratiques:

- description de la bonne pratique,
- conséquences de la mise en œuvre de la bonne pratique,
- avantages autres que ceux concernant la sécurité et la santé,
- facteurs clés pour la mise en œuvre de la bonne pratique,
- montant approximatif de l'investissement,
- photographie.

À la suite de l'intérêt manifesté par les entreprises, le manuel a été tiré à 2 000 exemplaires, nombre bien supérieur à celui prévu à l'origine.

Un manuel des bonnes pratiques pour la prévention des accidents sur le lieu de travail: secteur de la construction

Ce manuel contient 11 bonnes pratiques recensées dans le secteur de la construction. Ces diverses pratiques ont été groupées de la manière suivante:

- formation et information,
- participation et consultation,
- organisation et gestion,
- techniques de prévention,
- unités et installations.

Les informations données pour chacune de ces catégories sont les mêmes que celles du manuel destiné au secteur de la métallurgie et, dans ce cas aussi, le tirage du manuel a dépassé toutes les prévisions: 1 000 exemplaires ont été imprimés.

Un mini CD — Les bonnes pratiques concernant les dangers sur le lieu de travail: secteur de la métallurgie

Ce CD contient les mêmes informations que le manuel de bonnes pratiques. Par rapport au manuel, cet outil numérique a pour avantages sa petite taille, qui le rend plus facile à manier, et ses deux fonctions de recherche, qui facilitent l'accès aux informations et leur consultation. Les bonnes pratiques peuvent être retrouvées par catégorie ou par entreprise.

1 000 exemplaires de cet outil ont été distribués avec les manuels.

Un mini CD — Les bonnes pratiques concernant les dangers sur le lieu de travail: secteur de la construction

Comme pour le CD du secteur de la métallurgie, ce mini CD couvre les bonnes pratiques du secteur de la construction décrites dans le manuel et permet également de les retrouver par catégorie ou par entreprise.

Il a également été tiré à 1 000 exemplaires.



Un site web — Les bonnes pratiques concernant les dangers sur le lieu de travail

Le site web contient toutes les bonnes pratiques illustrées dans les manuels ainsi que les autres qui ont été inventoriées. D'autres entreprises peuvent de même y enregistrer leurs bonnes pratiques par l'intermédiaire de l'internet afin d'enrichir constamment le site web.

Le contenu de cet outil se présente comme suit:

- une présentation du projet;
- un ensemble de bonnes pratiques, classées par thème ou par entreprise;
- des ajouts: ce site web permet aux entreprises qui pensent mettre en œuvre de bonnes pratiques de les enregistrer. Un formulaire est réservé à cet usage; il contient les mêmes sections que les pratiques déjà intégrées, c'est-à-dire données sur l'entreprise, description de la bonne pratique, conséquences de la mise en œuvre, autres avantages, facteurs clés de la mise en œuvre et investissement nécessaire.

Ces ajouts ne seront pas limités au secteur couvert par le projet ou aux PME. Un effort sera donc accompli pour encourager les entreprises d'autres secteurs et de taille différente à y enregistrer leurs bonnes pratiques.

C'est là qu'intervient le comité de contrôle et de suivi, qui détermine les critères à utiliser pour la sélection et les mécanismes de validation des informations relatives aux ajouts.

Cont@ctenos est la section qui permet aux entreprises de se contacter, de demander des informations ou de faire des suggestions concernant le projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jon Bilbao Saralegui
Confederacion Empresarial Vasca
Gran Vía, 45 — 2 planta
E-48011 Bilbao
Tél. (34) 944 02 13 31
Fax (34) 944 02 13 33

E-mail: confebask@confebask.es
bilbao@confebask.es

Sites web pour plus d'informations:
www.confebask.es
www.adeji.es
www.cebek.es
www.sea.es

Informations conviviales dans l'univers en constante mutation de la technologie de l'information

L'évolution rapide de la technologie de l'information (TI) pose des problèmes constants aux défenseurs de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail. Les informations disponibles sur l'internet constituent une ressource précieuse, mais elles doivent être sans cesse mises à jour et modifiées. Ce projet espagnol reconnaît la nécessité de disposer sur l'internet d'informations à jour, dynamiques, conviviales et faciles à parcourir.

Les représentants sécurité, les travailleurs et les responsables de PME ont besoin d'informations adaptées à leurs besoins, accessibles rapidement et facilement. C'est exactement ce que, conscient de l'évolution constante du secteur informatique, ce projet a mis à leur disposition, dans un langage sans jargon.

Organisateur du projet

Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud (Institut syndical du travail CC.OO.)

Titre du projet

Système internet d'information et de communication sur la santé et la sécurité pour les PME

Objectif du projet

Le projet visait principalement à promouvoir la sécurité et la santé au travail dans les PME par la création d'un système d'information et de conseil internet facilement accessible pour les utilisateurs. Ce système était destiné à combler les lacunes en informations concernant la prévention des risques qui existent dans les PME. À cet égard, les objectifs spécifiques du projet étaient les suivants:

- 1) développer la participation des travailleurs à la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans les PME;
- 2) mettre un système d'informations fondé sur la nouvelle technologie informatique à la disposition des utilisateurs;
- 3) faciliter l'utilisation des informations disponibles.

Ce projet a consisté à lancer un système d'information et de conseil sur les risques professionnels et les bonnes pratiques de prévention, destiné principalement aux représentants sécurité et aux salariés des PME. Le projet avait pour but d'améliorer les mesures de prévention des risques actuellement mises en œuvre dans les PME en élaborant des outils d'information (fiche d'information) fondés sur l'informatique qui soient facilement accessibles par l'internet. La création de ces outils conviviaux a permis aux responsables santé et sécurité d'obtenir les informations nécessaires sur les questions de santé et de sécurité. Les représentants sécurité des PME ont participé à la prévention de risques spécifiques sur leur lieu de travail.

Comme ce système peut être consulté gratuitement, il est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la prévention et aux questions de santé et de sécurité. Cet outil convivial fournit des informations utiles sur les aspects relatifs à la santé et à la sécurité, répondant à la fois aux besoins en informations des responsables santé et sécurité, des travailleurs et des représentants des travailleurs. Mais il a surtout pour objectif de combler les lacunes en informations et en conseils dont souffrent les travailleurs des PME, notamment dans les microentreprises. Il vise en particulier à donner aux représentants des travailleurs les compétences nécessaires pour intervenir dans les questions de santé et de sécurité.

Actions dans le cadre du projet

Le projet a consisté principalement à élaborer un système d'information internet fondé sur des outils informatiques qui permettent aux usagers d'accéder aux informations concernant la prévention des risques dans les PME facilement, rapidement et de manière efficace.

Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Tous les secteurs

Activité

✓ Information et communication

Réalisations

✓ Publications

✓ Site web

Budget total 111 448 EUR

Concours de l'Agence 65 754 EUR

Pour atteindre ce but, trois étapes ont été prévues:

- 1) définition de paramètres: contenu, format et meilleure façon d'obtenir la collaboration d'une équipe d'experts;
- 2) mise au point d'un système pour l'introduction des informations recueillies par l'intranet, permettant leur mise à jour constante;
- 3) définition d'un système de classification des fiches d'information du système facile à parcourir et permettant d'obtenir les informations voulues selon ce que recherche l'utilisateur (index du contenu ainsi que présentation et format appropriés pour les fiches d'information).

Réalisations

Un système d'information fondé sur des outils informatiques (internet) a été élaboré pour les délégués, les représentants des travailleurs et les travailleurs des PME.

Ce système est disponible sur l'internet, à la page d'accueil de l'ISTAS (<http://istas.ccoo.es>), à la section «Ressources pour les PME», dans la rubrique «Santé professionnelle», ainsi qu'à l'URL <http://www.istas.net/pymes>. Comme le site web de l'ISTAS reçoit en moyenne 730 visites par jour, la diffusion du nouveau système est garantie.

Constitué d'un recueil de 580 fiches, réparties entre six dossiers, le système est classé par thèmes et par sous-thèmes. Doté d'un langage de navigation et d'un graphisme convivial, ne nécessitant pas d'explications, il fournit également à l'utilisateur des liens pertinents vers d'autres sources d'informations disponibles sur le web, offrant ainsi la possibilité d'obtenir le maximum d'informations sur les questions faisant l'objet des recherches. Toutes les fiches comportent un titre, du texte et des liens pertinents vers des informations connexes publiées sur des pages externes ainsi que vers d'autres fiches et dossiers. Toutes les informations introduites dans le système (textes et liens) sont en espagnol.

Il convient de mentionner que le système contient notamment des informations sur les sujets suivants:

- prévention de risques spécifiques;
- gestion préventive;
- outils pour le développement des droits des représentants sécurité et des travailleurs;
- législation;
- mutuelles d'assurance accident;
- informations sur des groupes spécifiques.

La sélection des sujets et du contenu a été effectuée en tenant compte de l'expérience acquise par l'ISTAS dans la formation à la prévention des risques. La définition du contenu repose sur les besoins en matière de prévention qui peuvent survenir quand les travailleurs exécutent leurs tâches quotidiennes sur le lieu de travail.

L'évaluation du système a été effectuée par l'institut CIREM. Dans son analyse, celui-ci s'est concentré sur trois aspects principaux:

- 1) Le système permet-il d'obtenir les informations appropriées sur la prévention des risques?
- 2) Le système est-il facile à utiliser? Les textes sont-ils faciles à lire et à comprendre?
- 3) Les informations répondent-elles aux besoins actuels des PME?

À la suite du rapport établi par le CIREM et de quelques recommandations, une série de mesures ont été mises en œuvre pour répondre plus étroitement aux besoins des usagers et améliorer ainsi l'efficacité du système.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Claudia Narocki,
Manolo Gari Ramos
ou Isabel Dudzinski
Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud
C/Almirante 3 — pta 4
E-46003 Valencia
Tél. (34) 914 49 10 40
Fax (34) 915 71 10 16

E-mail: mgari@istas.ccoo.es
idudzinski@istas.ccoo.es

Site web pour plus d'informations:
www.istas.ccoo.es

Combattre les maux de dos et les problèmes des membres supérieurs dans les PME

Ce projet concerne le problème très répandu des maux de dos, des blessures et des troubles professionnels des membres supérieurs, qui sont particulièrement fréquents dans certains secteurs de l'activité économique. Parmi les facteurs professionnels qui contribuent à ces difficultés, il faut citer l'environnement de travail physique et le matériel utilisé, la manière dont le travail est organisé et les facteurs psychosociaux du travail. Des stratégies tenant compte de tous ces facteurs, ainsi que des mesures plus générales destinées à améliorer la santé, sont recommandées pour atténuer ce problème. Elles nécessitent le recours à une démarche ergonomique participative et holistique. Pour cela, il est essentiel de disposer d'informations exactes, facilement accessibles.

Organisateur du projet

Mutual Universal

Titre du projet

Bonnes pratiques visant à réduire les maladies professionnelles provoquées par une mauvaise ergonomie dans les PME de l'industrie

Objectif du projet

Les troubles des membres supérieurs et du dos sont en général causés par des facteurs de risque ergonomiques tel que les efforts excessifs, les postures inconfortables et les manipulations répétitives. Les lésions de ce type ont un énorme impact sur les PME de tous les secteurs industriels. Pour résoudre ce problème, les responsables du projet ont proposé de rédiger un recueil de fiches de bonnes pratiques, contenant des informations, des conceptions ergonomiques, des recommandations, des critères et des valeurs limites concernant les paramètres de risque, visant à permettre d'exécuter le travail en toute sécurité. Ces fiches étaient destinées au personnel des PME et ont été diffusées au moyen d'une documentation d'information et de l'internet.

Le projet a couvert les domaines suivants:

- les secteurs industriels, en particulier l'alimentation, l'automobile et la fabrication;
- les risques découlant de la présence de facteurs ergonomiques sur le lieu de travail, tels que la manutention des charges et les postures inconfortables.

Actions dans le cadre du projet

Le projet s'est déroulé comme suit:

- 1) analyse et planification: analyse détaillée de la situation dans le secteur de la fabrication pour déterminer la fréquence des lésions professionnelles provoquées par des facteurs ergonomiques. Les chercheurs ont analysé les statistiques relatives aux lésions professionnelles en Espagne;
- 2) étude et préparation d'une documentation: recherche plus approfondie d'informations concernant les lésions les plus fréquentes, les facteurs de risque les plus répandus et les méthodologies d'évaluation des risques;
- 3) élaboration d'une liste de contrôle concernant les principaux facteurs ergonomiques;
- 4) enquêtes sur le terrain: vingt enquêtes dans vingt lieux de travail différents;
- 5) rédaction de fiches de bonnes pratiques: la grande majorité des études réalisées ont couvert l'évaluation pratique de la situation avant et après la mise en œuvre de la bonne pratique;
- 6) version finale des documents et des produits: brochure, guide et CD-ROM.

Mutua Universal

Type d'organisation

- ✓ Organisme d'assurance professionnelle

Secteur

- ✓ Tous les secteurs

Activités

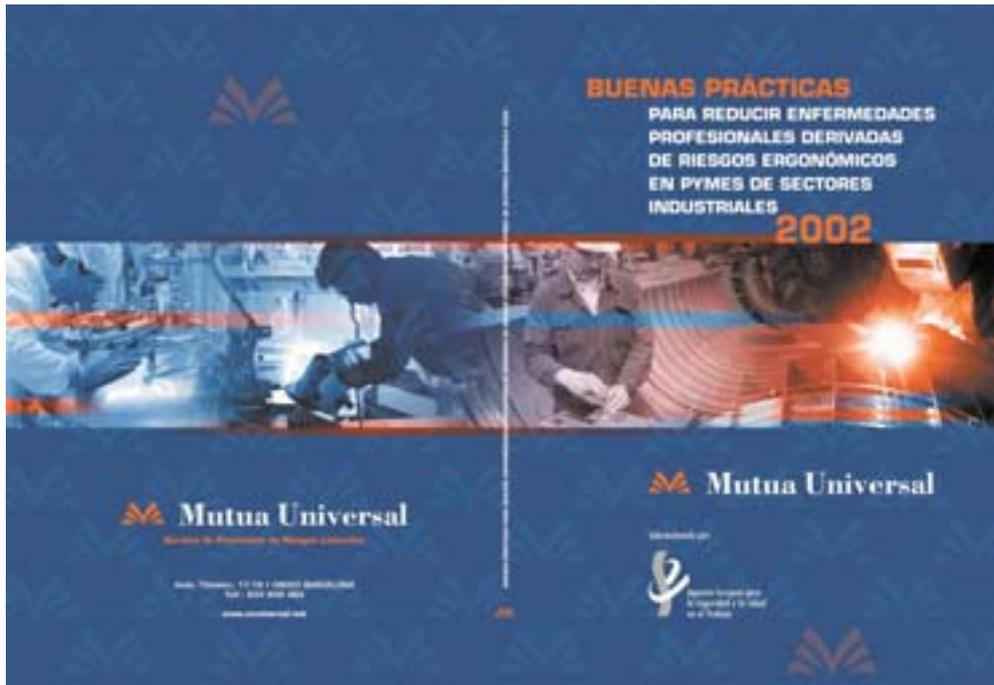
- ✓ Information et communication
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web

Budget total 187 622 EUR

Concours de l'Agence 80 000 EUR



Réalisations

Guide des bonnes pratiques

Ce guide, tiré à 5 000 exemplaires, constitue le document principal du projet. Vingt études ont été exécutées dans vingt lieux de travail différents, après une sélection d'entreprises dans les secteurs où l'incidence des lésions était la plus forte. Ces exemples de bonnes pratiques sont présentés dans le guide des bonnes pratiques comme un outil efficace permettant de réduire et de prévenir les accidents du travail. Il est rédigé dans un langage très simple pour faciliter l'intelligibilité du contenu du projet et de sa mise en œuvre.

La publication se divise en trois parties:

- 1) définitions et concepts nécessaires pour permettre de comprendre pleinement le document: analyse de l'incidence des lésions dans les PME, types de lésions et activités qui les provoquent;
- 2) résultats des vingt enquêtes menées et recommandations des experts;
- 3) description des outils conçus dans le cadre du projet à l'intention du personnel des PME.

Brochure d'information

Cette brochure décrit le contexte du projet, son contenu, la structure et la présentation des supports élaborés dans le cadre du projet. Elle a été tirée à 5 000 exemplaires et distribuée aux PME des secteurs industriels espagnols, au personnel professionnel, aux organisations de travailleurs et d'employeurs, aux associations des secteurs les plus touchés par les risques ergonomiques et aux sociétés de formation.

CD-ROM

Le CD-ROM couvre les mêmes sujets que la publication. Comme le guide, le CD-ROM est divisé en trois parties: définitions et concepts, résultats, outils. Chaque partie comporte un index du contenu, accessible en activant l'option voulue.

Site web: www.muniversal.net/laboratorio_ergonomia/

Ici, le contenu du projet est entièrement décrit et les utilisateurs peuvent télécharger l'ensemble des bonnes pratiques. Le web fournit également des informations et les adresses où le livre et/ou le CD-ROM peuvent être obtenus.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Isabel Maya Rubio
Mutua Universal
Avenida Tibidabo, 17-19
E-08022 Barcelona
Tél. (34) 934 84 85 61
Fax (34) 934 84 86 80

E-mail: mmaya@muniversal.net

Amélioration de l'environnement de travail dans le secteur graphique

Tout comme dans le reste de l'Europe, le secteur graphique suédois a connu des restructurations radicales. Parallèlement, le nombre de représentants santé et sécurité élus des travailleurs a diminué, alors que les risques ont augmenté. Ce projet représente un bon exemple de l'approche en partenariat: les organisations d'employeurs et les syndicats ont collaboré à diverses activités: visites aux PME, sensibilisation, formation et augmentation du nombre de représentants sécurité au niveau local.

Organisateur du projet

Grafiska Fackförbundet Mediafacket (syndicat du secteur des industries graphiques et des médias)

Organisation partenaire

Grafiska Företagens Förbund

Titre du projet

Amélioration de l'environnement de travail dans l'industrie graphique

Objectif du projet

Les groupes cibles du projet sont les salariés et les cadres des PME de l'industrie graphique et des sociétés de médias.

Ces dix dernières années, en Suède, le nombre de responsables sécurité et de représentants élus des travailleurs sur le lieu de travail a diminué, tout comme celui des responsables sécurité régionaux élus pour s'occuper des questions relatives à la santé des travailleurs dans les petites entreprises de ce secteur.

En outre, les nouvelles technologies et les changements dans l'organisation du travail ont créé de nouveaux problèmes au niveau de l'environnement de travail, dont le surmenage et des lésions graves liées à un travail constant devant l'ordinateur, qui n'ont pas été résolus avec efficacité. À cet égard, l'environnement de travail s'est détérioré pour de nombreux salariés, le risque d'exposition aux lésions a augmenté et la participation des salariés à la prévention des risques a diminué.

Dans ce contexte, le projet visait principalement à faire prendre conscience de l'importance d'une organisation locale de l'environnement de travail active et de la nouvelle législation concernant l'action systématique sur l'environnement de travail.

Il avait également pour but d'organiser des visites destinées à recruter de nouveaux responsables sécurité et représentants élus dans les entreprises et des responsables sécurité régionaux.

Globalement, le projet visait un triple objectif:

- promouvoir le développement des connaissances et des compétences dans les PME;
- augmenter le nombre de responsables sécurité locaux et régionaux pour garantir des résultats positifs à long terme;
- augmenter le nombre d'entreprises qui appliquent la législation systématique sur l'environnement de travail et qui favorisent l'activité des comités de sécurité.

Actions dans le cadre du projet

Le projet a commencé par une conférence d'ouverture de trois jours à l'intention des responsables sécurité régionaux et des représentants régionaux qui allaient participer aux visites des entreprises, volet principal du projet.

Grafiska Fackförbundet Mediafacket

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Industrie graphique

Activité

✓ Information et communication

Réalisations

✓ Publications

✓ Sessions de formation

✓ Ateliers

Budget total 72 263 EUR

Concours de l'Agence 35 000 EUR



Au total, ces représentants se sont rendus dans 169 PME de plus de 4 000 salariés appartenant au secteur des industries graphiques et des médias, réparties sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de ces visites, ils ont distribué des informations sur le projet et ses objectifs, sur l'importance de posséder une organisation locale de l'environnement de travail active et sur la nécessité d'avoir des responsables sécurité des salariés élus dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Des informations ont été données aux salariés et aux représentants des employeurs, qui, en tant que partenaires du projet, avaient déjà été mis au courant par leur organisation d'employeurs (Grafiska Företagens Förbund).

Dans l'immédiat, le projet a recruté 70 responsables sécurité des salariés élus locaux qui, après avoir suivi une formation, amélioreront l'environnement de travail dans ces entreprises.

Réalisations

- Recrutement de 70 responsables sécurité des salariés élus locaux

- Questionnaire/liste de contrôle (2 pages)
- Brochure de sensibilisation (12 pages, y compris les 4 pages de couverture)
- Stages de formation

Une brochure de 12 pages (*Vår arbetsmiljö*) a été produite et distribuée durant les visites des entreprises; elle a également été remise aux nouveaux responsables sécurité élus des salariés.

En outre, un formulaire simple intitulé «Systematiskt arbetsmiljöarbete i små företag» a été publié dans le cadre du projet pour donner aux petites entreprises et à leurs salariés le coup de pouce nécessaire pour qu'ils mettent en route l'organisation locale sur l'environnement de travail.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Erik Georgii
Grafiska Fackförbundet Mediafacket
Barnhusgatan 20, 3 tr
S-111 81 Stockholm
Tél. (46-08) 791 16 00
Fax (46-08) 411 41 01

E-mail: gf@gf.se
Erik.georgii@gf.se

Site web pour plus d'informations:
www.gf.se



Faire passer le message à ceux qui en ont besoin

La construction est un secteur à haut risque. Il est difficile de faire suivre une formation en face-à-face aux travailleurs les moins qualifiés. Ce projet représente une tentative pour redresser ce déséquilibre et pour organiser une série de séminaires et de cours de formation très ciblés sur divers sujets dans l'ensemble du pays de Galles. Grâce à la démarche pratique et de bon sens qu'ils ont adoptée, les organisateurs ont pu toucher le public qu'ils souhaitaient sensibiliser et faire passer leur message. Chiffre impressionnant, 1 126 personnes ont suivi ces stages, à l'issue desquels ils ont obtenu un certificat de formation.

Organisateur du projet

Construction Industry Training Board (CITB — Conseil de la formation de la construction)

Organisations partenaires

- Health and Safety Executive (administration de l'hygiène et de la sécurité du travail)
- Civil Engineering Contractors' Association (association des entreprises de travaux publics)
- Federation of Master Builders (fédération des entrepreneurs de la construction)

Objectif du projet

Le projet visait principalement à sensibiliser les PME galloises du secteur de la construction aux questions de santé et de sécurité par la mise en place de stages de formation, de démonstrations et de séminaires. La grande majorité des entreprises galloises de la construction sont des microentreprises et ce sont ces dernières qui représentaient le groupe cible principal.

Environ 1 120 PME et microentreprises de la construction ont été contactées par les conseillers en formation du CITB. Les organisateurs ont eu recours au publipostage pour un premier contact et pour annoncer les stages qui seraient organisés dans chaque région. Les personnes intéressées ont soit rempli des formulaires d'inscription, soit contacté les conseillers en formation pour leur parler de leurs besoins en matière de formation. Ce premier contact a permis d'en apprendre plus sur les besoins des entreprises de ce secteur, ce qui a permis d'organiser de nouveaux stages appropriés et a contribué à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre. Au total, 1 126 personnes ont été formées.

Le programme de «bon voisinage», qui encourage les responsables et les travailleurs de PME et de microentreprises de la construction à participer aux activités appropriées de formation à la santé et à la sécurité, a également été mis à l'essai durant le projet.

Groupe cible

Les travailleurs de la construction, qui sont le plus souvent exclus de la formation sur le lieu de travail, mais qui sont les principales victimes d'accidents dans ce secteur.

Les stages et les séminaires ont été organisés dans plusieurs centres et ont couvert divers thèmes.

Réalisations

Cours de formation

Les cours disponibles abordaient les thèmes suivants:

- espaces confinés;

Construction Industry Training Board

Type d'organisation

- ✓ Conseil de la formation sectoriel

Secteur

- ✓ Construction

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 134 835 EUR

Concours de l'Agence 68 766 EUR



- cours de rappel sur les espaces confinés;
- santé et sécurité dans le travail du plomb;
- programme de formation sur la sécurité dans la gestion des chantiers;
- montage sans danger des tours mobiles;
- évaluation des risques;
- échafaudages roulants;
- harnais de sécurité;
- roues de ponçage;
- manutention des charges;
- cours de sensibilisation à la sécurité d'une journée;
- cours sur la santé et la sécurité à l'intention des directeurs;
- évaluation des risques et exposition des méthodes;
- travail en hauteur et sécurité;
- nouvelle loi sur les chantiers de construction de routes et de rues.

Le CITB a employé une série d'outils pédagogiques et a également exploité sa vidéothèque. Différents spécialistes, recrutés en particulier à l'aide des partenaires du projet, ont également effectué des présentations sur les sujets traités.

Des certificats de formation ont été délivrés à tous les stagiaires qui ont terminé avec succès les cours de formation. Ceux-ci ont été dispensés gratuitement.

L'Health and Safety Executive a organisé une série de quatre séminaires dans le nord du pays de Galles, principalement pour promouvoir le programme de bon voisinage, mais a couvert également des questions comme la sécurité dans la construction, les méthodes de manutention des charges et les moyens audiovisuels à utiliser dans les engins de construction.

Le programme de bon voisinage, une initiative lancée par l'Health and Safety Executive, s'est poursuivi après le projet.

Le projet a permis de faire connaître ce programme au pays de Galles et a encouragé les grandes entreprises de la construction à partager leurs bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité avec leurs sous-traitants et d'autres petites

entreprises de la construction. De nombreux employeurs de ce secteur ont également exprimé le souhait que d'autres séminaires soit organisés à l'avenir sur des thèmes concernant la santé et la sécurité au travail, notamment sur le travail en hauteur et la sécurité, ainsi que la sensibilisation générale aux risques sur les chantiers de construction.

Une initiative, qui rassemble des PME et de grandes entreprises de la construction au sein d'un forum de débats, a été lancée récemment. Ce groupe, appelé «Partners in constructing a safer environment PICSE» (partenaires pour la construction d'un environnement plus sûr), se donne pour tâche de faire en sorte que la main-d'œuvre travaillant sur les chantiers des grandes entreprises de la construction soit qualifiée d'ici à 2003. Ce forum contribuera à réduire les doubles emplois et permettra de mettre en commun les ressources pour maximiser les résultats. Le CITB joue le rôle d'animateur du groupe et d'autres séminaires ont été organisés dans la région.

Au total, le projet a permis de former 1 126 personnes.

Le programme de bon voisinage, lancé par la HSE durant cette action de formation, se poursuit. Un forum a été établi entre les PME et les grandes entreprises de la construction afin de promouvoir le dialogue et une coopération plus étroite.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Mark Bodger
 Construction Industry Training Board
 Units 4 & 5
 Bridgend Business Centre
 David St
 Bridgend Industrial Estate
 CF 31 3SH Bridgend — Wales
 ROYAUME-UNI
 Tél. (44-165) 665 52 26
 Fax (44-165) 665 52 32

E-mail: Mark.bodger@citb.co.uk

Site web pour plus d'informations:
www.citb.co.uk



Questions de sécurité dans les magasins d'associations caritatives

Les causes les plus fréquentes d'accidents du travail dans les magasins d'associations caritatives ont pour origine la manutention des charges, les pertes d'équilibre, les blessures dues à des piqûres et les contaminations résultant du tri des objets donnés. Les dangers d'incendie présentent le risque principal de lésion grave ou de décès dans ce secteur, étant donné le volume des matériaux combustibles stockés dans les locaux de ces petits magasins. Ceux-ci ont fait l'objet d'un projet au Royaume-Uni, qui visait à diffuser des informations et des conseils.

Organisateur du projet

Association of Charity Shops (ACS — Association des magasins d'associations caritatives)

Organisation partenaire

Oxfam

Titre du projet

Fourniture et diffusion de conseils pratiques à l'intention du secteur des magasins d'associations caritatives au Royaume-Uni

Objectif du projet

Oxfam, l'association caritative qui possède le plus grand nombre de magasins au Royaume-Uni, a fourni l'expertise et les connaissances nécessaires pour élaborer des conseils en matière de santé et de sécurité à l'intention du secteur des magasins d'associations caritatives au Royaume-Uni.

L'Association of Charity Shops (ACS), qui regroupe les magasins de ce secteur, s'est chargée de diffuser ces conseils au moyen de son réseau de contacts et de son site web à toutes les associations caritatives qui ont des magasins au Royaume-Uni.

Oxfam a créé une équipe de projet regroupant des responsables, des travailleurs et des bénévoles de tous les services de sa division commerciale. Cette équipe a passé en revue les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité mis en œuvre dans toutes les activités liées à la vente au détail. Elle a examiné l'évaluation des risques, la manutention des charges, la notification des accidents et l'enquête sur ceux-ci, en accordant une attention particulière aux risques de lésion courus par les jeunes travailleurs, les femmes enceintes et les travailleurs handicapés/vulnérables.

Actions dans le cadre du projet

Des évaluations génériques des risques ont été élaborées pour les magasins, les dépôts et les programmes de ramassage des stocks; celles-ci ont été transmises aux responsables régionaux après une formation en évaluation des risques. Un formulaire d'évaluation relatif à la manutention des charges a été mis à l'essai puis transmis aux responsables, avec des recommandations. De nouvelles listes de contrôle ont été produites pour l'inspection relative à la sécurité, et les systèmes de notification des accidents, d'enquête sur les accidents et de réponse à la correspondance des organismes de contrôle ont été révisés.

Le travail accompli par l'équipe du projet d'Oxfam a servi de cadre pour la documentation d'information de l'ACS destinée aux responsables des opérations de toutes les associations caritatives. Les idées concernant le contenu des fiches d'information ainsi que les exemples de bonnes pratiques sont nés dans le cadre de ce travail. L'équipe a également fourni des conseils sur le contenu et la présentation des trois affiches de magasin produites par l'ACS.

Les organisateurs ont rendu visite à neuf autres associations caritatives pour recueillir d'autres exemples de bonnes pratiques et s'informer sur les types de conseils que souhaite recevoir ce secteur. En conséquence, la documentation d'information

Association of Charity Shops

Type d'organisation

- ✓ Institution publique/organisation à but non lucratif

Secteur

- ✓ Magasins d'associations caritatives

Activités

- ✓ Information et communication
- ✓ Diffusion de bonnes pratiques

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Site web
- ✓ Ateliers
- ✓ Réseau

Budget total 68 442 EUR

Concours de l'Agence 39 696 EUR

contient un large éventail d'exemples de bonnes pratiques provenant de dix associations caritatives de taille diverse. Ces travaux ont également mis en lumière la nécessité d'une publication séparée à l'intention des gérants de magasin et d'un jeu d'affiches à placarder dans les magasins.

Sept ateliers régionaux, qui ont fait l'objet d'une publicité importante, ont été organisés à raison d'un atelier à Bristol, Belfast, Birmingham, Édimbourg et Leeds et de deux à Londres.

Ils avaient pour objectifs principaux d'expliquer aux gérants de magasin d'association caritative:

- le cadre juridique de la santé et de la sécurité au Royaume-Uni;
- les principes de la gestion de la santé et de la sécurité et du contrôle des risques permettant de satisfaire à la législation;
- leur rôle dans la prévention des accidents du travail dans les magasins d'associations caritatives.

Le public cible des ateliers comprenait les responsables des opérations de petites chaînes de magasins d'associations caritatives, c'est-à-dire celles de moins de 60 magasins.

Un atelier a été organisé à l'intention des responsables des opérations et des responsables régionaux sur les thèmes suivants:

- l'importance de la gestion efficace de la santé et de la sécurité;
- les processus d'évaluation des risques;
- les dangers principaux liés à la vente au détail dans les magasins d'associations caritatives et certaines des principales mesures de contrôle recommandées.

Réalisations

Documentation d'information destinée aux responsables des opérations concernant la réduction des risques d'accidents dans les magasins d'associations caritatives

Ce dossier se compose de dix fiches d'information présentées sous la forme de feuilles volantes rangées dans un classeur en carton. Celui-ci contient également un modèle de formulaire d'évaluation pour la manutention des charges, une notice à photocopier sur les blessures dues à des piqûres, à utiliser dans les magasins, et un bon de commande pour le manuel de gérant de magasin et le jeu de trois affiches. Cette documentation est destinée à permettre aux responsables des opérations de vente au détail des associations caritatives de comprendre les principes de la gestion de la santé et de la sécurité et du contrôle des risques, ainsi que les mesures à prendre pour satisfaire à la législation britannique et pour prévenir les accidents du travail.

Le dossier contient des conseils adaptés à la vente au détail dans le secteur associatif, qui reposent sur les recommandations officielles, ainsi que des exemples des bonnes pratiques qui ont été adoptées par plusieurs associations. Les dix fiches d'information couvrent les sujets suivants:

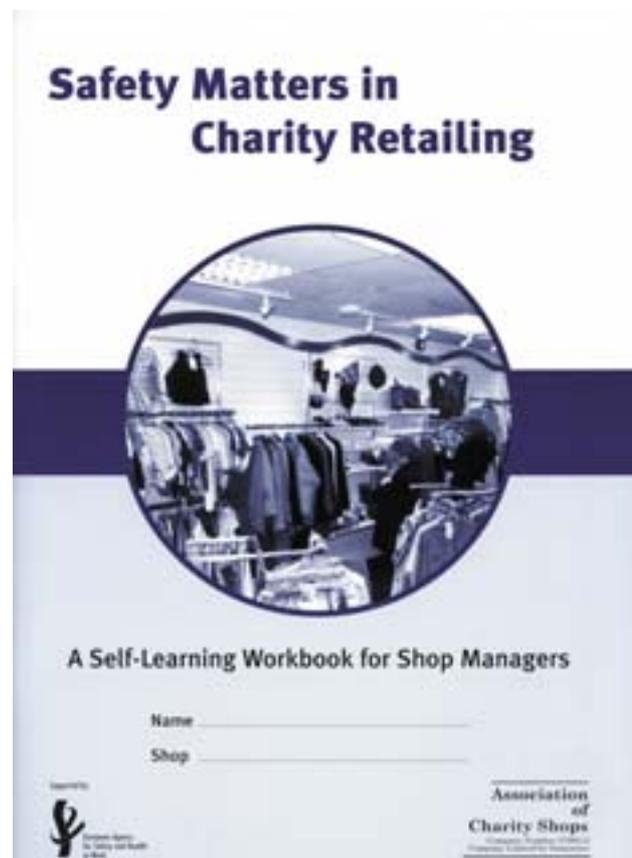
- 1) introduction,
- 2) législation sur la santé et la sécurité,
- 3) gestion de la santé et de la sécurité,
- 4) évaluation des risques,
- 5) substances dangereuses,
- 6) manutention des charges,
- 7) surveillance active,
- 8) notification des accidents et enquêtes sur les accidents,
- 9) formation,
- 10) panneaux, affiches et notices.

Ces dossiers ont été envoyés par courrier aux membres de l'ACS, distribués aux participants des ateliers et envoyés sur demande aux autres associations qui n'appartiennent pas à l'ACS.

Manuel des gérants de magasin

Un manuel a été publié à l'intention des gérants de magasin pour les aider à mieux comprendre:

- ce qu'impliquent la santé et la sécurité au travail;
- la législation sur la santé et la sécurité;



- l'importance de la gestion efficace de la santé et de la sécurité;
- ce qu'ils doivent faire pour gérer la santé et la sécurité dans leur magasin.

Ce manuel d'autoapprentissage contient quatre types d'exercices destinés à aider les gérants de magasin à étudier les questions de santé et de sécurité sur leur lieu de travail, à leur propre rythme. Les exercices les encouragent à découvrir la manière dont ces activités sont gérées dans leur magasin et à en prendre note, puis à vérifier ce qu'ils ont appris à la fin de chaque chapitre.

Le manuel se divise en quatorze chapitres:

- 1) introduction,
- 2) gestion de la santé et de la sécurité,
- 3) lois sur la santé et la sécurité,
- 4) évaluation des risques,
- 5) manutention des charges,
- 6) sécurité incendie,
- 7) substances dangereuses,
- 8) accidents,
- 9) bonne gestion,
- 10) matériel,
- 11) sécurité personnelle,
- 12) formation,
- 13) surveillance,
- 14) implications de la législation sur la sécurité pour les gérants de magasin.

Ce manuel a été tiré à 3 750 exemplaires. Il est accompagné de trois affiches illustrées à placarder dans les réserves de magasin. En outre, 1 350 jeux d'affiches supplémentaires ont été imprimés et continuent d'être distribués sur demande. La documentation d'information, le manuel et les affiches ont tous été distribués gratuitement.

Site web

La documentation d'information et le manuel ont mis en ligne sur le site web de l'ACS où ils peuvent être téléchargés gratuitement par les associations caritatives. Un exemple d'évaluation générique des risques est également donné sur ce site, ainsi qu'un exemple d'évaluation générique des risques dans un programme de ramassage des stocks.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Stephen Yorke
ou Lekha Kouda
Association of Charity Shops
224 Shoreditch High St
E1 6PJ London
ROYAUME-UNI
Tél. (44-20) 74 22 86 20
Fax (44-20) 74 22 86 24

E-mail: mail@charityshops.org.uk

Site web pour plus d'informations:
www.charityshops.org.uk

Le pouvoir du partenariat

Dans ce projet, les organisateurs ont adopté une approche en partenariat pour sensibiliser les petites entreprises aux questions de sécurité. À cet effet, ils ont tiré parti d'un programme d'adoption des grandes organisations, dans le cadre duquel les grandes entreprises industrielles encouragent leurs sous-traitants et les entreprises de leur chaîne d'approvisionnement à adopter de bonnes pratiques de travail. Le public visé était les PME des secteurs de la construction et de l'imprimerie.

Organisateur du projet

Stow College

Organisation partenaires

- Syndicat du secteur de la construction, des secteurs connexes et des techniciens (UCATT)
- Syndicat des industries graphiques du papier et des médias (GPMU)
- Morrisons
- TUC (confédération des syndicats), service d'éducation
- Health & Safety Executive (administration publique de la santé et de la sécurité), région ouest de l'Écosse
- O'Rourke Scotland Ltd

Titre du projet

Adoption de pratiques sûres

Objectif du projet

Stow College a coordonné une initiative conjointe, qui a réuni le secteur de l'enseignement postobligatoire, les syndicats et des entreprises du secteur privé.

Le projet ciblait les propriétaires, les gérants et les salariés de PME des secteurs de la construction et de l'imprimerie.

Actions dans le cadre du projet

Le projet a entrepris des activités d'une grande diversité, toutes conçues pour sensibiliser les PME aux questions de santé et de sécurité.

Il a consisté principalement en mesures d'information et de formation mises en œuvre au moyen d'une série de produits, y compris: une documentation de sensibilisation, ciblant jusqu'à 400 salariés de PME; l'organisation de six ateliers d'une journée ciblant 120 employés de petites entreprises; l'organisation de deux stages de formation de trois jours destinés à approfondir les questions de sécurité et les exigences de la législation; la mise en place d'un stage de formation en ligne, en utilisant le service d'éducation de la TUC et en faisant agréer les qualifications par l'Open College Network (organisme d'agrément des cours pour adultes), auquel ont participé 50 salariés de PME.

Les PME ont été encouragées à y participer grâce à l'aide des syndicats et au soutien de Morrisons et O'Rourke, Scotland Ltd, grandes entreprises de la construction, qui ont contacté les petites entreprises de leur chaîne de sous-traitants et d'approvisionnement.

Réalisations

Classeur

Un classeur de 16 feuilles volantes de papier glacé, intitulé *Adopting Safe Practice* (adoption de pratiques sûres) a été produit à l'issue du projet. Il a été conçu pour être utilisé en conjonction avec les stages d'un et de trois jours également proposés dans le cadre du projet, qu'il complète.

Stow College

Type d'organisation

- ✓ Établissement d'enseignement

Secteurs

- ✓ Construction
- ✓ Imprimerie

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Information et communication

Réalisations

- ✓ Publications
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Ateliers

Budget total 34 314 EUR

Concours de l'Agence 20 588 EUR

Ce document a été tiré à 600 exemplaires et distribué au public cible (300 exemplaires au secteur de la construction et 300 au secteur de l'imprimerie). Les informations qu'il contient couvrent la formation en interne, une liste de contrôle détachable des exemples de bonnes pratiques, destinée à faciliter les discussions sur les mesures de prévention sur le lieu de travail.

Ateliers

Quatre ateliers d'une journée se sont déroulés à divers endroits dans toute l'Écosse. 84 salariés y ont assisté.

Stages intensifs

Deux stages de trois jours ont été organisés, pour 29 participants. Ces stages étaient destinés à donner une formation plus intensive à des employés sélectionnés de PME. Les participants se sont inscrits à Stow College et leur apprentissage a été agréé officiellement par l'intermédiaire de l'Open College Network (www.nocn.org.uk).

Stage en ligne

Le matériel d'apprentissage, les conseils et les stages élaborés dans le cadre du projet ont été mis en ligne sur le site www.tuc.learnonline.org.uk avec l'aide du service d'éducation de la TUC. Le système d'apprentissage en ligne de la TUC est conçu spécialement pour diffuser le matériel d'enseignement. Il a permis au personnel du projet de publier ce matériel, de gérer l'enseignement individuel et de donner accès à la documentation et aux produits du projet, tout en utilisant la technologie moderne, les systèmes en ligne de discussion, de conférence et de messagerie pour dispenser l'enseignement à l'ensemble des syndicalistes britanniques.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Brian Corrigan
Stow College
43 Shamrock Street
Glasgow G4 9LD
ROYAUME-UNI
Tél. (44-141) 332 17 86
Fax (44-141) 332 52 07

E-mail: bcorrigan@stow.ac.uk

Site web pour plus d'informations:
www.stow.ac.uk



INDEX DES PROJETS PAR SECTEUR

Général

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Tirer les leçons des erreurs en analysant les accidents évités de justesse (Arbeitsleben Geissler-Gruber KEG)

BELGIQUE/BELGIË

- Implication des travailleurs: expériences dans différents pays de l'UE (Confédération européenne des syndicats)
- Préventisme — Prévention des accidents dans les PME en pratique (UEAPME)
- Formation pour employés d'entreprises intérimaires (Preventie en Interim)
- Adopter des PME — Le principe du parrainage (euro-info-centre du Luxembourg belge)
- Habilitation et implication des employés (Prevent)

DANEMARK/DANMARK

- S'unir pour résoudre les problèmes [BST-Center Fredericia (BST job+miljø)]

FINLANDE/SUOMI

- Transfert d'outils utiles pour diffuser le message de SST (Technical Research Centre of Finland, VTT Automation)

FRANCE

- Formation de formateurs — La clé de la construction de réseaux (Émergences)
- De nouveaux arrivants dans la SST en France: les conseillers en prévention (Confédération française démocratique du travail)

GRÈCE/ΕΛΛΑΔΑ/ELLADA

- L'information, c'est le pouvoir (ministère grec du travail et des affaires sociales)

IRLANDE/IRELAND

- Introduction d'une formation à la gestion de la sécurité dans les régions (Irish Small & Medium Enterprises Association Ltd)

LUXEMBOURG

- Dix États membres coopèrent pour améliorer les normes de sécurité et de santé au travail dans les PME (chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg)

PAYS-BAS/NEDERLAND

- L'élimination du décalage entre la législation et la pratique (Organisatie Adviesburo Maras)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Observatoire des travailleurs indépendants (Union General de Trabajadores)
- Informations conviviales dans l'univers en constante mutation de la technologie de l'information (Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud)
- Combattre les maux de dos et les problèmes des membres supérieurs dans les PME (Mutua Universal)

Agriculture

BELGIQUE/BELGIË

- Remplaçants agricoles particulièrement exposés (Agro/bedrijfshulp, vzw)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Campagne d'information pour les travailleurs agricoles (Federacion Agroalimentaria FTA-UGT)

Restauration/alimentation/viande

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Collaboration transfrontalière dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten)
- Coup de projecteur sur les boucheries, les boulangeries et les pâtisseries allemandes (Gesamtverband Handwerk Sachsen-Anhalt e.V.)

IRLANDE/IRELAND

- Comblent les lacunes en persuadant les microentreprises d'investir dans la formation (Associated Craft Butchers of Ireland)

Magasins d'associations caritatives

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- Questions de sécurité dans les magasins d'associations caritatives (Association of Charity Shops)

Construction/entretien de bâtiments

BELGIQUE/BELGIË

- Coordination des partenaires sociaux européens dans la construction (Europäische Föderation der Bau- und Holzarbeiter)

DANEMARK/DANMARK

- L'Italie et le Danemark s'associent pour améliorer la santé et la sécurité dans la construction (BAR Bygge og Anlæg)

FRANCE

- Pleins feux sur les conjointes et les collaboratrices (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics)

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Communication transfrontalière du message de santé et de sécurité au travail (fédération centrale de la Berufsgenossenschaften HVBG allemande)

IRLANDE/IRELAND

- La formation des responsables de la sécurité dans la construction (Irish Congress of Trade Unions)

ITALIE/ITALIA

- «Ce chantier est sûr!» (Treviso Tecnologia)
- Le tutorat dans les métiers de la construction en Italie (Scuola & Formazione Confartigianato)
- Apprendre des victimes d'accidents du travail (Consulta Regionale Costruttori Edili Abruzzesi — Ance Abruzzo)

PORTUGAL

- Les mesures de prévention des accidents dans le secteur portugais de la construction (Câmara do Comércio e Indústria de Ponta Delgada)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Savoir quand on est dans le bon (Confederación Empresarial Vasca)

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- Faire passer le message à ceux qui en ont besoin (Construction Industry Training Board)
- Le pouvoir du partenariat (Stow College)

Artisanat

FRANCE

- Création d'un club par des microentreprises (Union syndicale artisanale tarnaise)

Gaz/pétrole

GRÈCE/ΕΛΛΑΔΑ/ELLADA

- Gaz naturel: aide en matière de sécurité (Macedonian Natural Gas SA)

Soins de santé

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Préserver la santé des travailleurs dans le domaine des soins de santé (Gesundheitsmanagement Burger-Wieland OEG)

Secteurs maritime et de la pêche

ESPAGNE/ESPAÑA

- Services de prévention dans les secteurs maritime et de la pêche (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo)

Marine marchande/construction et réparation de navires

GRÈCE/ΕΛΛΑΔΑ/ELLADA

- La prévention des accidents dans la construction et la réparation des navires (Techniki Ekpedeftiki)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Bonnes pratiques dans la marine marchande européenne (Federacion Estatal de Transporte, Comunicación y Mar — UGT)

Métallurgie

FINLANDE/SUOMI

- Les PME de l'industrie des métaux s'unissent pour réduire les accidents (institut finlandais de la santé au travail)

ITALIE/ITALIA

- La maîtrise des risques d'explosion pour les ouvriers métallurgistes (Consorzio per la Ricerca e l'Educazione Permanente Torino)
- L'évaluation des risques pour les aciéries italiennes (Polistudio Srl)

PORTUGAL

- Un site web pour le secteur portugais de la métallurgie (Factor de Seguranca)

ESPAGNE/ESPAÑA

- Savoir quand on est dans le bon (Confederación Empresarial Vasca)

Extraction de la pierre naturelle

PORTUGAL

- Gestion des risques dans le secteur de la pierre naturelle (Cevalor — Centro Tecnológico para o Aproveitamento e Valorização das Rochas Ornamentais e Industriais)

Papier/industrie graphique/imprimerie

FINLANDE/SUOMI

- Évaluation des risques — La clé de la sécurité (Kirjapaino Oy West Point)

PAYS-BAS/NEDERLAND

- Tirer un enseignement des pratiques les meilleures pour les enseigner aux autres (Total Loop Management Ltd)

SUÈDE/SVERIGE

- Amélioration de l'environnement de travail dans le secteur graphique (Grafiska Fackförbundet Mediafacket)

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- Le pouvoir du partenariat (Stow College)

Transport

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Inciter les travailleurs à trouver leurs propres solutions (Firma Kostmann Transporte GmbH)

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Formation des chauffeurs de poids lourds aux risques liés au chargement et au déchargement (AGV Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheit im Verkehrswesen)

ANNEXE — REMERCIEMENTS

L'administration efficace du programme de prévention des accidents dans les PME (2001-2002) est l'aboutissement d'efforts intensifs accomplis par de nombreuses personnes. L'Agence saisit cette occasion pour exprimer sa reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement à toute épreuve:

Les membres du groupe PME/SE: M^{me} Gabriele Kaida, M. Luc Van Hamme, M. Willy Imbrechts, M. Marc De Greef, M^{me} Kirsten Jørgensen, M. Hannu Jokiluoma, M. Hannu Stålhammar, M. Jan Martin, M. Reinhard Gerber, M. Manfred Rentrop, M. Trifon Ginalas, M^{me} Carmel Kearns, M^{me} Francesca Grosso, M. Duccio Ghidetti, M. Paul weber, M^{me} Maria Manuela Calado, M. Humberto Silva, M^{me} Carmen Guardiola, M. Henrik Lindahl, M. M. Van Mierlo, M. Rex Van Der Sluys, M. Peter Rimmer.

Les membres du jury européen: M. Bertil Remaeus, M. Claudio Stanzani, M^{me} Christa Schweng, M^{me} Celia S. Alexopoulou, M. Roger Bibbings, M^{me} Carin Sundström-Frisk.

Les points focaux: M^{me} Martina Häckel-Bucher, M. Willy Imbrechts, M^{me} Tove Loft, D^r Erkki Yrjänheikki, M. Robert Mounier-Vehier, M. Reinhard Gerber, D^r Elizabeth Galanopoulou, M. Pat O'halloran, M. Sergio Perticaroli, M. Paul.weber, M^{me} Nora Kuyper, M^{me} Maria Manuela Calado Correia, M^{me} Margarita Lezcano Nuñez, M^{me} Elisabet Delang, M. Chris Mawdsley et les réseaux tripartites nationaux de l'Agence.

Enfin, les membres suivants du personnel de l'Agence responsables de la gestion et de la promotion du programme de prévention des accidents dans les PME (2001-2002): Françoise Murillo, Eberhard Nies, Brenda O'Brien, Pascale Turlotte et Marta de Prado.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Promotion de la santé et de la sécurité dans les petites et moyennes entreprises européennes (PME)

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2003 — 152 p.— 21 x 29,7 cm

ISBN 92-9191-018-X



En vue de promouvoir l'amélioration, notamment, du milieu de travail, pour protéger la sécurité et la santé des travailleurs, tel que cela est prévu par le traité et les programmes d'action successifs relatifs à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail, l'Agence a pour objectif de fournir aux instances communautaires, aux États membres et aux milieux intéressés les informations techniques, scientifiques et économiques utiles dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

<http://agency.osha.eu.int>



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

Gran Via 33 — E-48009 Bilbao
Tél. (34) 944 79 43 60
Fax (34) 944 79 43 83
E-mail: information@osha.eu.int



Office des publications
Publications.eu.int

